

Gilles Pronovost

Temps sociaux et pratiques culturelles



Presses de l'Université du Québec

**Temps sociaux
et pratiques
culturelles**

DANS LA MÊME COLLECTION

Introduction aux analyses sociologiques du temps hors travail

Fondements théoriques et enjeux
sociaux du temps libre, du loisir,
du jeu et du sport

Jean-Marie Lafortune

2004, ISBN 2-7605-1308-4, 260 pages

Le loisir contemporain

Essai de philosophie sociale

Michel Bellefleur

2002, ISBN 2-7605-1146-4, 200 pages

Le loisir public au Québec

Une vision moderne

*Association québécoise du loisir
municipal et Laboratoire en loisir
et vie communautaire*

2001, ISBN 2-7605-1143-X, 126 pages

Écotourisme et gouvernance participative

Marie Lequin

2001, ISBN 2-7605-1084-0, 254 pages

Planification, aménagement et loisir, 2^e édition

Robert Soubrier

2000, ISBN 2-7605-1015-8, 520 pages

Loisir et société

Traité de sociologie empirique
2^e édition

Gilles Pronovost

1997, ISBN 2-7605-0960-5, 428 pages

L'évolution du loisir au Québec

Essai socio-historique

Michel Bellefleur

1997, ISBN 2-7605-0967-2, 432 pages

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450

Sainte-Foy (Québec) G1V 2M2

Téléphone : (418) 657-4399 • Télécopieur : (418) 657-2096

Courriel : puq@puq.quebec.ca • Internet : www.puq.ca

Distribution :

CANADA et autres pays

DISTRIBUTION DE LIVRES UNIVERS S.E.N.C.

845, rue Marie-Victorin, Saint-Nicolas (Québec) G7A 3S8

Téléphone : (418) 831-7474 / 1-800-859-7474 • Télécopieur : (418) 831-4021

FRANCE

DISTRIBUTION DU NOUVEAU MONDE

30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, France

Téléphone : 33 1 43 54 49 02

Télécopieur : 33 1 43 54 39 15

SUISSE

SERVIDIS SA

5, rue des Chaudronniers, CH-1211 Genève 3, Suisse

Téléphone : 022 960 95 25

Télécopieur : 022 776 35 27



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

Gilles Pronovost

Temps sociaux et pratiques culturelles

2005



Presses de l'Université du Québec
Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450
Sainte-Foy (Québec) Canada G1V 2M2

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Pronovost, Gilles

Temps sociaux et pratiques culturelles

(Collection Temps libre et culture ; 8)
Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-7605-1310-6

1. Temps – Aspect social – Québec (Province). 2. Temps – Aspect social – France.
3. Temps – Aspect social – États-Unis. 4. Loisirs – Aspect social. 5. Culture – Aspect social.
6. Emploi du temps. I. Titre. II. Collection.

HM656.P76 2004

304.2'37

C2004-941333-3

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada
par l'entremise du Programme d'aide au développement
de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.

Mise en pages : CARACTÉRA PRODUCTION GRAPHIQUE INC.

Couverture : Conception graphique : RICHARD HODGSON

Illustration : FERNAND LÉGER (1881-1955). *La lecture* (1924), huile sur toile

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2005 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

© 2005 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2005

Bibliothèque nationale du Québec / Bibliothèque nationale du Canada

Imprimé au Canada



TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures	XIII
Liste des tableaux	XV
Présentation	1
Les enquêtes de participation culturelle	2
Les études d'emploi du temps	2
Chapitre 1 Les enquêtes de participation culturelle: un bilan	5
Le champ d'investigation	7
Portée et limite des enquêtes de participation culturelle	8
Une certaine image de nous-mêmes	10
L'intensité de la participation culturelle en France, au Québec et aux États-Unis: comparaisons sommaires	12

Les habitudes de lecture	13
La fréquentation de certains établissements culturels	15
L'assistance à certains types de spectacles	16
Les pratiques en amateur	18
Genres de musique et différences culturelles ...	19
Participation à certaines autres activités	20
Les contraintes à la participation	21
Modes d'apprentissage et socialisation	23
La médiatisation de la culture	24
Démocratisation de la culture et diversification culturelle	26
Stabilité du temps quotidien consacré à la culture	26
De quelle culture s'agit-il?	27
Une démocratisation relative	28
La polarisation autour des grands centres urbains	30
Conclusion	31
Chapitre 2 Le public québécois du cinéma, 1989-1999	33
Aspects méthodologiques	34
Les taux de fréquentation	35
Les caractéristiques sociodémographiques générales du public québécois du cinéma	36
Effets d'âge, effets de cohortes	38
Le grand consommateur, l'amateur occasionnel et le cinéophile	39
Le grand consommateur	40
L'amateur occasionnel	40
Le cinéophile	40
Les intérêts culturels des amateurs de cinéma	41
Conclusion	43
Chapitre 3 Le déclin de la télévision généraliste ...	47
Grandeurs et misères de la mesure du temps consacré à la télévision	48

Le déclin de la télévision généraliste	50
Télévision généraliste et médias: complémentarité ou opposition?	54
Pratiques culturelles, télévision généraliste et Internet	56
Conclusion	59
Chapitre 4 Temps sociaux et temps scolaire en Occident: le brouillage des frontières	61
Les temps des institutions	64
L'école	65
Le brouillage des frontières	66
L'exemple du temps de travail	67
Le temps scolaire en mutation	70
Conclusion	72
Chapitre 5 Les temps sociaux: une comparaison France-Québec	75
Aspects méthodologiques	76
Tendances analogues et divergentes de l'emploi du temps	78
Une structure des temps sociaux relativement semblable	78
Des différences sans doute significatives	78
Tendances dans l'évolution des temps sociaux ...	80
Des inégalités de statut toujours semblables et aussi fortes	81
Des rapports au temps tout aussi contrastés	83
La mesure du temps libre	84
L'évolution du temps libre	86
Les mouvements au sein du temps libre	87
Conclusion	88

Chapitre 6 Les retraités et la civilisation du loisir: une comparaison France-Québec	91
Une retraite de plus en plus précoce et rapide	92
La « chute dans le temps » libre	94
Que fait-on de ce temps de loisir « plein les bras » ?	97
Les retraités : vie associative, solitude et temps familial	97
Une étude de quasi-cohorte, 1986-1998	100
Évolution de l'emploi du temps entre 50 ans et 80 ans et plus	101
Temps physiologique	102
Temps de travail	102
Temps domestique	102
Temps de loisir	103
Temps de sociabilité	104
Temps libre (loisir et sociabilité)	104
Transport	104
Conclusion	105
Chapitre 7 Temps familial, temps parental	109
Le temps des pères et le temps des mères	111
Temps parental, temps familial	114
Technologies de l'information et détemporalisation des activités quotidiennes	119
Conclusion	121
Chapitre 8 Temps libre, loisir et culture en milieu familial	123
Temps libre, familles, culture : État de la question	124
La famille comme milieu de vie	124
Loisir et trajectoires familiales	125
Les temporalités familiales	126
Les perspectives féministes	128
Mutations de la famille contemporaine, nouveaux modes de vie, individualités	129

Temps libre, familles, culture : les données empiriques	132
Familles, loisirs, culture : les frontières des inégalités ..	133
Loisirs culturels	134
Habitudes de lecture	137
Les pratiques en amateur	138
Participation à certaines activités sportives	140
Bénévolat et vie associative	140
L'équipement audiovisuel des ménages	141
Temps familial, temps libre	143
Diversité des temps selon les types de familles ..	144
Familles, enfants, cycles de vie	145
Le temps familial	148
Conclusion	150
Chapitre 9 Temps libre, santé et bien-être chez les enfants et les adolescents québécois	153
Aspects méthodologiques	156
Temps libre, déviance et normalité chez les jeunes ...	158
Vers une modélisation des univers sociaux des jeunes	161
Milieu scolaire	162
Santé mentale, images de soi	163
Violence scolaire	163
Troubles du comportement	164
Activités à risque	166
La place du loisir dans les univers sociaux des jeunes	167
La flèche du temps	167
La trajectoire des genres	168
La construction de l'identité incertaine	169
L'ambiguïté du loisir dans l'ensemble des comportements sociaux	169
Conclusion	171
Bibliographie	173



LISTE DES FIGURES

Figure 2.1	Croissance de la fréquentation du cinéma sur dix ans, groupes d'âge de 1989	38
Figure 6.1	Pourcentage des répondants déclarant occuper un emploi, selon l'âge, 1998	93
Figure 6.2	Durée quotidienne du temps de loisir, selon l'âge, 1998	95
Figure 6.3	Durée quotidienne du temps de sociabilité, selon l'âge, 1998	99
Figure 9.1	La réussite scolaire	162
Figure 9.2	Santé mentale, images de soi	164
Figure 9.3	Violence subie à l'école	165
Figure 9.4	Troubles du comportement	165
Figure 9.5	Activités de loisir à risque	166
Figure 9.6	La flèche du temps	167
Figure 9.7	La trajectoire des genres	168
Figure 9.8	L'ambiguïté du loisir	171



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1	Enquêtes publiques internationales en matière de participation culturelle France, Québec et États-Unis	11
Tableau 1.2	Habitudes de lecture, France et Québec (en pourcentage)	13
Tableau 1.3	Achats de livres, France et Québec, population âgée de 15 ans et plus, décennie de 1990 (en pourcentage)	14
Tableau 1.4	Fréquentation de certains établissements culturels, France, Québec et États-Unis, population âgée de 15 ans et plus, décennie de 1990 (en pourcentage)	16
Tableau 1.5	Assistance aux spectacles, France, Québec et États-Unis, décennie de 1990 (en pourcentage)	17
Tableau 1.6	Taux de participation à certaines activités culturelles, États-Unis, 1982, 1985, 1992 et 2002 (en pourcentage)	17

Tableau 1.7	Taux de participation à des cours et des leçons selon le groupe d'âge, États-Unis, 2002 (en pourcentage)	24
Tableau 1.8	Participation culturelle via divers médias, États-Unis, 2002 (en pourcentage)	25
Tableau 2.1	Répartition des usagers selon la fréquence déclarée de sorties au cinéma, Québec, 1999 (en pourcentage)	36
Tableau 2.2	Fréquentation du cinéma selon l'âge, 1989-1999 (en pourcentage)	36
Tableau 2.3	Profil du cinéophile (a vu des films dans le cadre d'un festival du film) (en pourcentage)	41
Tableau 2.4	Certaines pratiques audiovisuelles selon le nombre de sorties du cinéma (en pourcentage)	42
Tableau 2.5	Importance de la participation à divers spectacles selon la fréquentation du cinéma (en pourcentage)	44
Tableau 3.1	Détail du temps quotidien consacré à la télévision, Québec, 1986, 1992 et 1998	51
Tableau 3.2	Détail du temps quotidien consacré à la télévision, France, 1986 et 1998	52
Tableau 3.3	Détail du temps quotidien consacré à la télévision, États-Unis, 1965, 1975, 1985 et 1995	52
Tableau 5.1	Comparaison dans l'emploi du temps quotidien, France, Québec et Canada, 1998	79
Tableau 7.1	<i>Vous sentez-vous pressé par le temps ?</i> Québec (en pourcentage)	110
Tableau 7.2	Budget-temps hebdomadaire, Québec, 1986, 1992 et 1998 (en heures/semaine)	111
Tableau 7.3	Budget-temps hebdomadaire chez les mères parmi la population active âgée de 18 à 64 ans, Québec, 1986, 1992 et 1998 (en heures/semaine)	112

Tableau 7.4	Budget-temps hebdomadaire chez les pères parmi la population active âgée de 18 à 64 ans, Québec, 1986, 1992 et 1998 (en heures/semaine)	113
Tableau 7.5	Temps parental consacré aux enfants et temps familial selon le sexe, le statut et l'âge des enfants, Québec, 1986-1998, population âgée de 18 à 64 ans (en heures/semaine)	115
Tableau 8.1	Types de familles, Québec (en pourcentage)	132
Tableau 8.2	Fréquentation de certains établissements culturels, Québec, 1999, selon le type de famille (en pourcentage)	135
Tableau 8.3	Fréquentation de certains établissements populaires, Québec, 1999, selon le type de famille (en pourcentage)	136
Tableau 8.4	Assistance aux spectacles, Québec, 1999, selon le type de famille (en pourcentage)	136
Tableau 8.5	Habitudes de lecture, Québec, 1999, selon le type de famille (en pourcentage)	138
Tableau 8.6	Taux de participation à certains types d'activités en amateur, Québec, 1999, selon le type de famille (en pourcentage)	139
Tableau 8.7	Taux de participation à certains types d'activités sportives, Québec, 1999, selon le type de famille (en pourcentage)	140
Tableau 8.8	Taux de participation à diverses associations, Québec, 1999, selon le type de famille (en pourcentage)*	141
Tableau 8.9	Équipement audiovisuel, Québec, 1999, selon le type de famille (en pourcentage)	142
Tableau 8.10	Types de familles dans l'enquête sur l'emploi du temps, Québec, 1998 (en pourcentage)	143
Tableau 8.11	Emploi du temps selon le type de famille, Québec, 1998 (en heures/semaine)	145
Tableau 8.12	Emploi du temps chez les familles selon l'âge des enfants, Québec, 1998 (en heures/semaine)	147

Tableau 8.13 Temps passé seul ou avec d'autres selon le type de famille, Québec, 1998 148

Tableau 8.14 Temps passé seul ou avec d'autres selon l'âge des enfants dans la famille, Québec, 1998 149

Tableau 8.15 Temps passé seul ou avec d'autres, selon le revenu familial, Québec, 1998 150



REMERCIEMENTS

Cet ouvrage n'aurait pas vu le jour sans le support financier de nombreux organismes, et sans l'aide d'étudiants diplômés dévoués.

L'ensemble de l'ouvrage a été réalisé dans le cadre d'une recherche financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec m'a appuyé dans la rédaction du chapitre premier. Une commandite de la Régie du cinéma du Québec m'a permis d'écrire le deuxième. C'est dans le cadre d'une convention d'étude avec le ministère français de la Culture et de la Communication que le chapitre cinq a été rédigé, alors que le suivant l'a été grâce au soutien de la Caisse nationale de l'assurance vieillesse (CNAV, Paris), Unité de recherche sur le vieillissement dirigée par Claudine Attias-Donfut, que je remercie personnellement. Les deux derniers chapitres, enfin, ont été rédigés dans le cadre de subventions obtenues du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir ; je remercie tout particulièrement Patrick Dubé de son intérêt et de son attention.

J'ai également bénéficié de la participation et de la collaboration d'étudiants diplômés. Je remercie Martin Bronsard, Magali Saint-Amand et Dominique Leblanc, étudiants à la maîtrise en Loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui m'ont secondé dans

le cadre de mes recherches. De plus, Nathalie Beaudoin, diplômée de maîtrise en Loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières, et François Tessier, détenteur d'une maîtrise en études urbaines, de l'INRS-Urbanisation culture et société, ont collaboré avec moi à la rédaction des chapitres six et neuf respectivement.

Enfin, je suis redevable à Élisabeth Coutu, diplômée de maîtrise en Loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières et agente de recherche et de communication au Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec, pour une relecture attentive de l'ensemble du manuscrit.



PRÉSENTATION

Le présent ouvrage est le résultat d'un certain nombre de projets de recherche et de publications que j'ai réalisés au cours des dernières années. Il ne vise pas à faire la synthèse sur le sujet des pratiques culturelles, ni sur celui des temps sociaux. Il se présente plutôt comme le fruit de travaux ponctuels et diversifiés ayant tous comme fil conducteur de grandes enquêtes sur les pratiques culturelles et sur les temps sociaux. De plus, j'ai tenté de mettre en relation ces deux traditions de recherche, en montrant comment des regards croisés sur l'une et l'autre peuvent nous permettre de tirer des enseignements, de procéder à des analyses et synthèses, et d'en arriver à des conclusions de grand intérêt pour la compréhension des dynamismes sociaux qui traversent nos sociétés.

En d'autres termes, presque tous les chapitres qui composent ce livre s'appuient sur des données empiriques et tentent d'associer dans un regard commun des recherches portant à la fois sur les pratiques culturelles et sur l'emploi du temps.

LES ENQUÊTES DE PARTICIPATION CULTURELLE

Depuis les années 1970, parfois un peu avant, la plupart des grands pays occidentaux ont réalisé de vastes sondages sur la participation culturelle. Pour le Québec, il s'agit de cinq sondages menés à cinq années d'intervalle, entre 1979 et 1999, et d'un sixième dont les résultats devraient paraître bientôt. Des rapports ou des synthèses ont été publiés pour chacune de ces années¹. En France, les deux dernières enquêtes ont fait l'objet de nombreux rapports². Quant aux sondages américains, ils s'échelonnent de 1982 à 2002³; j'ai procédé à partir des données originales de ces sondages. C'est principalement sur ces trois traditions – québécoise, française et américaine – que le chapitre 1 se fonde pour les présenter rapidement et en faire un bilan. Les chapitres 2 et 3 y font appel pour traiter de deux médias, le cinéma et la télévision. Le chapitre 8 utilise les mêmes données pour décrire les figures de la participation culturelle selon la diversité des milieux familiaux.

LES ÉTUDES D'EMPLOI DU TEMPS

Au Canada, Statistique Canada a réalisé trois études d'emploi du temps, en 1986, 1992 et 1998, auprès d'environ 10 000 répondants chacune⁴. L'échantillon pour le Québec représente environ le quart de ce nombre. La comparaison avec la France a été menée à partir des données originales d'enquêtes menées en 1986 et 1998⁵. Quant aux données américaines, on peut en avoir un excellent aperçu dans Robinson et Godbey, 1999.

Le dispositif général de ces enquêtes a été présenté dans les ouvrages cités, de même que dans mon ouvrage de 1996.

-
1. 1979 : Delude-Clift, 1979 ; 1983 : Delude, 1983 ; 1989, Pronovost, 1990 ; 1994 : Garon, 1997 ; 1999 : site Internet du ministère de la Culture et des Communications.
 2. Par exemple Donnat et Cogneau, 1990 et Donnat, 1994 et 1998.
 3. *Arts Participation in America, 1982-1992*, 1993 ; 1997 et 2002 *Survey of Public Participation in the Arts*.
 4. Canada, Statistique Canada, 1986, 1992, 1999.
 5. Pour 1998, voir Dumontier et Pan Ké Shon, 1999 ; premières analyses détaillées publiées par l'INSEE dans *Économie et Statistique*, n° 352-353, 2002, ainsi que dans le numéro 285, avril 2003, de la revue *Futuribles*. Pour l'enquête de 1986, voir Grimier, 1992.

Les chapitres 5 à 8 s'appuient sur les données originales d'études d'emploi du temps menées au Canada et en France. Des résultats d'études américaines sont également cités. Une comparaison générale dans la structure des temps sociaux, en France et au Québec (chapitre 5), est suivie de l'examen du passage de la vie active à la retraite dans les deux mêmes milieux (chapitre 6).

Consacrés à la famille, deux autres chapitres s'appuient sur les mêmes dispositifs. Le chapitre 7 porte sur le temps familial et le temps parental, en examinant les questions d'aménagement du temps auxquelles font face les familles actuelles. Après avoir traité des inégalités dans la participation culturelle, en retenant cette fois les données des sondages sur la participation culturelle menés au Québec, selon les types de familles, le chapitre 8 aborde la diversité des structures d'emploi du temps selon les mêmes paramètres.

Deux chapitres échappent à cette règle. Le chapitre 4 présente plutôt une analyse sociohistorique dans les transformations des rapports entre le temps de travail et le temps scolaire, d'où le fait qu'il précède les chapitres plus spécifiquement consacrés aux analyses d'emploi du temps. Le dernier chapitre, enfin, traite de la participation culturelle chez les enfants, et s'appuie sur les données originales d'une enquête menée par Santé Québec en 1999, à laquelle j'ai eu l'honneur de participer.

LES ENQUÊTES DE PARTICIPATION CULTURELLE : UN BILAN¹

De nombreuses enquêtes de participation culturelle ont été effectuées depuis les années 1970 dans la plupart des pays occidentaux et dans certains pays d'Amérique latine et d'Asie. Je ne suis pas en mesure d'en établir une liste même partielle, mais qu'il suffise de mentionner que pratiquement tous les pays d'Europe de l'Ouest en ont réalisé une, y compris les pays nordiques, la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne ; c'est également vrai pour le Mexique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ces enquêtes portent d'ailleurs divers noms : *Arts Participation*, *Arts and Cultural Activities*, *activités culturelles de loisir*, *pratiques culturelles*.

De manière très générale, on peut dire que l'une des raisons majeures de la réalisation d'enquêtes sur la participation culturelle est que ces sondages s'inscrivaient dans l'idéologie de la démocratisation de la culture, issue des politiques culturelles implicites ou explicites des années 1960. En effet, c'est généralement à partir du moment où l'on met en

1. Ce texte est une version remaniée d'une conférence présentée lors du Colloque international sur les statistiques culturelles, Montréal, HEC, octobre 2002 (Pronovost, 2003). Il s'appuie sur un rapport de recherche remis à l'Observatoire de la culture et des communications.

place des dispositifs visant le « développement culturel » (maisons de la culture, création de musées, etc.) que l'on cherche à en mesurer les effets. Les sondages ainsi réalisés ne sont certes pas neutres, puisqu'ils visent généralement à mesurer l'accessibilité à la culture... à la suite de l'intervention des pouvoirs publics. Il est maintenant bien établi que le lien de cause à effet n'est nullement acquis. Les études de participation culturelle ne constituent d'ailleurs que l'un des instruments de mesure envisagés et même mis en place : il y eut les comptes publics de la culture, des systèmes d'indicateurs culturels et même d'ambitieux programmes de statistiques de la culture, qui ont connu une très grande vogue, dans la décennie de 1970 tout particulièrement.

Une des caractéristiques des enquêtes nationales et internationales est de procéder généralement par des échantillons de population plus ou moins vastes et à intervalles plus ou moins réguliers. Il s'agit en fait de sondages, mais dont le thème est la participation du public à telle ou telle activité, sa fréquentation de tel ou tel établissement culturel, ses habitudes de lecture, etc. Au plan méthodologique, donc, la plupart des enquêtes procèdent d'un même modèle même si, bien entendu, il subsiste des différences en ce qui a trait aux modalités de constitution de l'échantillon et de la population visée. La technique consiste à retenir une *sélection* d'activités et à demander aux répondants s'ils ont pratiqué chacune des activités mentionnées dans la liste choisie, au cours d'une période de temps donnée précédant l'enquête (3, 6 ou 12 mois).

La population échantillonnée a souvent été celle de 15 ans et plus, à l'exception notamment des États-Unis et de la première enquête québécoise, dont on a retenu la population âgée de 18 ans et plus. On compte également de plus en plus d'études empiriques portant spécifiquement sur les moins de 15 ans, ce qui témoigne de l'élargissement des catégories d'âge associées à la jeunesse et à la culture, d'une extension manifeste de la catégorie de « jeunes » et d'un traitement empirique analogue aux études portant sur les adultes. À l'autre bout de la pyramide des âges, il est significatif de constater que l'on observe de plus en plus d'études de participation culturelle traitant spécifiquement des personnes âgées et des retraités. Bref, après une période d'observation indifférenciée de la « population », on a maintenant tendance à fragmenter davantage les diverses classes d'âge et de sexe. La population des jeunes de moins de 15 ans reste cependant peu étudiée.

Comme il a été mentionné précédemment, ce sont les pouvoirs publics qui ont le plus souvent pris l'initiative de telles études et qui les ont financées. Il est très rare que les enquêtes n'aient pas été répétées à au moins une ou deux reprises. Depuis au moins une dizaine d'années

se sont aussi ajoutées aux grands sondages publics des études particulières, commanditées par des institutions culturelles, des mécènes ou les pouvoirs publics.

Il subsiste toujours des problèmes de comparaison et de construction d'échantillons comparables, avec lesquels doivent composer les chercheurs et les praticiens. Pour les contrer, on a mis à la disposition des chercheurs d'ineestimables données sociodémographiques et sociologiques, qui ont mené à de grands travaux de synthèse (par exemple, Donnat et Cogneau, 1990).

LE CHAMP D'INVESTIGATION

Le contenu des enquêtes de participation varie grandement en fonction des commanditaires, des événements et des situations nationales. On peut cependant soutenir que les premiers sondages, tout au moins, renvoyaient essentiellement à la culture savante. L'exemple typique est certainement celui des études américaines, qui s'en tiennent à l'assistance à des spectacles d'opéra, de ballet, etc., à la fréquentation de musées et de galeries d'art, à l'écoute de la musique classique; dans les derniers sondages on a ajouté quelques questions sur les activités de loisir. Les enquêtes françaises et québécoises font preuve à cet égard d'une plus grande ouverture, puisque si une bonne partie des enquêtes recouvre les champs de compétences du ministère qui s'occupe de culture, on a posé des questions sur les spectacles populaires, les fêtes et même sur la pratique de sports. Notons que la plupart des enquêtes nationales incluent dans leur définition du champ culturel les habitudes de consommation des médias. On trouve généralement, par exemple, une section importante traitant, outre des habitudes de lecture, de l'écoute de la radio, de l'auditoire de la télévision, des préférences musicales, de l'assistance au cinéma: les enquêtes françaises et québécoises sont très diversifiées sur ces thèmes.

Encore une fois, au risque de généraliser, on peut dire que le champ culturel initial visé par les enquêtes de participation culturelle renvoyait en grande partie à une notion de culture savante, que l'on voulait rendre accessible au plus grand nombre; il s'agissait bien de « mesurer » les progrès de la démocratisation de la culture savante. À preuve, certains domaines reviennent constamment – musées, habitudes de lecture, assistance à des spectacles de théâtre et à des concerts de musique classique tout particulièrement –, alors que d'autres domaines gravitent autour de cette sélection première. Les champs d'investigation ont ainsi évolué au fil des changements sociaux et culturels. Par exemple, les médias de

masse occupent maintenant une place plus grande que dans les premières enquêtes ; les choix télévisuels sont très détaillés dans les dernières enquêtes françaises (mais sont absents des enquêtes commandées par la National Endowment for the Arts). On a également élargi la gamme des spectacles retenus, tenté de mesurer plus finement les choix musicaux, ajouté des questions sur les pratiques en amateur et inclus des données sur les pratiques associatives.

On assiste de nos jours à un élargissement certain de la notion de culture. Les documents plus récents portant sur l'évaluation des politiques culturelles ou encore ceux qui ont trait à la définition de nouvelles politiques culturelles renvoient à un univers beaucoup plus large, reconnaissant le rôle des médias, celui de l'école, faisant référence à des pratiques culturelles populaires (cinéma, habitudes d'écoute de la musique, etc.) ou à la culture scientifique et technique, bref proposant implicitement ou explicitement une notion plus ouverte de la participation à la culture, que reflètent les sondages récents.

PORTÉE ET LIMITE DES ENQUÊTES DE PARTICIPATION CULTURELLE

Je ne traiterai pas ici des difficultés proprement méthodologiques inhérentes à des sondages dont le contenu varie dans le temps, dont les échantillons ne sont pas toujours comparables et dont les nomenclatures variées posent d'inévitables problèmes de comparaison. Ces difficultés ont été régulièrement abordées dans les essais de synthèse ou d'étude portant sur des séries temporelles. Il ne s'agit nullement d'un cas particulier, puisque tel est le lot de la plupart des études du genre. Je noterai ici, cependant, qu'il y a peu de consensus au plan international quant au choix des catégories d'activités culturelles ; par exemple, la seule fréquentation des musées renvoie très souvent à des libellés différents ; la définition d'une activité aussi simple que la lecture pose problème. Par contre, pour prendre le cas des études d'emploi du temps, un certain consensus s'est progressivement dessiné autour de la nomenclature des activités quotidiennes, ce qui rend les comparaisons un peu plus aisées.

Notons tout d'abord qu'il s'agit essentiellement d'enquêtes descriptives. Les catégories démographiques utilisées demeurent également très rudimentaires (à l'exception de celles de l'enquête française). Généralement, il n'y a pas de cadre d'analyse. La mise en rapport des pratiques culturelles avec d'autres champs – travail, famille, loisirs, etc. – est pratiquement impossible. Le contexte des activités culturelles, les réseaux sociaux demeurent pratiquement escamotés.

Une difficulté manifeste est celle de l'écart entre les déclarations des répondants et les pratiques effectives. Si l'on peut considérer comme une information valable le fait de répondre que l'on est allé au moins une fois au musée au cours des derniers mois, le nombre total de visites déclaré reste fort aléatoire. La période de référence peut être fixe pour le sondage (généralement les douze derniers mois), mais pas nécessairement pour l'informateur dont la mémoire peut fléchir ou se reporter inconsciemment à une période plus courte ou plus longue. Il n'est pas indifférent d'ailleurs que l'enquête s'étende sur une année entière (comme ce fut généralement le cas pour les premières études françaises) ou qu'elle se déroule sur une courte période de temps, généralement deux à trois semaines dans la plupart des cas ; il n'est pas indifférent non plus que la période de sondage soit située au printemps, à l'été ou à l'automne.

Il faut aussi rappeler, comme on l'a fait en France et aux États-Unis, qu'il ne s'agit pas d'études longitudinales où le même échantillon serait suivi dans le temps. Chacun des sondages reflète autant les transformations des pratiques que les mutations structurelles de la population.

Si l'on s'en tient aux enquêtes et sondages sur le public des arts, on constate que ceux-ci tentent d'obtenir une mesure quantitative de la fréquentation de certaines disciplines (théâtre, musique, etc.), de certains établissements (musées, par exemple) ou de certains genres (tout particulièrement dans le cas de la musique), tout en faisant appel à des nomenclatures différentes sinon contradictoires (Bellavance, 1994). La synthèse de Donnat et Cogneau (1990) rappelle que les sondages sur les pratiques culturelles sont généralement centrés sur des activités qui relèvent du domaine de compétence ou du champ d'intérêt du commanditaire. Les « données » recueillies portent sur les déclarations que font les sujets individuels quant à leur participation à des activités culturelles, à leur présence à des événements culturels ou à leur fréquentation d'établissements culturels.

Il y a encore le biais culturel souvent explicite dans le choix même des activités sélectionnées dans les enquêtes, biais très souvent fondé soit sur les normes sociales (on choisit des activités qui supposent une référence à ce qui est « actif » plutôt que « passif », même si dans les faits une telle distinction est pratiquement impossible à faire), soit sur des choix de classe sociale, particulièrement dans le cas de la culture dite savante ou cultivée (ainsi, les musées sont régulièrement mentionnés dans les enquêtes culturelles, mais jamais ou rarement la « contemplation de la nature »). Les informateurs eux-mêmes sont très souvent conscients des activités « les plus nobles » et peuvent avoir tendance à surestimer leur

participation en certains cas et à la sous-estimer en d'autres situations ; il est ainsi notoire que le temps consacré à la télévision a tendance à être sous-estimé dans les sondages.

Prenons aussi l'exemple des « pratiques en amateur ». Une enquête française (Donnat, 1996) retient une douzaine d'activités relevant du domaine artistique disons « noble » (jouer d'un instrument de musique, écrire, s'adonner aux arts plastiques), alors que le sondage américain de 2002 retient la poterie, la broderie et la photographie. Ces choix ne relèvent pas uniquement du hasard mais de différents univers culturels de référence.

Mentionnons également la signification même de la « participation » à une activité culturelle, laquelle suppose indéniablement des normes et degrés différents d'implication. Les contraintes des sondages imposent de mettre sur le même pied le fait de lire le journal de manière superficielle ou attentive, de jouer d'un instrument de musique avec des amis ou en solitaire. La fréquentation d'un musée renvoie à une diversité d'approches, de temps et à un retour éventuel sur l'événement. L'écoute de la radio peut être faite à titre d'activité d'ambiance ou pour elle-même. Et ainsi de suite.

L'étude des activités culturelles n'est donc qu'une facette des comportements quotidiens. Il s'agit d'un niveau relativement superficiel de la culture. Cette étude se révèle néanmoins d'un grand intérêt, car elle met en lumière la structure des comportements, ainsi que les processus sociaux à l'œuvre dans toute société (stratification sociale, stéréotypes, subcultures, etc.). Comme il a été mentionné, peu de pays occidentaux ont négligé de procéder à au moins une enquête de participation culturelle, de sorte que l'on dispose maintenant de séries temporelles certes sommaires, mais très riches d'informations et de questionnements.

UNE CERTAINE IMAGE DE NOUS-MÊMES

J'ai eu l'occasion d'étudier plus en détail trois séries d'enquêtes : celles réalisées en France, au Québec et aux États-Unis, dont voici quelques caractéristiques techniques au tableau 1.1.

Il est à noter que l'enquête américaine de 1997 présentait de telles divergences méthodologiques que la National Endowment for the Arts (NEA) ne la retient plus dans ses comparaisons. Ajoutons encore que la communauté européenne a réalisé, en 2001, une enquête dans les 15 États

TABLEAU 1.1
Enquêtes publiques internationales
en matière de participation culturelle
France, Québec et États-Unis

Pays	Année	Taille de l'échantillon	Commanditaire
France	1973-1974	1 987	Ministère de la Culture
	1981-1982	3 984	
	1988-1989	4 997	
	1997	3 002	
Québec	1979	2 983	Ministère de la Culture et des Communications
	1983	2 316	
	1989	2 900	
	1994	4 894	
	1999	5 997	
	2004	6 670	
États-Unis	1982	17 254	National Endowment for the Arts
	1985	13 675	
	1992	12 736	
	(1997)	12 349	
	2002	17 745	

membres auprès de 16 200 Européens². J'ai toutefois réalisé que la comparaison stricte était pratiquement impossible, essentiellement en raison de la diversité des nomenclatures. Prenons l'exemple pourtant a priori facile des habitudes de lecture. Des trois cas que j'ai étudiés, il faut d'abord exclure les États-Unis, car la seule question posée a varié selon les enquêtes et porte sur la seule lecture de romans, de nouvelles et de poésie, prise en bloc. En France on interroge les répondants sur leur lecture de quotidiens, magazines ou livres « *tous les jours ou presque* », « *plusieurs fois par semaine* », « *environ une fois par semaine* », « *plus rarement* », « *jamais ou pratiquement jamais* ». Au Québec on pose la même question en donnant comme réponses possibles : « *très souvent* », « *souvent* », « *rarement* », « *jamais* ». Ici, le libellé des réponses ne permet que des comparaisons approximatives.

Les difficultés sont encore plus grandes pour l'étude des genres de lecture, de livres et de magazines tout particulièrement. Les enquêtes françaises sont très détaillées quant aux genres de romans, tiennent compte des dictionnaires et des encyclopédies, par exemple, alors qu'au

2. <<http://Europa.eu.int>>.

Québec on ne tient pas compte des prix littéraires et de la littérature classique, mais on inclut l'ésotérisme et les ouvrages de psychologie populaire.

La comparaison des genres de musique écoutés ou préférés pose autant de problèmes. À la difficulté des comparaisons s'ajoute celle de la diversité, voire de l'incompatibilité des questions posées.

De manière plus générale, les enquêtes tiennent compte d'un noyau culturel renvoyant à la culture savante, mais abordent très différemment d'autres champs, renvoyant à des intérêts culturels différents. Par exemple, les enquêtes françaises sont plus détaillées pour les genres de lecture, tant romans que magazines, le contexte social de la lecture, l'écoute de la télévision (type d'émissions, identification de certaines d'entre elles), les choix de films, la connaissance de certaines personnalités, certaines pratiques en amateur, l'utilisation d'Internet; elles abordent également les « sorties » et les réceptions. Aux États-Unis, l'un des modules les plus intéressants et inédits porte sur la participation culturelle par médias interposés, un autre module porte sur la socialisation à la culture. Au Québec, je dirais que l'on est plus attentif à certains aspects de la culture populaire.

En d'autres termes, les enquêtes de participation culturelle renvoient à une double représentation de la culture: une vision occidentale de culture savante, un univers périphérique relevant des intérêts culturels propres à une société donnée. Dans ce dernier cas, on peut y retracer une certaine conception du champ de la culture, une représentation culturelle de la culture. Ici, ce que l'on tente de mesurer renvoie autant aux catégories dominantes de la culture dans un pays donné qu'à des pratiques spécifiques.

L'INTENSITÉ DE LA PARTICIPATION CULTURELLE EN FRANCE, AU QUÉBEC ET AUX ÉTATS-UNIS : COMPARAISONS SOMMAIRES

Après un examen attentif des trois séries d'enquêtes, j'ai retenu un certain nombre d'activités qui pouvaient être raisonnablement comparées en ce qui a trait au taux de participation. J'ai aussi retenu certains résultats nationaux qui étaient significatifs de tendances lourdes, même si on n'en retrouve pas les données dans toutes les enquêtes. C'est pourquoi, à l'occasion, on trouvera des tableaux qui ne portent que sur la France ou les États-Unis.

Les habitudes de lecture

Il n'est malheureusement pas possible de comparer les habitudes de lecture des Américains. En effet, la seule question posée a varié selon les enquêtes et porte sur la seule lecture de romans, de nouvelles et de poésie. La comparaison avec la France est modestement possible.

On sait que les taux de lecture ont chuté au Québec entre 1994 et 1999. Il en est de même en France, entre 1989 et 1997, de même qu'aux États-Unis entre 1982 et 2002 pour la lecture de romans et de poésie. Or, si les taux de lecture de quotidiens sont relativement identiques en France et au Québec, la comparaison fait ressortir nettement une intensité plus forte de la lecture en France, particulièrement pour les magazines et les livres ; les écarts avec le Québec sont au-delà de 20 points. De même, la seule lecture de romans et nouvelles donne des taux de lecture de livres plus élevés aux États-Unis qu'au Québec, tous genres de livres confondus. Après une expansion notable du lectorat en Occident, la plupart des pays enregistrent maintenant une chute, tout particulièrement chez les jeunes : au Québec, entre 1994 et 1999, c'est 10 % de moins de jeunes de 15 à 17 ans et de 18 à 24 ans qui lisent sur des supports traditionnels. Cependant, en France, les magazines et les livres résistent davantage à la chute des taux.

La comparaison quant aux achats de livres indique qu'en France le pourcentage d'acheteurs tend à augmenter légèrement (passant de 62 % à 63 % entre 1989 et 1997), alors qu'il est en régression constante depuis dix ans au Québec (passant de 58 % à 55 % entre 1989 et 1999). Sur presque tous les plans, la comparaison France-Québec quant aux habitudes de lecture indique un intérêt plus accentué et plus constant en France.

TABLEAU 1.2
Habitudes de lecture
France et Québec (en pourcentage)

	Quotidiens	Magazines	Livres
France 1997	73	84	74
Québec 1999	71	56	52

France : quotidiens et magazines : tous les jours ou régulièrement ;
livres : au moins un au cours des 12 derniers mois.

Québec : pourcentage des réponses « très souvent » et « assez souvent ».

TABEAU 1.3
Achats de livres
France et Québec
Population âgée de 15 ans et plus, décennie de 1990 (en pourcentage)

France		Québec		
1989	1997	1989	1994	1999
62	63	58	56	55

En raison de la diversité des nomenclatures, il est très difficile de comparer les préférences pour ce qui est des genres de livres ou de magazines. Comme le signale Olivier Donnat (1998), toute hiérarchie est dépendante de la liste des genres proposés. Qui plus est, les enquêtes française et québécoise portent sur les genres de livres *possédés*, *lus de temps à autre*, *le plus souvent* ou *préférés*, ce qui ne facilite pas la comparaison! En comparant la hiérarchie des genres lus ou préférés, dans les deux enquêtes, il ressort que, des deux côtés de l'Atlantique, le roman constitue nettement le genre le plus populaire. Par exemple, le quart des répondants québécois déclare lire des romans (les trois quarts si l'on retient la lecture *de temps à autre*) et le tiers des répondants français des romans autres que policiers ou d'espionnage. Outre les romans en général, au Québec, romans policiers et biographies sont les genres préférés; en France, il s'agit également de romans policiers puis de livres d'histoire. En règle générale, comme les taux de lecture de livres sont plus forts en France, certains genres recueillent probablement un lectorat plus important, notamment les ouvrages de littérature classique, les ouvrages scientifiques et les essais. On est plus nombreux à acheter des livres en France (au moins +8%). Un très faible pourcentage de foyers ne possède pas de livres. À ce sujet, un quart des Français et un tiers des Québécois déclarent posséder plus de 200 livres. Les Québécois fréquentent plus souvent les bibliothèques municipales que les Français.

Quant aux magazines, leur nomenclature et le libellé des questions interdisent une comparaison honnête. On notera cependant, quelles que soient l'enquête et la méthodologie utilisées, une relative stabilité des genres préférés ou lus de temps à autre. En France, l'enquête permet de conclure à la progression des magazines de loisirs et des magazines de télévision. Au Québec, on peut signaler le déclin des condensés et de la bande dessinée, un léger recul des revues scientifiques, mais une progression très nette des revues d'art.

Une autre tendance similaire entre la France et le Québec mérite d'être signalée, à savoir la progression constante de la lecture pour des raisons professionnelles : « 27 % des Français ont lu, pendant leurs loisirs, un livre pouvant leur être utile professionnellement, contre 20 % en 1989 », écrit Olivier Donnat (1998, p. 74). Or, ces taux sont pratiquement les mêmes que ceux observés au Québec pour le choix de lire des livres « parce que c'est utile pour le travail ou pour les études ». Sur ce sujet, le Québec dispose de données longitudinales qui confirment cette tendance à la professionnalisation de la lecture, mais aussi, ne l'oublions pas, au maintien de la motivation principale à la lecture, soit le plaisir de lire (plus de 90 % de mentions dans les trois dernières enquêtes québécoises).

La fréquentation de certains établissements culturels

La fréquentation des musées et des bibliothèques constitue l'un des prototypes de la participation culturelle. Malheureusement, la nomenclature varie selon les enquêtes. Dans certains cas, il peut s'agir de musées en général, dans d'autres cas des seuls musées d'art et dans d'autres cas, enfin, on a construit une sorte d'index de fréquentation des musées de tous types. Quoi qu'il en soit, la comparaison avec la France fait ressortir qu'à ce chapitre la population québécoise fréquente plus assidûment la plupart des établissements culturels : le cas est très clair pour les bibliothèques, où les taux de fréquentation et d'abonnement sont plus élevés qu'en France.

Pour les musées, la diversité des nomenclatures porte à ne pas conclure trop vite. En particulier, si l'on ne retient que la fréquentation des musées d'art (seule question dans l'enquête américaine), les taux sont légèrement moins élevés aux États-Unis qu'au Québec (27 % aux États-Unis, 31 % au Québec). De plus, comme la fréquentation est mesurée par plusieurs questions, cette technique a pour effet d'accroître les taux de réponse positive. Il est donc fort possible que la fréquentation des seuls musées d'art soit relativement de même intensité au Québec et en France et un peu moins élevée aux États-Unis, mais qu'en cumulant la participation à tous types de musées, en particulier les musées régionaux dont la fréquentation est importante en région, la population québécoise fréquente un peu plus qu'en France les musées de tous genres, mais dans des proportions analogues aux taux américains.

TABLEAU 1.4
Fréquentation de certains établissements culturels
France, Québec et États-Unis
Population âgée de 15 ans et plus*, décennie de 1990 (en pourcentage)

	France		Québec		États-Unis	
	1989	1997	1989	1999	1992	2002
Musées**	30	33	39	39		
Musées d'art seulement			28	31	27	27
Galeries d'art	15	15	23	21		
Inscrit dans une bibliothèque municipale	17	21	29	32		
Fréquentation d'une bibliothèque	23	31	45	46		

*États-Unis : population âgée de 18 ans et plus.

**Tous genres de musées au Québec et en France.

L'assistance à certains types de spectacles

En comparaison de la France, les données indiquent que les taux d'assistance à des spectacles sont généralement plus élevés au Québec : tel est le cas très net pour ce qui est du cinéma et des matchs sportifs, et de manière étonnante pour le théâtre professionnel. Les taux québécois se rapprochent des taux américains pour les concerts de musique classique de même que pour l'opéra. En ce qui a trait au cinéma, le Québec a connu une progression remarquable des taux de fréquentation, et le mouvement semble avoir été le même aux États-Unis, avec un peu moins d'intensité.

Toujours par rapport aux États-Unis, on peut noter un mouvement inverse quant aux spectacles de jazz et aux matchs sportifs. En effet, alors que l'assistance américaine s'accroissait pendant la dernière décennie, les taux avaient tendance à décliner au Québec. Dans les trois cas, le théâtre professionnel connaît une légère progression, alors que le mouvement est inverse pour les spectacles au Québec et en France.

L'enquête française nous apprend par ailleurs que les spectacles de rue sont en progression (elle est la seule à avoir identifié ce genre de spectacles). Elle permet également de conclure que sur toute une vie, à quelques exceptions près, la proportion des *pratiquants* a eu tendance à augmenter. Ainsi, 57 % des Français sont déjà allés au théâtre, 77 % au cirque, 57 % à un spectacle de rue. Sur la base de cette enquête, on peut dire que la plupart des genres classiques (jazz, musique classique, danse) maintiennent leur auditoire, les populations plus jeunes remplaçant les

TABLEAU 1.5
Assistance aux spectacles
France, Québec et États-Unis
Population âgée de 15 ans et plus*, décennie de 1990 (en pourcentage)

	France		Québec		États-Unis	
	1989	1997	1989	1999	1992	2002
Cinéma	49	49	51	72	59	60
Théâtre professionnel	14	16	–	21	14	12
Concert de musique classique	9	9	14	13	13	12
Opéra	–	–	5	8	3	3
Concert rock	10	9	14	13	–	–
Concert de jazz**	6	7	12	7	11	11
Match sportif	25	25	42	32	37	35

*États-Unis : population âgée de 18 ans et plus.

**Jazz ou blues au Québec.

TABLEAU 1.6
Taux de participation à certaines activités culturelles
États-Unis, 1982, 1985, 1992 et 2002 (en pourcentage)

	1982	1985	1992	2002
Spectacle de jazz	9,6	9,5	10,6	10,8
Concert de musique classique	13,0	12,7	12,5	11,6
Opéra	3,0	2,6	3,3	3,2
Autres spectacles musicaux	18,6	16,6	17,4	17,1
Théâtre*	11,9	11,6	13,5	12,3
Ballet	4,2	4,3	4,7	3,9
Musée d'art	22,1	21,9	26,7	26,6
Sites historiques	39,0	36,0	34,5	31,6
Lecture**	56,9	56,1	54,0	46,3
Cinéma	63,0	59,0	59,0	59,6

*Littéralement : participation en direct à un spectacle non musical (*plays*).

**Poésie, romans et nouvelles ; la question a varié selon les enquêtes.

Sources : *Arts Participation in America, 1993*, pour 1982 à 1992. *2002 Survey of Public Participation in the Arts*, pour 2002.

populations qui les délaissent, tandis que de nouveaux genres (cirques, spectacles de rue) manifestent de nouvelles formes d'expression, auxquelles on peut ajouter de nouveaux types de spectacles, dont les spectacles d'humour, bien documentés au Québec. Quant à certains genres, tout particulièrement le théâtre, leur progression se poursuit.

Les pratiques en amateur

En raison de la diversité des nomenclatures, il est très difficile de connaître assez précisément la situation en ce qui concerne les pratiques en amateur. De plus, très clairement, les préoccupations diffèrent quant au contenu de la « culture populaire ». Les pourcentages sont très faibles dans le cas de certaines activités.

J'ai eu l'occasion de signaler l'importance de ce secteur d'activité. En généralisant beaucoup, il apparaît que la pratique d'un instrument est de l'ordre d'environ 15 % en France et au Québec, peut-être un peu plus faible aux États-Unis. La pratique de l'écriture semble plus forte au Québec, le chant plus important chez les Américains et le dessin ou la peinture plus populaire en France. De même, la pratique de la photo (peut-être de la vidéo) semble plus intense au Québec.

Les données françaises indiquent que les taux passent du simple au double si l'on tient compte non pas des douze derniers mois, mais de la pratique tout au cours de la vie. Près de la moitié de la population française a déjà pratiqué l'une ou l'autre des douze principales activités artistiques en amateur répertoriées. Dans l'enquête américaine, les deux tiers des répondants disent avoir pratiqué à l'occasion l'une ou l'autre des treize activités répertoriées. Par-delà la nomenclature et les choix d'activités, nous sommes bien en présence d'un phénomène qui touche probablement *la majorité* de la population occidentale.

Les données américaines, pour leur part, sont relativement détaillées quant aux cours et aux leçons que les répondants ont suivis. On y apprend que le tiers des répondants a déjà suivi des cours de musique, dont le quart pendant les douze derniers mois. Entre le cinquième et le quart de la population américaine a également déjà suivi des cours d'art ou d'artisanat, d'écriture ou d'histoire de l'art ou de la musique (*art appreciation, music appreciation*). La plupart des taux sont cependant en baisse, contrairement à la situation française.

Les pratiques en amateur se situent à la frontière de la culture populaire et de la culture savante, elles chevauchent très nettement ces deux univers, et en forment sans doute le lien le plus étroit. Dans les cycles de vie, on observe parfois un cheminement qui ne se dément

jamais, par-delà les fluctuations inévitables engendrées par les circonstances et les événements. Olivier Donnat observe que « faire de la musique est l'activité artistique qui mérite le plus l'appellation de *pratique de toute une vie* » (1996, p. 63). Ce qui est tout à fait remarquable, car la pratique en amateur suppose implicitement une sorte de « carrière » culturelle qui n'a aucune prétention professionnelle, mais qui en même temps s'appuie sur un projet continu de participation à la culture. Le « public » de la culture est formé d'artistes dans l'âme ou de personnes qui ont entretenu un contact étroit avec tel ou tel genre d'activités. En fait, les sondages montrent bien que les consommateurs de certains genres de spectacles ont très souvent pratiqué l'activité elle-même ; le cas est très net en ce qui concerne le théâtre, la danse et la musique classique. Ainsi, le taux de fréquentation des spectacles de théâtre est presque deux fois plus élevé chez ceux qui ont déjà fait partie d'une troupe de théâtre amateur (ou qui en sont encore membres) que dans la population en général. Chez les amateurs, le niveau de pratiques culturelles est généralement deux à trois fois supérieur à la moyenne.

Il est difficile de généraliser de telles données à la situation québécoise, mais on peut penser que la tendance est analogue, sans que l'on puisse vraiment établir les écarts par rapport à la France ou aux États-Unis. On peut cependant se risquer à avancer que la population américaine suit de manière plus intense qu'au Québec des cours et des leçons dans le domaine artistique en général, mais que le pourcentage total de la population ayant suivi divers cours est en hausse. Il est à noter que seul le Québec a posé des questions sur la pratique des loisirs scientifiques.

Genres de musique et différences culturelles

Il est intéressant de comparer l'étude des genres musicaux préférés dans les diverses enquêtes. Celles-ci renvoient certainement à des différences culturelles. La nomenclature des choix musicaux, à elle seule, indique le fossé qui peut séparer diverses populations. Toutefois, dans les trois enquêtes étudiées, certains genres se recoupent assez nettement : musique classique, rock, jazz, musique d'opéra ou d'opérette, musique western ou country (Québec et États-Unis). Dans ces cas, on y apprend que la musique classique est écoutée ou préférée par environ le quart des Français et des Québécois, et par près de la moitié des Américains, mais pour ce qui est du premier choix, il s'agit de la quatrième mention, plus forte en France qu'aux États-Unis. Quant aux autres genres de musique que l'on peut raisonnablement comparer, le jazz et surtout le rock semblent nettement plus populaires aux États-Unis. Opéra et opérette demeurent des genres peu écoutés.

Mais là s'arrêtent pratiquement les ressemblances. Ainsi, le genre le plus populaire en France renvoie... aux variétés françaises, alors qu'il s'agit de la musique country-western aux États-Unis; pour le Québec, les choix sont moins nets. Aux États-Unis on fait aussi mention des genres *gospel*, *big band*, *soul*, *reggae*, *barbershop*. En France, la *musique internationale* et la *musique du monde* sont mentionnées et apparaissent comme des genres davantage écoutés. Le Québec est le seul à avoir retenu des genres musicaux reliés aux chansonniers et aux auteurs-compositeurs-interprètes.

En bref, il s'avère un peu difficile de comparer vraiment les préférences musicales en raison des différences culturelles, des nomenclatures peu uniformes et du libellé de la question. Mais les quelques comparaisons possibles dessinent des univers musicaux assez spécifiques de chacun des pays étudiés.

Participation à certaines autres activités

La diversité des nomenclatures interdit des comparaisons très strictes. De manière générale, et en référence à d'autres travaux et sondages, on peut probablement affirmer que la participation à des associations en général et à des associations culturelles ou artistiques en particulier est plus faible au Québec. Il est bien documenté que les pays anglo-saxons ou de tradition protestante ont des taux de bénévolat plus élevés³. Depuis une dizaine d'années, les taux fluctuent entre 30 % et 34 % au Québec (32 % en 1999, comparativement à 37 % en France et au-delà de 40 % aux États-Unis). Ils seraient stables au Québec et en France, en légère hausse aux États-Unis.

On y apprend également que les Américains semblent se passionner plus que les Québécois pour l'achat d'œuvres d'art, mais la notion d'*œuvre d'art* peut renvoyer à des réalités différentes.

Un certain nombre de comparaisons sont également possibles pour certaines activités récréatives et sportives. Ainsi, l'enquête française présente des données intéressantes sur les « sorties ». Comme l'écrit encore Olivier Donnat, malgré le développement spectaculaire de la consommation audiovisuelle domestique, on n'est jamais autant sorti le soir. Ainsi, 20 % des Français déclarent ne jamais sortir le soir, 5 % des Québécois déclarent ne jamais sortir le soir pour aller au restaurant. Pour les mêmes catégories, c'est plus du tiers des Français et des Québécois qui sortent au

3. Par exemple, Riffault, 1994, et la dernière enquête de Statistique Canada sur le bénévolat.

moins une fois par semaine. En référence aux données françaises, on y apprend que la sortie nocturne la plus importante consiste à se rendre chez des amis (61 % des répondants), puis à aller au restaurant ou chez les parents (42 % et 40 % respectivement). Un Français sur cinq reçoit quelqu'un à déjeuner ou dîner au moins une fois par semaine. En comparaison, au Québec, 65 % des répondants de l'enquête de 1999 déclarent visiter des parents ou des amis toutes les semaines ou quelques fois par mois. En référence aux données françaises (puisque les enquêtes québécoises antérieures étaient muettes à ce sujet), il semble que la proportion des « sortants » tend à décroître légèrement, après une montée spectaculaire dans les années 1980 : ce phénomène est probablement lié au vieillissement de la population.

On peut constater également que le jardinage et le bricolage sont très populaires aux États-Unis, de même que les *parcs d'amusement*. La France vient probablement au dernier rang des trois pour les activités physiques. À ce chapitre, la comparaison Québec-États-Unis ne se fait pas au désavantage du Québec.

La participation à des fêtes et festivals renvoie à des univers de référence différents, tout en étant en plus mesurée différemment ; la comparaison est donc pratiquement impossible, mais elle demeure utile à titre indicatif. On soulignera qu'en France on assiste à des fêtes foraines (48 %) et à des bals publics (30 %), notions pratiquement inconnues ici, alors qu'au Québec il est question entre autres de festival de jazz (25 %), de festival de la chanson (9 %), de festival d'humour (13 %), de festival culturel ou artistique (19 %) et de festival populaire (17 %). Les données du Québec mettent donc en évidence, plus qu'en France, la diversité des fêtes et festivals. Au total, la moitié des répondants ont assisté à au moins un des six genres de festival mentionné dans l'enquête québécoise.

Les contraintes à la participation

Le questionnaire québécois contient, depuis 1989, diverses questions portant sur les obstacles à la participation à des spectacles. L'enquête américaine, pour sa part, détermine certaines contraintes à la participation. Une différence méthodologique importante explique les écarts dans les taux de réponse pour des questions relativement semblables. Aux États-Unis on a expressément mentionné certaines contraintes, alors qu'au Québec la question était ouverte ; le fait de poser une question précise entraîne *de facto* des taux de réponse beaucoup plus élevés.

Notons en premier lieu que 70 % des répondants québécois ont indiqué qu'ils souhaitaient augmenter leur assistance à des spectacles. L'enquête américaine est plus spécifique et indique que la moitié des répondants se disent intéressés à assister à davantage de spectacles musicaux ou non musicaux ; près des deux tiers choisiraient d'aller plus souvent dans des musées. Le premier choix est les musées, qui sont suivis des spectacles musicaux. La plupart des enquêtes concluent, et cela est confirmé par l'étude américaine, qu'en fait les répondants souhaitent généralement augmenter leur assistance à des activités ou à des événements qui leur sont déjà familiers.

Malgré des libellés différents, on peut comparer ce qu'il en est de certains obstacles à la participation. Certaines réponses possibles dans les enquêtes québécoise et américaine sont tout à fait comparables. Ainsi, on y apprend que les Américains comme les Québécois sont sensibles au manque de temps et aux aspects économiques des sorties ; avec le « manque d'intérêt », selon mon expérience, ce sont les trois principaux obstacles à la participation culturelle. L'enquête américaine nous apprend en outre que, des deux côtés de la frontière, on est sensible à l'éloignement des salles.

Ayant eu l'occasion d'étudier cette question, je me permets de généraliser ici certaines conclusions que j'en ai tirées⁴. Les trois dernières enquêtes québécoises révèlent que « le manque de temps » représente un facteur important limitant l'assistance à des spectacles ou la fréquentation des établissements culturels. Le « manque d'intérêt » représentait également un obstacle important dans l'enquête québécoise de 1989, mais on le retrouve moins par la suite. Par ailleurs, les enquêtes de 1989, 1994 et 1999 démontrent que, parmi la population qui *souhaite assister à plus de spectacles*, la majorité ou presque, selon les enquêtes, invoque le manque de temps, mais à peine le quart le prix des billets ou le coût des « sorties » ; les autres raisons mentionnées sont le fait d'une minorité de répondants. Ceux qui *ne souhaitent pas aller plus souvent à des spectacles* invoquent des raisons tout à fait différentes : c'était d'abord le « manque d'intérêt » dans l'enquête de 1989, mais dans les enquêtes ultérieures, les arguments de nature économique ont semblé prendre de l'importance.

Plus que d'« obstacles », il faut ici parler de barrières culturelles et socioéconomiques. Les sondages démontrent que plus on est « actif » en matière de participation culturelle, plus on se dit intéressé, et plus on invoque le « manque de temps » : dans l'ensemble, il y a une relation

4. Dans mon ouvrage *Loisir et société. Traité de sociologie empirique*, 2^e éd., 1997, p. 142-145.

presque symétrique entre la contrainte du temps perçue et la participation culturelle, de même qu'entre la participation culturelle et le degré de scolarité. Or, ceux qui disposent de plus de temps sont précisément ceux-là mêmes qui participent le moins aux activités culturelles : leur constellation d'activités étant moins dense, ils ne peuvent donc pas invoquer le manque de temps, mais plutôt leur « manque d'intérêt », traduisant de ce fait leur relative absence de l'univers de la participation culturelle. Le fait d'avoir le sentiment de manquer de temps provient d'une plus grande densité de participation culturelle, elle-même fortement reliée à la stratification sociale.

Modes d'apprentissage et socialisation

Dès sa deuxième enquête la NEA s'était intéressée à ce qu'elle appelait la *socialisation*, c'est-à-dire les modalités et les processus qui mènent à la participation culturelle. Dans son rapport de 1989, Richard J. Orend (1989) avait analysé des facteurs tels que le fait d'avoir suivi des cours ou des leçons à l'école ou à l'extérieur, le fait de vivre dans un milieu familial qui fréquente des établissements culturels ou assiste à des spectacles ou joue de la musique. L'analyse révélait qu'en 1982, 43 % des Américains n'avaient suivi ni cours, ni leçons, que 57 % n'avaient assisté pendant leur enfance à aucune des activités répertoriées dans l'enquête. Au total près du tiers d'entre eux n'avaient connu aucune expérience de *socialisation*. La conclusion était claire : toute forme de contact avec la culture et les arts pendant l'enfance se traduit par des taux de participation plus élevés à l'âge adulte. Dans un grand nombre de cas, l'âge auquel se déroule le processus est crucial, notamment entre 18 et 24 ans, âge auquel les taux déclinent ; les cours et les leçons ont une influence plus déterminante que la seule assistance à une activité. Vingt ans plus tard le pourcentage de ceux qui n'ont suivi ni cours ni leçons n'a chuté que de 3 % ! L'enquête française sur les amateurs va dans le même sens : « le fait d'avoir des parents amateurs augmente de manière très significative les chances d'en devenir un soi-même », écrit Olivier Donnat (1996, p. 56). L'effet est encore plus sensible dans un secteur investi par les parents.

Les enquêtes québécoises sont pratiquement muettes sur ce sujet.

Malgré le caractère sommaire des informations contenues dans la dernière enquête américaine, sa conclusion, pourtant déjà bien étayée, ne fait qu'ajouter à la preuve. Près de 40 % des enfants âgés de 0 à 17 ans suivent des cours ou des leçons, environ le quart est amené au musée ou à un spectacle vivant. Nous ne disposons pas de données similaires dans les enquêtes québécoises, à l'exception du fait que 63 % des répondants de 1999 avaient déjà suivi des cours en art pendant leurs études.

TABLEAU 1.7
Taux de participation à des cours et des leçons selon le groupe d'âge
États-Unis, 2002 (en pourcentage)

Moins de 12 ans	22
Entre 12 et 17 ans	31
Entre 18 et 24 ans	24
Plus de 25 ans	12
Tout au long de la vie	46

Mesuré à partir de la participation à 8 types de cours ou de leçons différents.

La médiatisation de la culture

L'écoute de la musique, pour prendre cet exemple, a fait l'objet de nombreuses mesures ; les nomenclatures varient considérablement mais on sait que l'écoute de divers genres musicaux ne peut être restreinte à la seule assistance à des spectacles ; par exemple, 13 % des répondants au Québec ont déclaré assister à des spectacles de musique classique, près de 16 % aux États-Unis et 9 % en France. Or, deux fois plus de répondants québécois (près de 28 %) désignent la musique classique comme l'un de leurs genres préférés, essentiellement écouté à la radio FM et sur disque. L'enquête américaine nous apprend que les Américains déclarent écouter la musique classique sur disque dans les mêmes proportions, un peu plus à la radio, mais aussi que le tiers d'entre eux l'écoutent via la télévision ou à partir d'une vidéocassette.

Plus encore, l'enquête américaine révèle que le théâtre et d'autres spectacles sont regardés à la télévision par environ le quart de la population (il y a même 6 % des répondants qui déclarent écouter des radio-théâtres) et que, pour les arts visuels, il s'agit de 45 % de la population.

Il n'est plus possible de restreindre l'étude des pratiques culturelles à la seule présence sur des lieux ou à la fréquentation des établissements culturels. Les travaux actuels permettent de conclure en effet que la participation culturelle est encore plus importante grâce aux technologies de l'information et de la communication.

On peut encore prendre l'exemple de la lecture. La chute des taux de lecture, observée tant en France qu'au Québec et aux États-Unis, renvoie en partie au fait que les mesures classiques ne portent que sur le

TABEAU 1.8
Participation culturelle via divers médias
États-Unis, 2002 (en pourcentage)

	Télé ou magnétoscope	Radio	Enregistrement (disques, cassettes)	Internet
Jazz	16	24	17	
Musique classique	18	24	19	13
Opéra	6	6	6	1
Autres spectacles musicaux	12	2	4	
Théâtre	9	2		4
Danse	13			2
Arts visuels	25			6

support imprimé. En y ajoutant les autres supports possibles (dont Internet), les taux seraient beaucoup plus élevés. Ainsi, en 2002, 10 % des Américains avaient utilisé Internet comme source de lecture de romans, de poésie ou de nouvelles.

En d'autres termes, les médias et les nouvelles technologies contribuent indéniablement à amplifier de manière significative l'accès aux produits culturels, avec pour conséquence un élargissement réel du public de la culture. Les données des sondages établissent bien ce véritable doublement des taux de participation culturelle par les médias et soulèvent une question certainement fondamentale de « démocratie culturelle », celle de la diversification des rapports à la culture. Il s'agit de l'un des plus riches enseignements à tirer de la dernière enquête américaine.

À cela, il faut ajouter maintenant la participation culturelle par l'intermédiaire d'Internet, encore mal mesurée. À titre d'exemple, dès 1998 au Québec, plus de 10 % de ceux qui utilisaient Internet déclaraient s'en servir notamment pour visionner une œuvre d'art⁵. En 2002, près de 19 % de la population américaine avait déjà utilisé Internet pour des activités culturelles.

5. Statistique Canada, Enquête sociale générale, cycle 12, portant sur l'emploi du temps.

DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE ET DIVERSIFICATION CULTURELLE

Si l'on veut parler d'un accès plus grand de la population à la culture, ou encore d'une plus grande intensité de la participation culturelle en général, force est d'admettre qu'en trois décennies il y a bien eu un processus de démocratisation de la culture. En effet, à quelques exceptions près, les taux de participation, mesurés par les divers sondages, ont eu tendance à croître modestement dans certains cas (notamment pour la lecture, la fréquentation des musées et l'assistance à certains types de spectacles), de manière forte dans d'autres cas, particulièrement pour les pratiques en amateur et l'importance de l'équipement audiovisuel. De plus, l'équipement domestique a connu une progression fulgurante.

Dans la même ligne de pensée, on peut noter un mouvement important de diversification des pratiques culturelles. Cela s'observe par exemple dans la diversification de l'offre muséale et des genres de spectacles (en salle comme dans la rue), dans la panoplie de loisirs culturels et de pratiques en amateur. D'autres parlent plutôt de *renouvellement* des rapports à la culture (Donnat, 1998 ; Garon, 1997). La plupart des observateurs ajoutent d'ailleurs qu'un tel renouvellement s'est fait sans véritable rupture ou renversement de tendances ; il s'agit d'un mouvement de fond.

Stabilité du temps quotidien consacré à la culture

Il faut cependant nuancer un tel bilan. Les études d'emploi du temps démontrent que le temps quotidien ou hebdomadaire total consacré à la culture demeure relativement stable, voire légèrement décroissant : au Québec en 1998, on consacrait quotidiennement une quarantaine de minutes à la culture (dont les trois quarts consacrés à la lecture), soit entre quatre et cinq heures par semaine. L'ordre de grandeur est à peu près le même en France et aux États-Unis. Or, la durée totale du temps libre disponible continue de croître. La stabilité du temps culturel contraste ainsi avec la plus grande disponibilité du temps libre, de même qu'avec la diversité de l'offre et des pratiques. Sollicitée de toutes parts, attirée par l'offre de vacances et de loisir, désireuse d'en faire plus dans le même temps, la population occidentale a indéniablement intensifié sa vie culturelle sans pourtant lui accorder vraiment plus de temps ! Très

spécifiquement, l'évolution dans les usages du temps libre dénote également une stabilité du temps consacré à la télévision et à la plupart des autres activités, comme le démontre clairement le chapitre trois ; les principaux gains de temps se reportent presque uniquement sur l'activité physique et le plein air. Dans l'ensemble des temps sociaux, dans la concurrence que lui livrent de nombreuses sollicitations, le temps culturel tend à demeurer stable, mais son contenu se diversifie.

De quelle culture s'agit-il ?

On peut également se demander : *De quelle culture s'agit-il ?* On doit reconnaître que les grands principes de démocratisation culturelle établis dès les années 1960, en France, visaient presque exclusivement le patrimoine classique. Or, cet accès à la *culture savante*, après une montée certaine dans les années 1960 et 1970, tend à se stabiliser, voire à fléchir en certains cas. Musées, théâtre, lecture, musique classique, jazz, pour prendre ces exemples, ont vu leur public s'élargir et s'amplifier, puis se stabiliser. J'ai régulièrement souligné qu'il s'agit essentiellement d'un phénomène de génération, celle dite des *baby-boomers* ; une étude commandée par la NEA en arrive aux mêmes conclusions (Lehman, 1996). Les lents progrès de cette démocratisation culturelle doivent encore être nuancés par le fait que le champ de la culture est demeuré fortement stratifié selon les indicateurs classiques que sont le revenu, l'emploi ou la scolarité ; il n'est pas d'études qui ne le démontre. Le champ culturel demeure l'un des grands univers où les différences de participation relèvent fortement du niveau d'éducation et du niveau de vie ; on peut d'ailleurs observer, sinon *mesurer*, les conséquences de la stratification sociale dès le plus jeune âge⁶. Le champ de la culture demeure toujours aussi profondément inégalitaire, les variables lourdes que sont le niveau de vie, la situation professionnelle et surtout l'éducation contribuent au renforcement des différences sociales. En trente ans de développement culturel, on doit constater que les inégalités se sont à peine atténuées. L'arrivée des nouveaux médias, au premier chef les nouvelles chaînes spécialisées de télévision et surtout Internet, contribue à creuser à nouveau les écarts. Comme l'évoque explicitement Olivier Donnat (1994, p. 166), il y a « échec de l'ambition de démocratisation », dans la mesure, ajouterai-je, où il s'agissait d'un projet calqué sur les goûts d'un type de public déjà en place.

6. Comme je l'ai démontré dans le chapitre sur l'emploi du temps et les pratiques culturelles de la dernière enquête de Santé Québec (Pronovost, 2002).

Dans certains cas d'ailleurs, la stabilité des taux de participation peut renvoyer tout simplement à un renouvellement des publics, les jeunes générations remplaçant celles qui délaissent un équipement ou une activité. Dans d'autres cas, notamment pour le cinéma, on a assisté au Québec tout au moins à une certaine popularisation de l'activité. Dans d'autres cas encore, l'activité demeure toujours aussi élitiste. Comme le signale Sylvie Octobre, « seuls sont justiciables du terme de démocratisation les cas réunissant les deux conditions suivantes : augmentation de la fréquentation et augmentation du taux de pénétration de la catégorie la moins favorisée (sans qu'il y ait repli de la part de l'autre catégorie de population)⁷ » ; ce qui l'amène à parler de démocratisation relative ou *absolue*.

Une démocratisation relative

Pour illustrer ce fait, on peut prendre l'exemple portant sur la fréquentation, selon la scolarité, de quelques activités choisies : musée d'art, musée autre que d'art, lecture de livres et fréquentation du cinéma. Entre 1989 et 1999, le public ayant moins de 11 années de scolarité a diminué de plus de 17% au profit d'un accroissement de 9% de la population ayant une scolarité de 12 à 15 années, et de 10% pour celle ayant 16 années ou plus de scolarité ; les deux sondages traduisent l'évolution structurelle de la population québécoise au plan de sa scolarisation. Comment cela s'est-il traduit pour ce qui est de l'évolution des taux de participation et des profils de public ? Le public ayant 12 à 15 ans de scolarité étant le plus nombreux, on pourrait s'attendre à ce que cela se reflète dans la composition du public de chacune de ces activités : cela se vérifie pour la lecture de livres, le fait de jouer d'un instrument de musique et la fréquentation du cinéma, mais nullement pour la fréquentation des musées où ce sont encore les plus scolarisés qui forment le contingent le plus important. On peut aussi se demander dans quelle proportion telle population ayant un certain niveau de scolarité est sur-représentée ou sous-représentée par rapport à son poids démographique : les données indiquent qu'entre 1989 et 1999 seule la population ayant une scolarité élevée a maintenu une représentation supérieure à son poids démographique ; pour la population ayant 11 ans ou moins de scolarité, sa sous-représentation n'a pratiquement pas bougé en dix années, sauf pour la

7. « Comment mesurer la démocratisation ? Proposition d'un cadre interprétatif », dans Olivier Donnat et Sylvie Octobre (juin 2001), p. 24.

fréquentation du cinéma, alors que celle ayant entre 12 et 15 ans de scolarité n'a vraiment accru son poids que pour la fréquentation du cinéma. Au vu de ce petit exercice, la conclusion est assez nette : les activités de culture classique demeurent toujours portées par une population très scolarisée, la croissance de certains taux (dont la lecture et certaines pratiques en amateur) est le fait d'une scolarisation accrue d'une partie de la population, et seules quelques activités *populaires*, dont le cinéma, ont rejoint des publics plus diversifiés.

De nos jours, on ne peut plus penser le projet initial de démocratisation de la culture de la même manière. L'élargissement le plus spectaculaire s'est en effet produit dans le domaine de la culture populaire et des pratiques en amateur, dans celui des choix musicaux et des pratiques audiovisuelles... champs que les différentes enquêtes ont tenté d'observer plus ou moins habilement. De nouvelles générations, plus jeunes, portent ces nouvelles pratiques. De sorte que coexistent maintenant plusieurs formes culturelles, ni opposées, ni contradictoires, plutôt en continuité qu'en rupture, et se recoupant d'ailleurs à de nombreux points de jonction. Coexistent également *plusieurs types de publics*, que l'on a décrits sous de multiples facettes : les types de participants aux spectacles décrits par Rosaire Garon (*le tragi-comique, le moderne, etc.*) (1997, p. 124-132), les sept univers culturels décrits par Olivier Donnat (*l'univers de l'exclusion, l'univers du dénuement culturel, l'univers juvénile, l'univers du carrefour de la moyenne, l'univers cultivé classique, l'univers cultivé moderne, l'univers cultivé branché*) (1994, p. 338-343), et ainsi de suite.

Il s'ensuit que l'on ne peut appréhender la participation culturelle seulement à travers les équipements culturels classiques ou les formes classiques de spectacles et d'événements, surtout pas à travers le seul prisme du projet original de démocratie culturelle. Il faut se résoudre à la diversité, à l'hétérogénéité, voire à l'éclectisme.

D'ailleurs, si le public de la culture savante s'élargit à la marge, c'est en partie sous l'effet des médias, les enquêtes américaines le démontrent clairement. On peut certes se demander comment des rapports à la culture, par médias interposés, dans une logique de consommation, peuvent produire des effets durables. On peut regretter que les médias se substituent au contact direct avec l'œuvre. Il s'agit en réalité de nouvelles modalités de participation culturelle : l'écoute de la musique sur des supports variés et selon de multiples temporalités, l'observation de

certaines œuvres sur CD plutôt que dans leur musée d'origine, le visionnement de chefs-d'œuvre cinématographiques chez soi, le contact avec certains genres artistiques autrement inaccessibles, certaines pratiques culturelles ou artistiques à l'aide de l'ordinateur, la consommation culturelle via Internet.

La polarisation autour des grands centres urbains

Je souligne également un autre frein important : la polarisation autour des grands centres urbains, tout particulièrement Montréal. Des analyses des enquêtes québécoises, on peut conclure que Montréal constitue nettement une région qui se démarque sur le plan de la vitalité culturelle. Sa population est généralement plus active en matière de fréquentation des équipements culturels et de participation à des événements musicaux et artistiques. Autant les grands genres classiques, tels les concerts de musique classique, l'opéra, y recrutent de plus nombreux admirateurs, autant les nouvelles tendances musicales s'y manifestent avec plus de vigueur. Sa population a accès à une diversité importante d'institutions, ce que lui envient les régions quand il est question d'accessibilité. Celles-ci d'ailleurs compensent l'absence d'équipements ou d'infrastructure par un suréquipement audiovisuel, notamment par la câblodistribution, par une plus grande écoute de la télévision et par plus de locations de cassettes. La plus grande fréquentation de spectacles donnés par des amateurs s'explique sans doute, en partie, par le même phénomène.

Entre 1994 et 1999, alors que généralement au Québec on observait une chute de participation, cela n'a pas été le cas dans la région montréalaise. On y a intensifié la participation générale, creusant de plus en plus les écarts avec les régions. Certaines polarisations traduisent cette tendance, notamment dans les choix de lecture et les choix musicaux, les uns préférant la culture classique, scientifique ou les événements d'avant-garde, les autres manifestant des choix plus populaires. Cette remarque ne s'applique pas cependant au regard des pratiques en amateur, ce qui est le signe que la diffusion culturelle assure une certaine démocratisation de la participation culturelle, par-delà les problèmes d'accessibilité pour les spectacles professionnels et les grandes institutions.

En d'autres termes, on pourrait faire ici l'hypothèse que les régions peuvent manifester une vitalité culturelle tout aussi significative que celle qui est observée dans la région montréalaise, mais que l'absence d'équipements majeurs, de troupes professionnelles, de grandes institutions constitue indéniablement un frein à l'expression et à la consommation culturelles.

La polarisation est cependant un peu inquiétante, dans la mesure où en plus d'avoir un accès inégal aux ressources qui permettent la participation culturelle, les régions hors Montréal, à l'exception de la région de la capitale nationale, se démarquent par des traits de culture populaire, sinon folklorique. Par exemple, en résumant très sommairement, dans la région montréalaise, les magazines les plus populaires sont dans l'ordre : les magazines traitant d'art, de musique, etc. ; les magazines de micro-informatique ; les magazines scientifiques et techniques ; et enfin les magazines d'actualité et les magazines de commerce et d'affaires. Par contre, les taux de lecture sont plus élevés en région pour les magazines traitant d'artisanat, les condensés, les magazines sportifs, religieux, de mode et de cuisine, ainsi que les télé-horaires. La lecture de livres est nettement plus marquée à Montréal. Autre exemple : pour ce qui est de l'écoute musicale, les taux d'écoute déclarés y sont plus élevés pour la musique classique, l'opéra et le jazz (également, mais de manière non significative, pour les derniers genres musicaux contemporains). La musique d'ambiance, le western, la musique rock et, dans une moindre mesure, la musique du nouvel âge distinguent le reste du Québec de Montréal.

CONCLUSION

Malgré leurs limites et les difficultés de comparaison, il vaut la peine de poursuivre ces enquêtes de participation culturelle, sous peine de se priver d'une source inestimable d'informations sur la participation culturelle et de mettre fin à une série précieuse de données.

Grâce aux données recueillies, on peut relever les grandes tendances de la participation culturelle en Occident. Ainsi, on a pu noter un mouvement important de diversification des pratiques culturelles que permettent d'étayer les enquêtes déjà réalisées. Ces dernières permettent également d'apporter un certain éclairage sur la question de la démocratisation de la culture et d'établir quels sont les grands facteurs sociodémographiques qui la freinent. On peut mieux connaître les secteurs de population plus actifs, de même que les exclus de la culture. On peut suivre l'évolution des stéréotypes masculins et féminins, les transformations des pratiques culturelles des jeunes, des retraités, les rapports entre les générations. La plupart des enquêtes définissent constamment de nouveaux champs de pratiques culturelles, par exemple les pratiques en amateur, les festivals, les pratiques culturelles via Internet.

Cependant, on ne peut plus penser le projet initial des enquêtes de participation culturelle de la même manière. J'ai souligné qu'il était fondé sur un certain projet politique de démocratisation de la culture savante. Or, l'élargissement le plus spectaculaire s'est produit dans le domaine de la culture populaire et des pratiques en amateur, dans celui des choix musicaux et des pratiques audiovisuelles... champs que les différentes enquêtes ont tenté plus ou moins habilement d'observer.

Au regard de l'expérience acquise, une conclusion se dégage : les enquêtes de participation culturelle ne peuvent à elles seules couvrir tout le champ de la culture. Il est devenu indispensable d'y ajouter des enquêtes ponctuelles, scrutant plus en profondeur certains aspects. Sur ce point, on peut donner les deux exemples français suivants : l'étude sur les pratiques en amateur réalisée par Olivier Donnat (1996) et l'étude des transmissions familiales, qui est maintenant complétée (Donnat, 2004).

Les chercheurs disposent d'environ une trentaine d'années de recul pour procéder à un bilan des enquêtes de participation culturelle. Les résultats obtenus sont suffisamment riches pour en conclure qu'il faut certes poursuivre cette tradition de recherche. Les expériences de comparaison ou de coopération internationale ne sont pas légion ! À mon sens le temps est venu de revoir assez en profondeur la nature et la qualité des données recueillies, de revoir également le projet initial à l'origine de ces enquêtes, d'établir éventuellement un programme de recherches ciblées sur des thèmes ou des champs que les enquêtes réalisées ou prévues ne sont pas en mesure de couvrir et de s'assurer de la plus grande accessibilité possible des données.

Chapitre 2

LE PUBLIC QUÉBÉCOIS DU CINÉMA, 1989-1999¹

Comme je l'ai mentionné dans le chapitre précédent, le cinéma constitue pratiquement le prototype d'un *genre* culturel qui s'est fortement popularisé au fil du temps, contrairement à d'autres pratiques dont le public demeure toujours fortement stratifié. C'est pourquoi il m'a paru intéressant de procéder à cette monographie descriptive du public du cinéma.

L'évolution du profil des consommateurs de cinéma n'a pas fait l'objet de recherches très nombreuses, du moins au Québec. Si l'Observatoire de la culture et des communications diffuse régulièrement des données sur la fréquentation des salles de cinéma, ces informations ne portent que sur le nombre d'utilisateurs. Le total des entrées compte de nombreux « doublons » au sens où les mêmes individus, fréquentant assidûment le grand écran, contribuent ainsi à gonfler le nombre réel de personnes différentes qui visionnent des films. Les ciné-clubs échappent

1. Cette recherche a été réalisée grâce au soutien financier de la Régie du cinéma du Québec. Ce chapitre est une version corrigée d'un article paru dans la revue *Communication*, Pronovost, 2002c.

encore à ces statistiques et sans doute certains cinémas de répertoire. De plus, ces données ne nous renseignent en rien sur les caractéristiques sociologiques de ce public plus ou moins distinct, ne nous permettent pas d'établir les ressemblances ou différences avec les amateurs de cinéma dans d'autres pays, ne nous disent pas comment ont évolué les taux de fréquentation selon les générations. Par ailleurs, comme le nombre d'utilisateurs a fluctué de manière importante au cours de la dernière décennie, il importe de tenter de préciser si ces variations proviennent, par exemple, d'un engouement accru des jeunes générations ou s'il s'agit d'un effet généralisé à l'ensemble des groupes d'âge. On peut se demander, par exemple, quels sont les groupes sociodémographiques qui ont contribué à l'importante augmentation des entrées en salle dans la dernière décennie. Ou, encore, ce qu'il en est des autres pratiques cinématographiques de ce public : est-ce le même qui est friand de cinémathèque ? Se différencie-t-il aussi de ses autres sorties culturelles ? Comment « compense-t-il » pour une plus faible diversité de salles en région ?

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

C'est pour répondre à ces questions que j'ai voulu dresser un portrait essentiellement descriptif du public *québécois* du cinéma. De manière à obtenir un profil de son évolution sur une décennie, j'ai exploité les trois dernières enquêtes du ministère de la Culture et des Communications sur les pratiques culturelles, décrites antérieurement.

Précisons que les enquêtes de participation culturelle portent sur des *déclarations* de sorties², de la part des répondants, et non sur les statistiques des entrées au cinéma (comme par exemple les *Statistiques sur l'industrie du film*). En règle générale, les informateurs savent, bien entendu, s'ils ont fréquenté ou non tel ou tel spectacle, s'ils sont allés ou non au cinéma, ils se rappellent assez fidèlement les films qu'ils sont allés voir et la langue de visionnement. Le nombre de sorties qu'ils déclarent est cependant sujet à caution, en raison des oublis ou surestimations possibles. La période couverte par les enquêtes – les douze derniers mois – peut également donner lieu à des interprétations variées : elle ne recouvre pas fidèlement une durée fixe de douze mois, puisque l'on fait appel ici

2. Voici le libellé exact de la question dans le sondage de 1999 : « Passons maintenant aux sorties. Au cours des 12 derniers mois, êtes-vous allé : Combien de fois ? Q22 – Au cinéma ».

à la mémoire du répondant. Cependant, étant donné que de tels biais sont systématiques dans toutes les enquêtes, les résultats d'ensemble demeurent valables. Ils ne peuvent être directement jumelés aux statistiques des entrées au cinéma, en raison des limites mentionnées ci-dessus et également parce que la fréquentation du cinéma, chez un informateur, peut recouvrir diverses réalités (ciné-club, salles publiques, etc.), ce que les statistiques disponibles ne mesurent pas fidèlement.

LES TAUX DE FRÉQUENTATION

Reflétant en cela les statistiques brutes d'entrée, le taux de fréquentation du cinéma s'est considérablement accru entre 1989 et 1999 au Québec, passant de 51 % à 72 % pour les personnes âgées de 15 ans et plus qui ont déclaré être allées au moins une fois au cinéma dans les douze derniers mois précédant l'enquête du Ministère. En comparaison de la France et des États-Unis, il s'agit du plus haut taux ; en effet, par rapport à la population française âgée de 15 ans et plus, l'écart est d'au-delà d'une vingtaine de points ; pour les États-Unis, en ne tenant compte que de la population âgée de 18 ans et plus (puisque l'échantillon américain est basé sur ces catégories d'âge), l'écart est de plus de cinq points. En fait, le Québec a rattrapé et dépassé les taux américains, et se tient constamment au-dessus des taux français, lesquels ont eu plutôt tendance à demeurer très stables depuis une dizaine d'années.

En référence à ce que j'ai souligné en introduction, le nombre précis de sorties n'est pas nécessairement fidèle à la réalité. Mais les ordres de grandeur demeurent fort significatifs. C'est pourquoi, sur cette base, on peut répartir presque également la population en quatre groupes :

- | | |
|--------------------------------|--|
| <i>Le retraité :</i> | il ne va jamais au cinéma (un peu plus du quart des répondants) ; |
| <i>L'amateur occasionnel :</i> | il déclare aller au cinéma entre 1 et 3 fois par année ; |
| <i>L'amateur régulier :</i> | il déclare y aller de 4 à 10 fois par année ; |
| <i>Le grand consommateur :</i> | il déclare y aller 11 fois et plus, sans doute au moins une fois par mois (tableau 2.1). |

Il y a également ceux que l'on pourrait qualifier de *cinéphiles*, qui déclarent assister à des visionnements de films dans le cadre de festivals du film ; ils représentent près de 8 % de la population.

TABLEAU 2.1
Répartition des usagers selon la fréquence déclarée
de sorties au cinéma
Québec, 1999 (en pourcentage)

Aucune sortie	28,0
1 à 3 fois	23,6
4 à 10 fois	26,5
11 fois et plus	21,9
Taux de fréquentation d'un festival du film	7,7

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES GÉNÉRALES DU PUBLIC QUÉBÉCOIS DU CINÉMA

Qui sont donc ces usagers du cinéma? Comment se répartissent-ils au sein de la population?

Ce sont majoritairement des jeunes: ils forment un peu moins de la moitié du public des salles de cinéma, leur taux de fréquentation dépasse 90%. Nous savons, par d'autres enquêtes, que les taux très élevés de fréquentation chez les jeunes sont déjà atteints à l'âge de 12 à 14 ans. Comme il en est pour la plupart des pratiques culturelles, mais à l'exception notable de la lecture, la fréquentation du cinéma décroît à mesure que l'on vieillit.

TABLEAU 2.2
Fréquentation du cinéma selon l'âge
1989-1999 (en pourcentage)

Âge	1989	1999
15-17 ans	79,7	91,4
18-24 ans	82,9	94,3
25-34 ans	54,3	84,4
35-44 ans	51,2	78,0
45-54 ans	37,3	67,8
55-64 ans	33,4	55,0
65 ans et plus	24,9	44,1

Il y a légèrement plus d'hommes que de femmes.

Sur le plan des caractéristiques liées au niveau de vie, il y a plus d'amateurs parmi les groupes plus aisés et parmi ceux qui sont plus scolarisés; en fait, ceux qui ont un très faible taux de scolarité vont au cinéma dans des proportions deux ou trois fois moindres. Ces mêmes caractéristiques sont également liées au profil du cinéophile, dont nous reparlerons.

Dans l'ensemble des régions du Québec, à quelques exceptions près, ce sont les grandes régions urbaines qui affichent les taux les plus forts (régions de Québec et de Montréal, tout particulièrement). Ce sont les régions les plus éloignées des grands centres qui ont les plus faibles taux. Ce sont souvent ces mêmes régions qui se plaignent le plus de l'absence de salles de cinéma; elles « compensent » cette pénurie par une plus grande utilisation de la câblodistribution et du magnétoscope. Par exemple, en tenant compte de l'éloignement géographique, lequel peut expliquer certaines inégalités, les taux les plus élevés d'abonnements au câble se retrouvent en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay, notamment, alors que l'on y observe certains des taux parmi les plus bas de fréquentation du cinéma. Au contraire, l'Île-de-Montréal, la région Québec-CUQ, la Montérégie, qui se situent parmi celles qui affichent les taux les plus élevés de fréquentation du cinéma, ont des taux parmi les plus bas d'abonnement au câble.

Alors qu'en 1989 les anglophones et les allophones fréquentaient plus souvent le cinéma, un certain rattrapage s'est nettement fait chez les francophones, de sorte que, présentement, les différences se sont nettement atténuées entre ces trois groupes linguistiques, même si les anglophones conservent le plus haut taux de fréquentation.

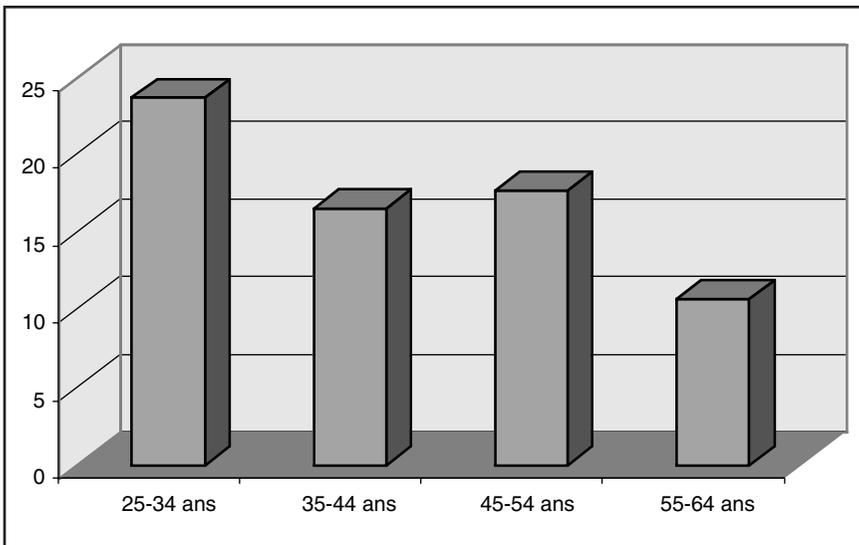
On peut relever des différences significatives dans les comportements par rapport à la langue des films que l'on va voir. Dans l'ensemble du Québec, on y constate un maintien de la proportion de films en français, voire une légère progression. Cependant, dans la région de Montréal, les films en français sont minoritaires même si leur fréquentation s'est légèrement accentuée et la progression de l'anglais est surtout notable dans le choix des films sur le territoire de la CUM. Quant aux communautés linguistiques, ce sont finalement les francophones et les allophones qui témoignent des choix les plus diversifiés en matière de langue de films. Les anglophones, très majoritairement, ne choisissent que des films dans leur propre langue (à peine 1% des anglophones vont voir des films surtout en français). La polarisation entre les choix des anglophones et des francophones est donc très forte, le public francophone formant plus de 95% du public des films en français.

EFFETS D'ÂGE, EFFETS DE COHORTES

Comme on l'a vu, la fréquentation du cinéma s'est accrue de plus de 20 % au Québec entre 1989 et 1999. On peut se demander d'où vient le contingentement le plus important, quels sont les groupes qui ont le plus contribué à cette hausse. Pour analyser ce phénomène, nous faisons une distinction entre les *effets d'âge* et les *effets de cohortes*. Ce sont des distinctions que nous avons présentées dans des travaux antérieurs et qui nous ont toujours été fort utiles.

L'effet de cohortes est sans doute le plus important. Il renvoie à l'évolution de la participation d'un groupe d'âge donné, à mesure qu'il vieillit. Par exemple, les données du groupe d'âge des 35-44 ans de l'enquête de 1999 peuvent être jumelées à celles du groupe des 25-34 ans de 1989, en vue d'observer si, en dix années, la fréquentation du cinéma s'est modifiée ou non à mesure que l'on vieillit. En d'autres termes, nous menons ici une étude de quasi-cohorte, en présumant que les 35-44 ans de 1999 sont en grande partie les 25-34 ans de 1989 : en ce cas précis, les 25-34 ans avaient un taux de fréquentation du cinéma de 54,3 % en 1989 ; dix années plus tard, à l'âge de 35-44 ans, ce taux avait grimpé à 78 %, soit une augmentation de près de 24 %.

FIGURE 2.1
Croissance de la fréquentation du cinéma sur dix ans,
groupes d'âge de 1989



À cet égard, les données sont très révélatrices. On constate que depuis dix années, à mesure qu'elle a vieilli, la population québécoise a accru sa fréquentation du cinéma, d'environ 10 % chez les 55-64 de 1989, presque du double chez les autres groupes d'âge. En dix ans, *tous les groupes d'âge* de 1989 ont contribué à la hausse de la fréquentation du cinéma, le groupe qui s'est particulièrement distingué étant les jeunes de 25 à 34 ans. L'une des conséquences en est que la chute des taux de fréquentation selon l'âge, l'une des constantes de la participation culturelle (à quelques exceptions près), a été reportée vers des âges supérieurs. Par exemple, la chute des taux en deçà de 50 % de fréquentation, qui s'observait dès 35-44 ans en 1989, n'est atteinte qu'à 55-64 ans en 1999, les taux de ces derniers étant même plus élevés que celui des 35-44 ans de 1989 !

En comparant les groupes d'âge entre eux, pour mesurer cette fois l'effet d'âge, on constate que ce sont bien les *âges moyens* qui ont le plus accru leur fréquentation du cinéma. Les jeunes affichant déjà des taux très élevés, il est un peu normal que ce soient les autres catégories d'âge qui aient le plus contribué à cette hausse de la fréquentation. La hausse des taux, entre 25 et 54 ans, en 1999, dépasse de près du tiers les taux observables chez ces mêmes groupes d'âge en 1989.

On peut donc conclure que la hausse de 20 % de la fréquentation du cinéma, de 1989 à 1999, est en grande partie un phénomène d'âge moyen, de très nette diffusion du cinéma dans la tranche des 25-54 ans, et de manière très marquée chez les 25-34 ans. De plus, en comparant les taux pour d'autres variables démographiques, on peut également conclure qu'il s'agit d'un phénomène « populaire », puisque les plus fortes hausses ont été notées chez ceux qui ont une scolarisation moyenne. La même observation peut être faite par rapport au revenu : toutes les strates ont contribué de manière très semblable à cette hausse, les strates les moins riches affichant même le plus fort accroissement. C'est également un phénomène attribuable en large partie à la hausse chez les francophones du Québec. La hausse en région (hors Montréal et Québec) a été significative. Le phénomène s'est manifesté autant chez les hommes que chez les femmes.

LE CINÉPHILE, L'AMATEUR OCCASIONNEL ET LE GRAND CONSOMMATEUR

J'ai fait état de la possibilité de répartir la population québécoise en quatre groupes principaux, en fonction de la fréquence déclarée de sorties au cinéma. On peut tenter ici de préciser les caractéristiques socio-démographiques de certains de ces groupes.

Le grand consommateur

En le ramenant au seul nombre *déclaré* de sorties, on parvient à définir un *grand consommateur*, celui qui déclare aller 11 fois ou plus au cinéma, soit en moyenne une fois par mois. Ses caractéristiques s'apparentent à celles qui ont déjà été notées : jeune, scolarisé, habitant les grands centres urbains ; ce groupe compte un peu plus d'hommes que de femmes ; les anglophones et les allophones s'y retrouvent plus souvent.

L'amateur occasionnel

En contrepartie, *l'amateur occasionnel* (celui qui déclare aller au cinéma une à trois fois par année) demeure relativement indistinct, étant donné les taux élevés de fréquentation du cinéma au Québec. Il ne se différencie guère selon la scolarité, le sexe, le revenu et même la région, ce qui laisse supposer que la fréquentation occasionnelle du cinéma constitue un phénomène populaire qui touche toutes les strates de population. Seule exception : les jeunes sont moins représentés dans ce groupe, étant donné leur très grande fréquence de sorties au cinéma.

Le cinéphile

Il n'est pas facile d'établir le profil du *cinéphile* : ce peut être un usager régulier des salles de cinéma, mais aussi un amateur de films nouveaux ou spécialisés. Il possède très certainement certaines caractéristiques du grand consommateur : urbain, scolarisé, mais pas nécessairement identifiable aux groupes les plus jeunes. Aux fins de la présente analyse, j'ai retenu ici le cas des répondants qui ont déclaré avoir assisté à des projections de films dans le cadre d'un festival de films³. On se rappellera qu'il s'agit de près de 8 % de la population, à savoir un consommateur très sélectif, porté vers les films récents ou de répertoire.

À l'examen, il ressort que ce groupe comprend moins de jeunes qui déclarent fréquenter le cinéma régulier, et nettement moins de personnes plus âgées (55 ans et plus). Il est également plus scolarisé. Toutes proportions gardées, les allophones forment le groupe linguistique le plus attiré par ces festivals de films.

3. Voici le libellé de la question : « Q35G – Avez-vous vu des films dans le cadre d'un festival du film ? »

En d'autres termes, le cinéophile des salles spécialisées partage avec le grand consommateur certaines caractéristiques qui se confondent, mais il se distingue surtout par sa scolarité plus forte et son plus grand âge ; à ce sujet, il y a une moyenne d'environ cinq ans qui les sépare.

TABLEAU 2.3
Profil du cinéophile
(a vu des films dans le cadre d'un festival du film) (en pourcentage)

Âge		Sexe	
15-17 ans	9,3	Hommes	8,3
18-24 ans	10,7	Femmes	7,1
25-34 ans	10,8		
35-44 ans	5,9	Scolarité	
45-54 ans	5,3	0-7 ans	2,9
55-64 ans	8,1	8-11 ans	3,9
65 ans et plus	5,8	12-15 ans	5,3
		16 ans et plus	15,2
Langue maternelle			
Français	6,2		
Anglais	11,5		
Autre	19,8		

LES INTÉRÊTS CULTURELS DES AMATEURS DE CINÉMA

On peut dégager les intérêts culturels des consommateurs de cinéma, en particulier à l'égard d'autres pratiques reliées au cinéma (vidéocassettes, littérature sur le cinéma), de même que les autres pratiques concurrentes au cinéma comme les sorties au spectacle.

En règle générale, l'amateur de cinéma a tendance à regarder moins longtemps la télévision... mais bien plus de films loués. Cette constatation s'applique autant aux grands consommateurs qu'à celui qui a été défini comme le cinéophile. Sur le plan de l'équipement, ils possèdent donc presque tous un magnétoscope. Ils sont également sans doute plus nombreux à posséder une caméra vidéo, puisque le pourcentage de ceux qui déclarent pratiquer le cinéma amateur ou la vidéo est également plus élevé. On peut d'ailleurs ajouter que cette tendance croît avec l'usage,

puisque tant le cinéphile que le grand consommateur de cinéma se caractérisent par des pratiques audiovisuelles très intenses. L'amateur de cinéma ne se distingue cependant pas vraiment du reste de la population au plan de la câblodistribution, même s'il a tendance à être légèrement plus « équipé ». En d'autres termes, la location de cassettes vidéo, loin d'affaiblir la consommation du cinéma en salle, constitue en fait une pratique complémentaire, surtout pas opposée. Le seul médium qui souffre de la concurrence de telles pratiques est la télévision, que l'on regarde moins souvent, puisque l'on sort plus fréquemment ou que l'on utilise le téléviseur pour la consommation de films.

TABLEAU 2.4
Certaines pratiques audiovisuelles
selon le nombre de sorties du cinéma (en pourcentage)

	Aucune	1 à 3 fois	4 à 10 fois	11 fois et plus
Regarde régulièrement des films à la télévision	58,0	63,4	69,3	73,0
Fait du ciné, de la vidéo	8,8	10,9	12,0	14,1
Possède un magnétoscope	75,9	91,0	92,5	92,1
Nombre de films loués	2,4	4,0	5,3	7,0

Sur le plan de la concurrence éventuelle entre les diverses sorties et l'assistance aux spectacles, le portrait est très clair : aller au cinéma fait partie d'un univers culturel plus large qui fait aussi une place importante aux spectacles et aux activités de toutes sortes. En général, les consommateurs de cinéma sont plus actifs que ceux qui ne fréquentent pas les salles de cinéma. Nous avons déjà eu l'occasion de souligner ce phénomène des intérêts culturels et du cumul des sorties (Pronovost, 1997, chap. 6).

Deux facteurs sont ici à l'œuvre. Le premier renvoie à une « culture jeune », puisque l'on a vu que le public des cinémas est fortement majoritaire chez les jeunes ; or, les jeunes sont aussi généralement les plus actifs au plan culturel, social, musical et sportif. Il n'est donc pas étonnant que les pratiques culturelles de sorties et d'assistance aux spectacles y soient plus fortes, et que cela s'observe également chez les consommateurs de cinéma. D'où cette plus importante fréquentation des boîtes de nuit, spectacles d'humour, concerts rock et matchs sportifs, par exemple.

TABLEAU 2.5
Importance de la participation à divers spectacles
selon la fréquentation du cinéma (en pourcentage)

	Fréquentation générale du cinéma	
	Va au cinéma	N'y va pas
Boîtes de nuit	36,0	15,0
Salles de danse	37,8	16,7
Théâtre (été, professionnel et amateur)	42,6	22,0
Théâtre professionnel	25,3	10,2
Théâtre d'été	17,6	10,7
Théâtre amateur	15,0	7,2
Concert de musique classique	15,0	8,3
Spectacle d'opéra	9,1	4,3
Comédie musicale	11,2	5,5
Chant choral	18,2	13,8
Concert rock, hard rock, heavy metal	16,6	4,2
Concert de jazz ou de blues	8,3	2,2
Concert de musique western, country	2,2	1,3
Spectacle de chansonnier	10,1	3,4
Tous genres de spectacles de danse	16,0	7,9
Spectacle de danse joué par des professionnels	9,8	3,7
Spectacle de danse classique ou de ballet	6,1	2,4
Spectacle de danse moderne ou de ballet-jazz	6,6	3,0
Spectacle d'humour	29,1	13,9
Cirque	11,2	6,8
Match sportif	37,0	17,7

Le deuxième facteur renvoie au niveau scolaire et au niveau de vie. On a vu que la fréquentation du cinéma croissait avec le niveau d'études et le niveau de revenu personnel ; or, toutes les études de participation culturelle ont depuis longtemps bien étayé comment la stratification sociale était forte en matière de participation culturelle. Encore ici, la diversification et l'intensité de la participation culturelle s'expliquent également par les caractéristiques d'éducation et de revenu d'une partie de la clientèle du cinéma. D'où cette plus importante fréquentation du théâtre, des concerts classiques ou des spectacles d'opéra, par exemple.

De façon à illustrer ce phénomène de *cumul* des activités, déjà visible d'ailleurs dans les tableaux antérieurs, j'ai reproduit quelques taux de participation à divers spectacles, selon le nombre déclaré de sorties au cinéma. On constatera que la progression est linéaire. De même, quand on étudie les sorties des cinéphiles amateurs de festivals du film, on observe les mêmes tendances ; étant donné que ce public est plus âgé et plus scolarisé, le phénomène de participation à des activités de culture classique est plus accentué (théâtre, musique classique par exemple).

De plus, il semble bien que « le plaisir croît avec l'usage », puisque les amateurs de cinéma, *majoritairement*, souhaitent assister à encore plus de spectacles, alors que le tiers de la population qui ne fréquente pas le cinéma, encore plus majoritairement, *ne souhaite pas* assister à plus de spectacles.

CONCLUSION

Entre 1989 et 1999 le cinéma a connu une croissance exceptionnelle de popularité au Québec, au point que les taux de fréquentation sont sans doute parmi les plus élevés du monde occidental. En y ajoutant la location de vidéocassettes et l'écoute de films à la télévision ou à des chaînes spécialisées, on peut dire que l'aventure cinématographique n'est pas près de disparaître, témoin la forte popularité du cinéma québécois en 2003-2004.

Les jeunes ont contribué et contribuent encore à une telle popularité, mais on a également assisté à une certaine diffusion du cinéma dans tous les groupes d'âge et dans toutes les régions, auprès des milieux les plus diversifiés. La population francophone du Québec a contribué de manière très significative à cette hausse des taux de fréquentation. Le consommateur de cinéma s'avère très actif en matière de pratiques apparentées (location de films, par exemple), tout comme il est généralement plus actif dans la plupart des autres sorties et des spectacles de toutes sortes. En région, la croissance a également été significative même si, dans l'ensemble, la fréquentation du cinéma est toujours plus forte dans les grands centres urbains.

Avec le vieillissement de la population – et donc la diminution du poids démographique des jeunes, fort contingent du public du cinéma comme on l'a vu –, on peut cependant se demander si l'on n'a pas atteint une sorte de sommet dans les taux de fréquentation, inexorablement condamnés à décliner, comme le laisseraient entendre d'ailleurs les dernières statistiques de cinéma.

Les données analysées portent sur le nombre déclaré de sorties au cinéma. Elles s'inscrivent dans une série d'enquêtes comparables menées pour le compte du ministère de la Culture et des Communications. Si elles permettent de dresser un portrait exceptionnel de l'évolution de la fréquentation du cinéma, elles demeurent néanmoins sommaires, et nous renseignent surtout sur des caractéristiques sociodémographiques générales. Nous ne disposons pas au Québec de véritable étude spécialisée portant sur le public du cinéma.

Par exemple, nous ne connaissons pas vraiment le contexte réel d'une sortie au cinéma. Parfois il peut s'agir d'un moyen d'évasion, pour échapper à la solitude. Certains films s'imposent en raison de leur succès médiatique. D'autres font l'objet d'un visionnement dans le cadre de pratiques de sociabilité tout aussi significatives que le choix même du film, ce qui est sans doute le cas chez les jeunes en de nombreuses circonstances. À certaines occasions, la sortie « familiale » explique le choix d'une sortie au cinéma. Et ainsi de suite. Le contexte de la pratique, les aspects de sociabilité, les motivations et les significations demeurent à toutes fins utiles peu étudiées, voire pratiquement inconnues.

L'arrivée des salles multiplexes s'inscrit sans doute dans un mouvement significatif dont nous connaissons peu de choses. Dans ces ensembles de salles de cinéma de nouvelle génération offrant au spectateur, sur un même site, un grand choix de films et un confort nettement amélioré, c'est comme si l'on tentait de donner un certain caractère intimiste à la fréquentation massive des salles de cinéma, ou encore d'offrir un menu genre « cafétéria » dans lequel, hasard ou décision réfléchie, le consommateur s'engouffre. S'agirait-il d'une réaction des grands propriétaires des salles de cinéma au vieillissement de la population? Comment les complexes cinématographiques modifient-ils la pratique du visionnement? Parvient-on à retenir les publics, à en attirer d'autres, à inciter le cinéphile à y venir?

Et que dire du cinéphile, dont nous ne connaissons pas vraiment les usages, notamment pour ce qui est de sa pratique du cinéma régulier. Ses motivations ainsi que le contexte de ses visionnements sont sans doute relativement spécifiques.

De même, il est bien établi que l'amateur de cinéma fait montre de pratiques culturelles apparentées et complémentaires parfois très intenses : abonnement à des clubs vidéo ou location régulière de cassettes, sorties culturelles plus fréquentes, etc. Comment joue une telle complémentarité dans le choix des films, dans l'univers global des pratiques culturelles? Comment s'établit l'équilibre entre la fréquentation du cinéma et les autres sorties? Jusqu'à quel point la location de vidéocassettes ou l'écoute

de films à la télévision constituent-elles des pratiques complémentaires ou de substitution? Et, encore, quelles relations complexes se nouent entre les pratiques cinématographiques et l'écoute de la télévision généraliste ou spécialisée, dont on a vu qu'elle est moins importante chez les consommateurs de cinéma?

Autre phénomène mal connu : les choix linguistiques. La polarisation est très forte entre les anglophones et les francophones à cet égard. Comme le cinéma constitue une pratique de consommation massive de films américains, la place des films québécois ou étrangers demeure encore modeste. De plus, la langue des films ne devrait pas constituer un obstacle pour les cinéphiles. Comment donc s'exercent les choix linguistiques, tant à l'égard des films choisis, des caractéristiques des films américains, québécois ou étrangers, et selon les diverses catégories de spectateurs que nous avons tenté de dégager?

Chapitre 3

LE DÉCLIN DE LA TÉLÉVISION GÉNÉRALISTE

Peut-on parler de déclin ou de reconfiguration de la télévision généraliste ? Est-il pertinent de faire appel à de nouveaux modèles d'appropriation de la télévision ? Qu'en est-il des « nouveaux médias » comme Internet ? Ce dernier entre-t-il en concurrence ou en interaction avec la télévision conventionnelle, par exemple pour ce qui est de l'accès à l'information, voire à la culture ? Les multiples réponses données à ces questions vont de l'apologie à l'enchantement. L'arrivée des chaînes spécialisées, de même que l'engouement pour le multimédia, a perturbé le paysage audiovisuel, c'est le moins que l'on puisse dire. Pour aborder cette question de l'importance relative de la télévision généraliste et de son déclin annoncé, j'ai choisi de faire le point sur les grandes tendances observables, au plan international, en ce qui concerne la place de la télévision dans la vie quotidienne et le temps libre. Ici, un petit détour méthodologique s'impose. Je proposerai ensuite quelques pistes de réflexion et de recherche.

Dans un premier temps, à partir d'une exploitation des données originales des enquêtes française et canadienne sur l'emploi du temps, je vais tenter d'établir le temps effectivement consacré à regarder la télévision conventionnelle. Je vais comparer les résultats avec les données américaines. Dans un second temps, nous nous interrogerons sur les rapports

qui s'établissent entre les divers médias et la télévision généraliste : par exemple, l'usage accru d'Internet induit-il un déclin de l'écoute de la télévision généraliste, un déclin de la lecture ? La « consommation » des divers médias est-elle complémentaire ou ceux-ci sont-ils en concurrence les uns par rapport aux autres ? Dans un troisième temps, enfin, une sociologie des usages sera évoquée, tout particulièrement en mettant en rapport la consommation culturelle via Internet et l'écoute de la télévision généraliste dans l'ensemble des pratiques culturelles.

GRANDEURS ET MISÈRES DE LA MESURE DU TEMPS CONSACRÉ À LA TÉLÉVISION

La mesure du temps effectivement consacré à regarder la télévision, et la télévision généraliste en particulier, n'a pas fait l'objet d'études très approfondies. Voici un exemple tiré des situations canadienne et française. Une firme spécialisée dans les sondages sur les auditoires de la télévision (BBM) concluait que l'on en était au Québec à près de 24 heures d'écoute par semaine, en 1997, parmi la population âgée de 18 ans et plus ; cette donnée était diffusée sur Internet par Statistique Canada (équivalent de l'INSEE en France et du US Census Bureau aux États-Unis). Or, ce même organisme canadien diffusait la même année, également sur Internet, une autre statistique sur le temps moyen consacré à diverses activités, et cette fois la durée hebdomadaire d'écoute de la télévision était ramenée... à 15,4 heures¹ ! Les données cette fois étaient tirées de l'enquête canadienne sur l'emploi du temps de 1998.

En 1992 en France, on estimait à 2 heures 43 la consommation quotidienne multimédia², ce qui fait, ne l'oublions pas, un peu moins de 20 heures par semaine ! Or, l'enquête française sur l'emploi du temps donnait 1 heure 46 par jour d'écoute de la télévision en 1986 et la plus récente, menée en 1998, donne 2 heures 7. En faisant l'hypothèse que la durée effective, en 1992, se situe quelque part entre ces deux mesures, force est de conclure qu'il y a une différence d'au moins 40 minutes par jour, 4 heures 40 par semaine, entre les données tirées des enquêtes françaises sur l'emploi du temps et les mesures des firmes de sondage spécialisées. Le même phénomène s'observe au Québec ; la différence entre la mesure de la firme BBM et celle de l'enquête canadienne sur l'emploi du temps de 1992 est de 9 heures par semaine !

1. <<http://www.statcan.ca>>.

2. *La création face aux systèmes de diffusion*, 1993, p. 85.

Les données tirées des enquêtes d'emploi du temps présentent constamment des résultats inférieurs aux données publiées selon les sondages de firmes privées spécialisées. La différence dans les résultats provient essentiellement de la méthodologie utilisée ; si l'on prend l'exemple des firmes canadiennes, la surestimation vient en partie du fait que les informateurs déclarent des temps d'écoute pour les autres membres de la famille, mais elle est aussi due à la division des plages en tranches de 15 minutes, dans les sondages, qui fait que quelques minutes d'écoute se traduisent par une durée minimum de 15 minutes. De plus, les échantillons sont très petits, contrairement à ceux des études d'emploi du temps. J'ai procédé à un calcul sommaire en ajoutant le temps d'écoute de la télévision à titre d'activité secondaire (par exemple prendre un repas en regardant la télévision, même si une telle donnée n'est pas toujours disponible) ; les résultats n'atteignent jamais les sommets auxquels en arrivent les firmes spécialisées.

Ces conclusions sont appuyées par des travaux analogues menés aux États-Unis. Ainsi, John Robinson a procédé à des comparaisons entre les résultats des firmes spécialisées, des mesures plus fines par audimètre et les données des études d'emploi du temps. Encore ici, la surestimation des firmes spécialisées est très nette, et elle est liée aux aspects méthodologiques évoqués. Les mesures par audimètre ont permis d'établir que, pour environ 20 % du temps mesuré, il n'y a personne devant le téléviseur et qu'un autre 20 % est de l'ordre de la multi-activité (lire, converser, etc., devant le téléviseur) ! En soustrayant ce 40 % on obtient des ordres de grandeur très voisins des résultats des études d'emploi du temps³.

J'en déduis que les études d'emploi du temps permettent d'arriver à des résultats beaucoup plus fiables et crédibles. Je me permets de souligner un aspect fondamental qui témoigne du grand intérêt empirique et théorique d'une telle méthodologie : il ne s'agit pas ici de *représentation* ou d'*estimation* de l'emploi du temps (par exemple telles que mesurées par des questions du genre « en moyenne combien de temps avez-vous consacré la semaine dernière à regarder la télévision ? »), mais bien d'un *carnet de l'emploi du temps*, rempli avec l'informateur en passant en revue son emploi du temps. Les échantillons sont considérables (10 749 répondants au Canada en 1998, 15 441 en France la même année). De nombreuses études ont permis de valider une telle méthodologie et, surtout, de démontrer que les informateurs ont généralement tendance à surestimer leur temps effectivement consacré au travail et à sous-estimer celui consacré au sommeil, à la télévision et au loisir en général (Robinson et

3. Robinson et Godbey, 1999, p. 151.

Godbey, 1999), ce que parviennent à éviter dans une très large mesure les études d'emploi du temps. Le lecteur intéressé trouvera une présentation des aspects méthodologiques des études de budget-temps dans des ouvrages spécialisés⁴.

LE DÉCLIN DE LA TÉLÉVISION GÉNÉRALISTE

La population occidentale est certes *télévoire*, mais probablement pas autant qu'on l'imagine. Sur la base des données tirées des études sur l'emploi du temps, que peut-on conclure de l'évolution du temps *effectivement* consacré à regarder la télévision? Deux perspectives historiques s'en dégagent: le déclin du temps consacré à regarder la télévision généraliste; une part stable sinon décroissante des médias dans l'ensemble du temps libre et du temps quotidien. Comme on le verra, les résultats pour la France sont cependant moins clairs.

Jusqu'au milieu des années 1980, toute augmentation du temps libre se reportait pour au moins la moitié vers une consommation accrue des médias. En fait, la croissance du temps consacré aux médias était proportionnelle à la croissance du temps libre. Or, en Amérique tout au moins, un renversement historique s'est produit à partir de la dernière décennie: loin de croître avec la croissance du temps libre, le temps consacré à la télévision tend à se stabiliser, fait bien étayé par de nombreuses enquêtes. Qu'on en juge: alors qu'entre 1986 et 1992 le temps libre total s'accroissait de plus d'une demi-heure par jour au Québec, le temps consacré à la télévision *diminuait* d'à peu près le même temps. On note un ralentissement significatif de ce mouvement entre 1992 et 1998, puisque le temps libre s'accroît très peu, mais que le temps total consacré à regarder la télévision demeure relativement stable (et ce, malgré le fait que nous disposions maintenant de mesures plus fines qui tiennent compte, par exemple, de l'écoute en différé ou de films sur vidéocassettes). L'observation du mouvement nous amène à constater qu'en 1986 le temps consacré à la télévision représentait 45 % du temps libre total, et 38 % en 1992; il est de 37 % dans la dernière enquête canadienne.

Aux États-Unis, le temps total consacré à regarder la télévision continue sa progression, mais de façon beaucoup plus lente cependant: après avoir augmenté de plus de 50 % entre 1965 et 1985, il ne s'est accru que de 3 % entre 1985 et 1995 (Robinson et Godbey, 1999). Il représente

4. Dont le chapitre 5 traitant de ce sujet dans mon ouvrage *Sociologie du temps* (1996).

un peu moins de 40 % du temps libre total, c'est-à-dire l'équivalent de ce qui est généralement observé au Québec et au Canada. Cette donnée est cependant gonflée en grande partie sous l'effet des usages du temps libre parmi la population dite inactive (tout particulièrement les retraités). Parmi la seule population active âgée de 18 à 64 ans, Robinson et Godbey précisent que « les gains en temps libre ont été pour la première fois utilisés pour des activités non reliées aux médias », principalement l'activité physique et le plein air (1999, p. 342), ce qui est également très clair dans les enquêtes canadiennes. En fait, depuis 1975 la part de l'écoute de la télévision dans le temps libre total est demeurée remarquablement stable aux États-Unis, mais elle tend à décroître légèrement au Québec.

Le calcul effectué dans le cas de la situation québécoise révèle qu'en 1992 la population active âgée de 18 à 64 ans consacrait à la télévision l'équivalent de 85 % du temps moyen observé pour l'ensemble de la population ; le ratio n'est plus que de 77 % maintenant, ratio, faut-il le noter, atteint aux États-Unis dès le milieu de la décennie 1980.

TABLEAU 3.1
Détail du temps quotidien consacré à la télévision
Québec, 1986, 1992 et 1998

	1986*	1992	1998
Télévision, écoute totale**			
Ensemble de la population	2 h 23 min	2 h 6 min	2 h 4 min
Actifs âgés de 18 à 64 ans	1 h 50 min	1 h 48 min	1 h 36 min
<i>Dont :</i>			
Femmes actives occupées	1 h 23 min	1 h 35 min	1 h 18 min
Hommes actifs occupés	2 h 9 min	1 h 57 min	1 h 48 min
Part du temps consacré à la télévision dans le temps libre total			
Ensemble de la population	45 %	38 %	37 %
Actifs âgés de 18 à 64 ans	46 %	40 %	37 %
<i>Dont :</i>			
Femmes actives occupées	40 %	40 %	35 %
Hommes actifs occupés	50 %	42 %	39 %

*Pour 1986 : population âgée de 15 à 64 ans.

**Incluant écoute en différé et écoute de vidéocassettes.

Source : Enquêtes canadiennes citées en bibliographie. La mesure du temps libre s'inspire de Pronovost, 1996c.

TABLEAU 3.2
Détail du temps quotidien consacré à la télévision
France, 1986 et 1998

	1986	1998
Télévision, écoute totale		
Ensemble de la population	1 h 46 min	2 h 7 min
Actifs âgés de 18 à 64 ans	1 h 24 min	1 h 37 min
<i>Dont :</i>		
Femmes actives occupées	1 h 9 min	1 h 24 min
Hommes actifs occupés	1 h 35 min	1 h 47 min
Part du temps consacré à la télévision dans le temps libre total		
Ensemble de la population	43 %	47 %
Actifs âgés de 18 à 64 ans	43 %	47 %
<i>Dont :</i>		
Femmes actives occupées	41 %	46 %
Hommes actifs occupés	44 %	48 %

Source: Enquêtes INSEE citées en bibliographie. La mesure du temps libre s'inspire de Pronovost, 1996c; elle est plus large que celle diffusée par l'INSEE.

TABLEAU 3.3
Détail du temps quotidien consacré à la télévision
États-Unis, 1965, 1975, 1985 et 1995

	1965	1975	1985	1995
Télévision, écoute totale				
Ensemble de la population*	1 h 29 min	2 h 8 min	2 h 11 min	2 h 18 min
Femmes	1 h 20 min	2 h 2 min	2 h 4 min	2 h 9 min
Hommes	1 h 42 min	2 h 15 min	2 h 14 min	2 h 28 min
Part du temps consacré à la télévision dans le temps libre total				
Ensemble de la population*	30 %	39 %	38 %	39 %
Femmes	27 %	37 %	37 %	39 %
Hommes	33 %	40 %	39 %	40 %

*Âgée de 18 à 64 ans.

Source: Robinson et Godbey, 1999, p. 341.

On peut conclure ici que la majeure partie des gains de temps consacré à la télévision a été un phénomène des années 1980 en Amérique. Depuis lors, la progression est nettement ralentie, les gains de temps libéré, soit du travail, soit des travaux domestiques, se reportent davantage sur d'autres activités de loisir, tout particulièrement l'activité physique et le plein air. Au Québec, le temps consacré à l'écoute de la télévision est en déclin dans presque toutes les catégories de population.

La situation est différente en France puisque le temps consacré à la télévision s'y est accru, selon un rythme sans doute analogue à ce qui est observé dans les autres pays occidentaux dans les années 1980. De même, la part de ce temps dans le temps libre total a connu une augmentation (passant de 43 % à 47 %). La création de nouvelles chaînes, l'accès au câble ou à la télévision par satellite ont contribué et contribuent encore à cette expansion du temps des médias en France. La tendance à une diminution du ratio actifs/inactifs dans le temps consacré à la télévision s'observe également en France, le ratio de 1998 étant très près de ce que l'on observe en Amérique (76 %).

Notons au passage que si la durée réelle du temps libre en France est d'environ une demi-heure inférieure à celle du Québec, les actifs, des deux côtés de l'Atlantique, consacrent à la télévision approximativement le même temps; la même observation vaut pour l'ensemble de la population. En conséquence, à mesure que la durée réelle du temps libre total va augmenter, si l'on se base sur les grandes tendances observables tant en Amérique que dans les pays occidentaux, la part du temps d'écoute de la télévision dans l'ensemble du temps libre est appelée à décroître de manière inéluctable en France⁵.

En fait, les tendances évoquées ci-dessus reflètent indirectement l'arrivée massive des chaînes spécialisées. Les foyers américains disposent, en moyenne, de 57 chaînes spécialisées différentes⁶! Sur ce point, toutes les données convergent: quel que soit le temps effectif consacré au petit écran, la part des chaînes conventionnelles ne cesse de décroître, au profit des chaînes spécialisées et de la télévision à péage. Ce fait est bien étayé en Amérique. Ainsi, Statistique Canada évalue à plus de 20 % la part des chaînes spécialisées dans l'ensemble des heures d'écoute. Les

5. Rappelons que notre mesure du temps libre diffère de celle qui a été diffusée par l'INSEE; nous avons en effet repris les mesures présentées dans notre ouvrage de 1996, lesquelles donnent des résultats supérieurs; cette mesure, pratiquement la même dans les trois enquêtes canadiennes et les deux enquêtes françaises, a fait l'objet des calculs présentés aux tableaux 3.1 et 3.2.

6. Selon la firme Nielsen, 1999; <www.nielsen-ratings.com>.

firmer de sondages portent même à plus de 30 % la part des programmes thématiques en France ; les chaînes thématiques grignotent lentement l'audience des télévisions généralistes⁷.

La quasi-stabilité du temps consacré à la télévision dans les récentes études d'emploi du temps menées en Amérique s'explique sans doute en partie du fait de la prolifération des chaînes spécialisées. Cette offre télévisuelle accrue a pu freiner le déclin du temps des médias, mais pas au point d'en arrêter la chute annoncée.

TÉLÉVISION GÉNÉRALISTE ET MÉDIAS : COMPLÉMENTARITÉ OU OPPOSITION ?

À quelques exceptions près, la multiplication indéniable de l'offre télévisuelle n'a pas entraîné une croissance du temps multimédia total. De plus, la *lente croissance du temps libre*⁸, bien étayée par les études d'emploi du temps, ne favorise plus nécessairement la croissance du temps total consacré à la télévision.

Et pourtant, on observe une importante diversification des usages. La forme la plus usuelle de cette diversification a trait à une utilisation spécialisée du petit écran. D'abord par une consommation spécialisée, soit du contenu des émissions, soit du médium lui-même. Dans le premier cas, il s'agit de choix sélectifs des chaînes conventionnelles ou encore du choix de chaînes ultraspecialisées (culture, musique, divertissement, etc.) ; le public s'est fragmenté selon ses habitudes et ses goûts, induits très souvent par des phénomènes de mode et par les grands axes de la stratification sociale : programmes pour jeunes, chaînes culturelles choisies par les plus scolarisés, fictions populaires, etc. Dans le second cas, c'est le médium lui-même qui est l'objet d'une certaine diversification, puisque le téléviseur devient tour à tour intermédiaire de chaînes conventionnelles ou spécialisées, moyen de regarder en différé des émissions ou des films choisis (après enregistrement sur le magnétoscope), substitut au cinéma en salle par la consommation de films à domicile et même, de manière encore expérimentale en Amérique, moyen d'accéder au réseau Internet.

Une autre forme de diversification des usages, relativement bien ancrée dans les modes de vie, porte sur la complémentarité des médias les uns par rapport aux autres. Le cas le plus fréquent est sans doute

7. *Le Monde*, 31 mars 2000, p. 23.

8. Voir mon ouvrage *Sociologie du temps* (1996), chap. 5.

celui de la complémentarité entre le journal télévisé, les nouvelles radiodiffusées et la lecture de journaux ou de magazines. La radio et la télévision donnent l'information première, dont se satisfait un grand nombre, les journaux offrent une information plus abondante et documentée, les magazines présentent des analyses de plus longue portée. Mais on constate d'autres formes de complémentarité, au premier chef dans le cas de l'informatique ; le CD interactif se présente maintenant comme un substitut au livre traditionnel, particulièrement dans le domaine des sciences et de la culture, puisque de nombreuses encyclopédies, des dictionnaires, des ouvrages historiques et géographiques, des sections entières de musées rejoignent maintenant d'anciens et de nouveaux publics grâce à ce nouveau média à part entière.

On doit ici parler de pratiques médiatiques complémentaires plutôt qu'opposées. À ce sujet, les dernières enquêtes du ministère de la Culture et des Communications du Québec (menées en 1994 et en 1999) apportent un éclairage intéressant. En comparant les taux de lecture de ceux qui possèdent un micro-ordinateur et de ceux qui n'en possèdent pas, on constate que les premiers lisent bien plus que les seconds. Les données américaines vont dans le même sens. On s'est beaucoup interrogé sur l'influence de l'utilisation du réseau Internet sur les pratiques de lecture, voire sur la consommation de la télévision. Une enquête, menée en 1995 auprès d'un échantillon représentatif d'Américains âgés de 18 ans et plus, a permis d'établir que « les nouvelles technologies sont associées non pas à une diminution mais à un accroissement des autres médias⁹ ». Le phénomène est particulièrement notable dans le cas de la consommation des médias écrits. L'intensité de l'utilisation des nouvelles technologies de communication accompagne une intensification des habitudes de lecture des médias traditionnels. L'étude de Robinson et Godbey conclut que « de manière générale, les usagers des nouvelles technologies sont plus enclins à se porter vers les médias traditionnels, particulièrement le livre¹⁰ ». De manière encore plus détaillée, on en déduisait qu'environ la moitié de la corrélation s'expliquait tout simplement par des facteurs socioéconomiques classiques, les mieux nantis lisant davantage, étant mieux équipés en informatique et regardant moins la télévision. L'enquête québécoise de 1999 confirme de tels résultats : c'est le niveau d'études qui s'avère déterminant pour expliquer les rapports entre la lecture et l'usage d'un ordinateur. Plus généralement, on peut dire que le niveau d'études est l'un des facteurs les plus décisifs pour comprendre l'interaction

9. Robinson et Godbey, 1999, p. 160.

10. *Ibid.*, p. 164.

ou l'absence d'interaction entre les divers médias. De même, l'intensité des pratiques culturelles va de pair avec le niveau de vie et le niveau d'études, et induit nettement une moindre consommation du petit écran, mais renvoie à une plus grande utilisation de l'ordinateur.

Les études les plus récentes portant sur les utilisateurs d'Internet vont dans le même sens : les usagers d'Internet sont généralement des moins grands consommateurs de télévision, mais ils l'étaient également moins avant l'arrivée d'Internet dans leur foyer. La firme américaine Nielsen a même écrit qu'il y a peu d'indications selon lesquelles Internet aurait un impact significatif sur l'écoute de la télévision¹¹. Et pourtant les journaux publient régulièrement des témoignages de grands utilisateurs d'Internet déclarant réduire non seulement leur écoute du petit écran, mais également leurs relations sociales : il s'agit de *déclarations* qui n'ont pas encore été véritablement mesurées objectivement. Cependant, les plus récentes études américaines sur le sujet concluent bien que la télévision est le médium le plus touché par l'arrivée d'Internet. De même, les études menées auprès des adolescents sont sans équivoque sur la part décroissante de la télévision dans leur temps multimédia total.

PRATIQUES CULTURELLES, TÉLÉVISION GÉNÉRALISTE ET INTERNET

Par ailleurs, il n'est plus possible de restreindre l'étude des pratiques culturelles à la seule présence sur des lieux ou à la fréquentation des établissements culturels. Les travaux actuels permettent de conclure en effet que la participation culturelle est encore plus importante grâce aux technologies de l'information et de la communication. Ainsi, aux États-Unis en 1997, l'auditoire de la musique classique, du jazz, de pièces de théâtre était généralement deux fois plus grand par la voie de la télévision qu'en salle de spectacles¹² ! On peut en dire autant du cinéma : le public des salles de cinéma connaît présentement une relative stabilité, variable selon les pays, mais le nombre de films que l'on regarde n'en continue pas moins d'augmenter à cause notamment des chaînes spécialisées de télévision, de la diffusion de films à la télévision conventionnelle et de la location de vidéocassettes. L'enquête américaine de 1997 démontre également que les médias contribuent à une certaine « démocratisation » de la participation culturelle, puisque les écarts usuels sur le plan socio-démographique sont beaucoup moins prononcés.

11. <www.nielsen-ratings.com>.

12. *1997 Survey of Public Participation in the Arts*, 1998.

Communiquer, lire un journal, écouter la radio, écouter de la musique, visionner des œuvres d'art, et même visionner un film, font partie de certaines pratiques culturelles en développement sur Internet. Les jeunes y sont tout particulièrement portés. Confusion des supports, complémentarité des contenus ?

Prenons l'exemple des habitudes de lecture. Les sondages sur la participation culturelle font état d'une chute légère mais progressive des taux de lecture. Les études d'emploi du temps le confirment. Mais si le temps total de lecture a chuté – il s'agit bien ici de la lecture sur support *imprimé* –, nous ne disposons pas encore de mesure du temps de lecture, *quel que soit le support*. Une étude américaine menée en l'an 2000 indiquait que l'utilisation d'Internet est désormais un élément déterminant du processus et des habitudes d'apprentissage des adolescents américains branchés, et ce, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Le Net est désormais très populaire auprès d'une majorité d'adolescents en ligne. Il constitue aujourd'hui une source d'information privilégiée pour les jeunes internautes américains : les trois quarts des adolescents sondés préfèrent le Net à toute autre ressource dans le cadre de leurs travaux scolaires, tandis que seulement le quart d'entre eux optent plutôt pour les outils documentaires de leur bibliothèque scolaire. L'appropriation de la fonction « recherche » d'Internet par les jeunes branchés est donc bien engagée, la presque totalité d'entre eux indiquant l'utiliser pour mener à bien leurs différents travaux. Le courriel et la messagerie instantanée sont en outre choisis par près de la moitié des jeunes répondants pour entrer en contact avec leurs professeurs ou leurs camarades de classe. Enfin, des outils d'aide aux études en ligne ont été téléchargés par le tiers des adolescents sondés. De façon parallèle, le sondage mené auprès des parents des jeunes répondants a mis en lumière que la vaste majorité des parents croient qu'Internet aide les étudiants à rédiger leurs travaux scolaires. Une plus faible proportion de parents indiquent en outre que, tout compte fait, le Net est une bonne chose pour leurs enfants, le même pourcentage d'entre eux considérant que l'initiation à Internet ainsi que l'apprentissage de ses différentes fonctionnalités sont tout à fait incontournables pour la réussite de leurs adolescents¹³.

Comme l'indiquent les observations faites à propos du rôle des médias dans le quasi-doublement des indices usuels de participation culturelle, un nouvel indice de lecture prenant en compte l'ensemble des supports permettrait, j'en suis convaincu, d'aboutir à des conclusions analogues. Pour le même sujet, l'enquête canadienne de 1998 sur l'emploi du temps

13. <http://www.pewinternet.org/reports/pdfs/PIP_Schools_Report.pdf>.

apporte un éclairage intéressant : le temps quotidien d'utilisation d'Internet est d'un peu plus de trois heures parmi la population qui a déclaré y accéder le jour de l'enquête. Il doit bien y avoir du *temps de lecture* en ce cas, sinon du temps consacré à la consommation culturelle. Effectivement, on se sert d'Internet pour des activités autres que le travail et les études, de même que pour visionner un film et créer des images graphiques ; près du tiers des répondants a déclaré lire un journal en ligne.

Les rapports aux objets techniques ne sont jamais neutres. Un « nouvel » objet s'insère généralement dans des pratiques préexistantes, qu'il infléchit ou contribue à modifier. Le cas du téléphone est significatif : de simple objet de « conversation » ou d'échange, il s'est inséré peu à peu dans les pratiques usuelles de sociabilité au point de faire partie de la quotidienneté la plus banale. Puis, les développements technologiques aidant, il est devenu « mobile » et même instrument de réception et d'émission de courrier électronique. Quant au micro-ordinateur, naguère objet technique sophistiqué pour professionnels avertis, il sert maintenant au jeu, aux conversations en ligne, à la lecture et à la culture.

Le téléviseur ne fait donc pas exception à ce mouvement évoqué de diversification des usages, observable pour la téléphonie et la micro-informatique. La conséquence la plus nette est la spécialisation de l'écoute, dont souffre la télévision généraliste, désormais en concurrence avec d'autres contenus fragmentés pour des auditoires spécifiques. Une telle spécialisation s'observe tout autant dans le cas de l'accès à Internet : jouer, apprendre, clavarder, etc. Les grands facteurs socioéconomiques à l'œuvre dans les processus de différenciation sociale demeurent les mêmes toutefois, et constituent toujours les plus puissants facteurs d'inégalité sociale et culturelle. Par-delà l'objet, les inégalités demeurent, sinon se renforcent. « C'en est fini de la tendance à la réduction des inégalités économiques des années 1960 et 1970. Au terrain plat des années 1980 a succédé [...] une période où les inégalités ont crû de nouveau » (DIRN, 1998, p. 23-24). L'équipe DIRN parle encore de *structuration et diversification des inégalités*, dont les effets manifestes sont facilement observés dans le champ des nouvelles technologies. À mesure que se spécialisent les usages, se creusent les inégalités. Dominique Wolton ne s'y est pas trompé quand il affirme, avec une certaine grandiloquence teintée de nostalgie, que « c'est le caractère généraliste et largement ouvert sur tous les programmes, les classes d'âge et les milieux sociaux qui reste la grandeur de la télévision dans un univers par ailleurs multiségmenté » (2000, p. 135). À l'encontre de tous les sondages, de toutes les tendances connues, Wolton affirme même que la télévision généraliste est vouée à un brillant avenir !

Mais les objets techniques s'influencent réciproquement, par modes de vie et milieux sociaux interposés. Un cas de figure est certainement la lecture, la recherche d'information, les possibilités d'apprentissage, la consommation culturelle via Internet ; bien qu'elle soit encore minoritaire, il s'agit d'une pratique complémentaire aux pratiques culturelles existantes. À quelques exceptions près, la télévision, généraliste mais surtout spécialisée, peut jouer et joue le même rôle qu'Internet dans la complémentarité des pratiques culturelles. Certes, cela ne va pas jusqu'à regarder un film via le téléphone mobile ou à clavarder sur le petit écran. Mais on sent bien que, techniquement, il n'y a pas d'obstacle réel. Cependant, des « logiques d'usage » propres à certains objets peuvent exercer une influence significative sur d'autres objets. La navigation sur Internet s'apparente en maintes occasions au zapping à la télévision ; l'habitude de l'information rapidement accessible sur Internet oblige les chaînes spécialisées à accélérer le temps d'accès à des services spécialisés à la télévision (par exemple la télévision à péage). On peut encore souligner la logique des « multi-usages », bien connue en ce qui concerne la télévision : on peut estimer que près de 50 % de l'écoute s'effectue en même temps que d'autres activités, comme les repas, la conversation, et même les travaux scolaires ! Or, un tel multi-usage est depuis longtemps facilité par la mobilité physique du téléphone (qui n'a pas effectué des travaux domestiques en répondant à un appel ?). On le retrouve maintenant dans certains usages du micro-ordinateur, lequel permet d'écouter la radio ou de la musique tout en « travaillant ».

CONCLUSION

Il n'est pas évident que le petit écran soit appelé à jouer un rôle aussi important que celui qu'il a eu dans les années 1970 et 1980. Si l'on se fie aux tendances américaines, la stabilité actuelle de la part du temps des médias dans l'ensemble du temps libre peut laisser présager un déclin du petit écran. La télévision généraliste, à tout le moins, est la grande perdante de ces mouvements du temps. Elle est concurrencée à la fois de l'intérieur, par la prolifération des chaînes spécialisées, et de l'extérieur, notamment par Internet, lequel peut remplir certaines des fonctions d'information, d'éducation, de culture et de divertissement que la télévision généraliste a pu jouer jusqu'à ce jour.

Par ailleurs, c'est la complémentarité des médias qui contribue à façonner ce nouveau paysage culturel : complémentarité des objets techniques, complémentarité des usages. Au point d'ailleurs que certaines frontières auxquelles nous nous étions habitués tendent à s'estomper :

lire, écouter, converser, apprendre peuvent s'effectuer sur de multiples supports, selon des temporalités variées, sans contraintes d'espace et de lieu. À cet égard, la recherche actuelle est encore relativement démunie, les indicateurs traditionnels ne suffisant plus à mesurer, par exemple, les taux de lecture et, plus généralement, les formes variées de participation culturelle.

TEMPS SOCIAUX ET TEMPS SCOLAIRE EN OCCIDENT : LE BROUILLAGE DES FRONTIÈRES¹

La notion de *temps social* est née en partie d'une réflexion sur le rituel et le sacré. C'est essentiellement à partir des notions de sacré et de rythme dans les sociétés anciennes que s'est dégagé un concept du temps, amené, comme le précisent Hubert et Mauss, par leurs recherches sur les fêtes. Comme le note François-A. Isambert, « le problème de la sociologie du temps est en effet présenté par Hubert et Mauss comme corrélatif de celui de la sociologie de l'espace, et le tout apparaît comme cas particulier de cette sociologie des catégories qui est au centre de la sociologie durkheimienne de la connaissance » (1979, p. 200). Dans sa préface à l'ouvrage *Mélanges d'histoire des religions* de Henri Hubert, Mauss sera explicite :

Pour qui s'occupe de la magie et de la religion, celles des catégories qui s'imposent le plus à l'attention, sont celles de temps et d'espace.
(Mauss, *Œuvres*, t. 1, p. 29)

1. Une première version de ce texte est parue dans Carole St-Jarre et Louise Dupuy-Walker (sous la direction de), *Regards multiples sur le temps*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2001, p. 43-58.

De plus, on retrouve chez Hubert et Mauss une constante de leur pensée, ultérieurement reprise par Durkheim, Gurvitch et Sorokin, celle du caractère qualitatif du temps social, par opposition à la régularité apparemment mathématique des calendriers et autres instruments de mesure du temps.

C'est à Émile Durkheim que l'on doit indéniablement une conceptualisation poussée du temps social, toujours issue d'une réflexion sur le sacré. Dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Durkheim insistera longuement sur le fait que le temps est une donnée collective, que dans la mesure où tous les individus composant une société partagent un entendement commun du temps, celui-ci ne peut être que le produit de la « conscience collective ». Si la religion a une origine sociale, de même en est-il du temps et de l'espace : « c'est le rythme de la vie sociale qui est à la base de la catégorie de temps ; c'est l'espace occupé par la société qui a fourni la matière de la catégorie d'espace » (1960, p. 628). Le temps est une catégorie sociale de pensée, articulant les multiples événements et durées particulières dont la vie de chaque individu est tissée dans une sorte de totalité significative de la durée.

Pour la même raison, le rythme de la vie collective domine et embrasse les rythmes variés de toutes les vies élémentaires dont il résulte ; par suite, le temps qui l'exprime domine et embrasse toutes les durées particulières. C'est le temps total. (1960, p. 631)

Par la suite, et parfois de manière indépendante, d'autres catégories d'analyse du temps social ont été progressivement élaborées. Signalons, pour mémoire, la notion très riche mais encore mal connue de « construction sociale du présent » chez Mead (1959), selon laquelle les organismes sociaux ont la capacité d'intégrer à leurs comportements non pas le seul rôle d'autrui – le processus de construction du soi n'impliquant pas le seul « autrui généralisé » – mais bien une *pluralité de systèmes temporels de référence* en même temps. Le soi participe donc simultanément à plusieurs temporalités ; il est à la croisée de la multiplicité de systèmes temporels qu'implique l'expérience sociale. (Ce point sera repris ultérieurement.)

Il y a encore la notion de « temps socioculturel » chez Sorokin et Merton : le temps social est significativement lié aux activités qui le composent ; il est aussi l'expression du rythme des groupes sociaux.

On ne peut passer sous silence l'importante contribution de Georges Gurvitch. Ce dernier insiste fortement sur le fait que « la vie sociale s'écoule dans des temps multiples, toujours divergents, souvent contradictoires, et dont l'unification relative, liée à une hiérarchisation souvent

précaire, représente un problème pour toute société» (1963, p. 326); il rappelle l'hétérogénéité des temps sociaux, leur diversité et leur pluralité, à tel point qu'il n'est pas exact de parler *du* temps, mais *des* temps.

D'autres notions ont évidemment été développées au fil des recherches. Rezsóhazy (1970), par exemple, a élaboré et étayé par des travaux empiriques les notions de valeurs et de significations accordées au temps, selon les différentes sociétés, de même que celles de stratégies temporelles (face à l'avenir) et d'horizon temporel. Mercure (1979) pour sa part dégage une conceptualisation des principales notions se rapportant aux temporalités sociales, en insistant particulièrement sur la multiplicité des temps sociaux de même que sur la diversité des rythmes sociaux; il a également conçu une typologie des représentations de l'avenir (1983). Eviatar Zerubavel, aux États-Unis, a procédé à plusieurs études sur les rythmes cachés, les régularités et les cycles de la vie sociale, et il a présenté à quelques reprises ses principales analyses sur le sujet (notamment 1979, 1981).

Ce détour historique un peu rapide permet de saisir pourquoi il est maintenant acquis que l'étude sociologique du temps a depuis longtemps franchi l'étape de la seule affirmation du caractère social du temps, distinct de ses attributs psychologiques ou philosophiques, par exemple². Chez Mead, Durkheim, Gurvitch notamment, le temps est l'un des paramètres fondamentaux de la socialité: il n'est pas de phénomènes sociaux sans attributs de temporalité. Un certain nombre de caractéristiques sociologiques du temps constituent maintenant un acquis du savoir sociologique. Mentionnons: la diversité des cadres sociaux; la pluralité des repères temporels des activités quotidiennes; l'organisation des temps sociaux en rythmes et structures; les temporalités propres aux groupes sociaux, aux classes d'âge, aux classes sociales et aux générations; les rapports conflictuels entre les temps; la spécificité et la diversité des conceptions et significations contemporaines du temps.

Le temps en éducation renvoie donc, fondamentalement, à un acquis à la fois culturel et scientifique des sociétés modernes: le temps est inscrit dans le système global des valeurs modernes; il représente une denrée rare qu'il ne faut surtout pas perdre, et il fait partie de l'horizon coutumier de la durée et du changement. Par ailleurs, une telle conscience de la valeur du temps renvoie également à un processus historique bien étayé: un processus de *différenciation* des temps sociaux, comme l'a décrit Le Goff (1977) à propos de la superposition progressive du temps de l'Église et du

2. Pour de plus amples développements, je me permets de renvoyer à mon ouvrage, paru en 1996, *Sociologie du temps*.

temps des marchands, et comme l'a magistralement analysé E.P. Thompson (1988) à propos de la formation du temps industriel en Occident. *L'institution scolaire* résulte bien évidemment d'un tel processus historique. N'oublions pas qu'aux premiers temps de l'industrialisation, en Angleterre tout au moins, on concevait l'usine comme un lieu d'apprentissage, puisque les enfants étaient engagés très jeunes (il y a eu l'épisode éphémère des *factory schools*). Par une suite de ruptures, de l'abolition du travail de nuit des enfants à des législations instaurant un âge minimal de plus en plus élevé pour le travail des enfants, puis à la réduction graduelle du temps de travail, on a progressivement instauré l'obligation universelle de l'école. En un certain sens, si l'école comme institution s'est historiquement différenciée de la « manufacture » (et de l'Église, faudrait-il ajouter), il a fallu presque un siècle entier pour y arriver.

LES TEMPS DES INSTITUTIONS

Cette véritable *diversité* des temps sociaux renvoie à un autre acquis majeur de la sociologie du temps : les institutions produisent des temps, en ce sens qu'elles obligent les acteurs sociaux à inscrire leurs activités dans des cadres temporels déterminés en fonction d'orientations qui leur sont propres. Les institutions génèrent des temps spécifiques dont les impératifs débordent largement de leur seul milieu. Certaines institutions jouent d'ailleurs un rôle de premier plan dans la socialisation aux valeurs du temps, notamment l'école et la famille. L'étude sociologique des temps institutionnels s'est notamment développée par des travaux sur les hôpitaux, sur l'organisation du temps de travail et du temps scolaire.

Le temps de travail

L'organisation du travail détermine assurément les diverses manières dont le temps est structuré dans nos sociétés. Il est bien établi que le processus d'industrialisation des sociétés occidentales s'appuie sur une mesure de plus en plus poussée du temps consacré au travail (en milieu industriel, le travail est « mesuré » par le temps que l'on y consacre et non par la tâche à accomplir), dont la contrepartie a été une restructuration de l'ensemble des temps sociaux (voir les travaux classiques de E.P. Thompson, 1988). C'est sans doute à l'usine que l'on peut observer de la manière la plus nette le rôle des institutions dans la structuration du temps : la spécialisation et la division du travail ont introduit la nécessité de la coordination, de la synchronisation, de la planification de l'ensemble des tâches liées à la production. Le taylorisme, le travail à la chaîne et, de nos jours, l'informatisation du travail impliquent une gestion

poussée de l'organisation, dont celle des horaires de travail. Au sein même de l'usine, et à plus forte raison dans l'ensemble de la société, il existe une pluralité de temps de travail, résultant en une diversité d'horaires, de rythmes quotidiens ou hebdomadaires, d'alternances congés-travail, d'étalement ou de concentration de la journée de travail, etc. ; il existe d'ailleurs des informations statistiques détaillées sur ces sujets. Si l'on peut affirmer qu'on observe non pas un temps, mais *des* temps sociaux, c'est particulièrement vrai pour le temps de travail.

Le temps scolaire³

De même en est-il pour le temps passé à l'école. Vue sous un angle uniquement *institutionnel*, l'institution scolaire constitue, avec la famille, l'un des lieux fondamentaux de socialisation aux notions et valeurs du temps. C'est à l'école que l'enfant apprend, bien souvent malgré lui, à structurer son temps ! L'organisation scolaire est pratiquement orientée selon un modèle analogue à l'organisation du temps de travail : la mesure du succès scolaire est définie par le temps qu'on y consacre. Le nombre d'heures par semaine passées en classe est rigoureusement défini, la durée des activités d'apprentissage scolaire pour la plupart des matières fait l'objet de prescriptions administratives.

L'école fait un usage abondant de procédés modernes de gestion du temps. Elle a élaboré ou implanté des mécanismes de maîtrise du temps : les horaires définissent le cadre temporel souvent très rigide des activités scolaires, le non-respect de l'horaire est même considéré comme une faute passible de sanctions. L'équivalent de l'horloge et de la cloche est omniprésent. Selon les pays, les enfants doivent apprendre plus ou moins tôt à se servir d'un agenda personnel, souvent d'ailleurs objet de vérification, par lequel ils sont amenés à planifier leurs travaux, prévoir les contrôles, aménager leurs temps non scolaires en fonction des travaux scolaires. Le temps scolaire déborde largement sur le temps non scolaire : chez l'enfant, d'abord, qui doit apprendre à prolonger à la maison une certaine organisation de son temps en fonction des exigences scolaires ; chez les parents, ensuite, qui doivent apprendre à composer avec le rythme scolaire et à organiser par exemple leurs tâches domestiques, leurs sorties, leurs vacances et même leurs horaires de travail en fonction de l'école.

3. Je reprends ici quelques paragraphes de mon ouvrage *Sociologie du temps*, 1996.

À l'intérieur de l'institution scolaire a été érigée en normes sociales contraignantes une série d'instruments d'évaluation ayant une forte connotation temporelle : l'enfant doit apprendre à être à l'heure ; les travaux doivent être exécutés dans des laps de temps définis ; la rapidité de l'exécution et de l'apprentissage est fortement valorisée ; le redoublement scolaire est considéré comme un échec. De plus, l'enfant doit apprendre à s'adapter à des transitions très courtes entre des séquences d'activités, régler rapidement ses comportements sur les nouvelles normes qui prévalent ; ainsi, le passage entre le temps de repos et une période d'enseignement peut se faire souvent brusquement, et en quelques instants l'enfant doit se conformer à d'autres normes de comportement, passant de la bousculade et du jeu libre au silence et à la concentration intellectuelle.

Ce faisant, l'enfant apprend que le temps social est délimité, structuré, contraignant, et qu'il s'oppose à ses jeux, au temps du rêve et de la flânerie ; de nombreux jeunes résistent d'ailleurs longtemps à cette socialisation, tentent de trouver des stratégies d'évitement, se conforment aux normes temporelles de manière cyclique. L'enfant fait progressivement la connaissance des principaux marqueurs du temps – l'horloge, la montre, le calendrier, l'agenda ; il doit apprendre à structurer son temps en fonction d'activités spécialisées à exécuter, de même qu'à établir des équivalences entre une tâche à accomplir et le temps qui est alloué ; il fait l'expérience de la diversité des cadres temporels dans lesquels s'insèrent ses activités quotidiennes, de leur signification particulière et des contrôles sociaux qui y sont rattachés.

LE BROUILLAGE DES FRONTIÈRES

La sociologie institutionnelle du temps a longtemps reconnu ses limites. Nous sommes de plus en plus conscients que la pluralité des temps sociaux renvoie à l'enchevêtrement des multiples temporalités au sein desquelles s'exercent les activités humaines. Chacun de nous en fait l'expérience quotidienne : telle activité, appelée *travail*, est ponctuée de pauses, de contacts sociaux ou familiaux, déborde largement d'une signification purement instrumentale. Des aspects ludiques, informationnels et éducatifs sont indistinctement associés à l'utilisation d'Internet... au travail, à l'école et chez soi.

Dans la perspective de Mead, d'ordre psychosociologique, nous dirions que le soi participe simultanément à plusieurs temporalités ; il est à la croisée de la multiplicité de systèmes temporels qu'implique l'expérience sociale. La « conscience » qui en résulte (*mind*) est aussi une

conscience de la diversité des temps et des perspectives temporelles ; le soi a la capacité de faire du temps un objet extérieur à lui-même et de l'intégrer dans les divers processus d'interaction sociale. Dans une perspective disons *macrosociologique*, nous parlerions d'une différenciation de systèmes temporels des sociétés modernes, dont l'une des fonctions essentielles serait d'intégrer une diversité de rapports à l'histoire et à la durée. La pluralité des temps sociaux constitue ainsi une donnée fondamentale de toute activité humaine et sociale. Les acteurs sociaux doivent composer avec une diversité de cadres temporels, avec une pluralité de rapports au passé, au présent et à l'avenir.

Les exemples concrets ne manquent pas...

L'exemple du temps de travail

Les études actuelles portant sur l'évolution du temps de travail mettent en lumière trois faits majeurs. Le premier est la diversification croissante *des* temps de travail. Ce que l'on appelle le travail posté, les horaires variables, et même une semaine « normale » de travail, renvoient à une hétérogénéité et à une diversité de formes concrètes. Des facteurs économiques, le maintien d'un fort taux de chômage, une crise qui perdure, pressent bien évidemment sur ce mouvement de diversification croissante du travail⁴.

Un autre fait majeur est l'éclatement du temps de travail au cours des cycles de vie. La période de la vie active se modifie, les entrées et retours sur le marché du travail se multiplient, la mobilité des travailleurs d'un emploi et d'un lieu de travail à l'autre s'accroît. Plus encore, on assiste à de nouveaux parallélismes entre le temps de travail et le temps scolaire, familial et de loisir, au sens où un même individu peut être à la fois étudiant, père de famille, salarié et bénévole ; il n'y a plus de séquence unique pour l'école, puis pour le travail, puis pour la retraite. Les temps sociaux et institutionnels tendent à s'interpénétrer, à se conjurer tout au long du cycle de vie.

Un troisième fait majeur est la diminution de certaines contraintes institutionnelles à l'aménagement du temps de travail. Diverses législations ont par exemple permis le décloisonnement des horaires de travail, favorisé le calcul du temps de travail sur des périodes plus longues

4. Je reprends encore ici quelques paragraphes de mon ouvrage *Sociologie du temps*, 1996.

(permettant par exemple des dérogations à une semaine normale pour autant que, durant la période considérée, la moyenne fixée soit respectée). Diverses dispositions ont entraîné des assouplissements dans l'aménagement du temps de travail, suscité de nouvelles modalités d'organisation du temps de travail. On assiste également, en Europe, à un mouvement sans doute majeur de négociation de la réduction du temps de travail. Des législations prennent en compte la venue d'un enfant dans la famille (congés parentaux notamment).

En serait-on venu au *temps choisi* que le groupe Échange et Projets avait appelé en 1980? Pas tout à fait... Dans un ouvrage récent, Arlie Russell Hochschild (1997) décrit les paradoxes d'une entreprise présentée comme *family-friendly* par le *Family and Work Institute* de New York. À partir de 1985, cette compagnie avait utilisé deux stratégies pour tenter de mieux concilier le travail et la famille : des programmes permettant aux employés de consacrer moins de temps à certaines préoccupations familiales (garderies, soins aux enfants malades, etc.) ; des programmes permettant aux employés de résoudre les problèmes de conciliation travail-famille (horaires flexibles, congés parentaux, etc.). Or, tous les sondages internes montrent que les travailleurs de cette entreprise déclarent travailler à la limite de leur temps, que pratiquement personne ne s'est prévalu des politiques de la compagnie facilitant la réduction du temps de travail. La thèse de Hochschild est celle de l'inversion des valeurs familiales. Si travail et famille constituaient deux sphères de vie relativement autonomes et séparées, de nos jours, pour certains, la maison devient un autre lieu de travail : « *Home has become work* » (p. 38). C'est comme si la maison devenait le deuxième poste de travail. Bref, les frontières entre la famille et le travail semblent de plus en plus ténues.

D'autant plus que l'on assiste présentement à un débat, à mon avis majeur, quant à la place du travail dans nos sociétés. Les données disponibles sont assez claires : la durée du travail est en mutation, les formes traditionnelles du travail ont éclaté. Deux grandes thèses s'affrontent :

- Même si indéniablement le travail s'est transformé, il n'en demeure pas moins tout aussi central dans nos vies ; Alain Touraine et bien d'autres soutiennent cet argument.
- Le travail est une valeur en voie de disparition, il occupe une place de moins en moins centrale dans nos vies ; Dominique Méda, tout particulièrement, soutient cette hypothèse, présentée de manière plus alarmiste par Jeremy Rifkin.

Lors du dernier congrès mondial de sociologie, tenu à Montréal en juillet 1998, Alain Touraine⁵ a ouvertement plaidé pour la première thèse. Voici comment il s'exprimait :

Nous assistons, au contraire, après une phase de développement proprement capitaliste, à la renaissance d'une société de production, non plus industrielle mais informationnelle, dans laquelle la technologie joue un rôle beaucoup plus grand que dans n'importe quelle société passée, et où, par conséquent, les problèmes du travail, loin de devenir secondaires, deviennent plus directement centraux que dans la société industrielle. Et cela pour deux raisons complémentaires. La première est que le règne du marché a entraîné des inégalités croissantes, et la montée de l'exclusion et du chômage, car c'est d'abord le rejet du chômage qui est devenu la force politique principale. La seconde est qu'une proportion toujours plus grande des membres des sociétés déjà post-industrielles ont une participation active à cette société de l'information et de communication. Si active et si élargie que la frontière n'est plus toujours claire entre le travail et le jeu ou l'éducation. (p. 180)

Dominique Méda (1995) soutient une thèse sinon contraire, du moins fort différente. Il faut repenser le travail tel qu'il a été conçu depuis l'avènement des sociétés industrielles (productivité, travailleur, emploi, classes sociales, inégalités, etc.). La « disparition » du travail renvoie à la mutation des sociétés actuelles fondées sur une conception réductrice et aliénante du travail. Il faut décharger le travail des utopies dont se sont nourries les sociétés industrielles, cesser de voir la « civilisation » comme seulement orientée vers la production de biens. Il ne s'agit pas de faire du travail un fourre-tout, mais de « réduire l'emprise du travail pour permettre à des activités aux logiques radicalement différentes, sources d'autonomie et de coopération véritables, de se développer⁶ ». Il faut revoir le travail comme mode de partage de la richesse, ne pas laisser aux forces économiques et à l'arbitrage privé le soin de répartir la richesse, par l'exclusion ou l'inclusion sur le marché du travail⁷.

Dans les deux cas, on aura pourtant remarqué que les *rapports* au travail ne sont plus aussi bien fixés, que la réflexion sur le travail déborde largement sur le temps libre, la vie associative et l'éducation.

5. *Nous entrons dans une civilisation du travail*, communication présentée au 14^e congrès mondial de sociologie, Montréal, 27 juillet 1998, et publiée dans *Cahiers de recherche sociologique*, n° 32, 1999, p. 163-182.

6. Dominique Méda, 1995, p. 331.

7. Dominique Méda a publié un autre ouvrage, en 1999, dans lequel elle milite pour un meilleur partage de la richesse et du temps.

LE TEMPS SCOLAIRE EN MUTATION

La mise en place du temps scolaire correspond à un fait de civilisation : la notion de personne *civilisée*, aux fondements de la modernité, supposait l'instruction des *masses*, l'éducation du *peuple* (Compère, 1997). Comme je l'ai rappelé, on ne doit pas non plus négliger le rôle de l'école dans la socialisation à la discipline du temps. Le temps scolaire a connu une forte institutionnalisation aux XIX^e et XX^e siècles, au point de connaître une autonomie croissante par rapport aux autres temps de la société (par exemple, par rapport au temps religieux, puis au temps industriel).

De nos jours, on peut nettement noter un retour à une conception du temps scolaire de moins en moins détachée des autres faits de société. Au sein même de l'organisation du temps scolaire, les débordements sont de plus en plus nombreux.

Certaines expériences menées en France, dans les années 1970 et 1980, portaient essentiellement sur l'étalement des vacances scolaires, en réponse aux problèmes d'encombrement et de congestion, tant dans les centres urbains que dans les lieux touristiques. Au Québec, nous avons connu, et connaissons encore, les « sorties » en milieu culturel, naturel ou sportif, dont la portée pédagogique n'était pas toujours évidente. Mais la porte était ainsi ouverte à un aménagement du temps scolaire en fonction d'un débordement hors des espaces uniquement pédagogiques.

En France, tout particulièrement, l'organisation du temps scolaire a aussi été l'œuvre des collectivités locales ; celles-ci se sont vu confier le pouvoir d'organiser des activités sportives, culturelles et éducatives à l'intention des élèves pendant les heures de classe, de modifier les heures d'entrée et de sortie, de même qu'un droit général d'utiliser les locaux scolaires en dehors des périodes d'utilisation à des fins d'enseignement. Tout cela a donné lieu à différentes formes de « contrats », appelés successivement : contrats portant sur l'aménagement du temps scolaire ; contrats bleus ; contrats d'aménagement du temps de l'enfant ; contrats villes-enfants, etc. (*L'aménagement des rythmes de vie des enfants*, 1996).

Et que dire de l'explosion récente des formules de mi-temps pédagogiques ? Paradoxalement, une telle organisation du temps scolaire signifie qu'à consacrer *moins de temps* à l'école, on peut maintenir sinon accroître le rendement scolaire (voire le goût d'apprendre) quand une telle initiative est couplée à des pratiques culturelles ou sportives plus intenses. Ici, l'apprentissage « scolaire » est jumelé à un temps propre aux arts et à l'activité physique.

Cependant, les mutations sont à mon avis encore plus profondes ; elles vont au-delà d'un simple réaménagement des temps scolaires. La plus importante mutation a trait à l'élargissement des temps et des lieux éducatifs dans nos sociétés. La situation est assez bien connue pour que l'on n'insiste pas trop. On peut l'étayer grâce à un ouvrage de l'UNESCO, *L'éducation. Un trésor est caché dedans* (aussi appelé : Rapport Delors, 1996). C'est que le découpage traditionnel de l'existence en périodes distinctes – éducation, travail, retraite – a depuis longtemps fait long feu. Comme il a été rappelé, le temps de travail a éclaté en de multiples séquences plus ou moins enchevêtrées, au sein desquelles s'intercalent parfois des périodes consacrées à l'éducation ou à la famille. Il en est de même du temps consacré à l'éducation, de moins en moins réductible à une seule période formelle d'apprentissage de base. L'éducation tout au long de la vie est devenue une exigence démocratique, un « moyen de parvenir à un meilleur équilibre entre le travail et l'apprentissage, ainsi qu'à l'exercice d'une citoyenneté active » (Rapport Delors, p. 109). « La formation s'échelonne désormais tout au long de la vie », reprend le Rapport final de la Commission des États généraux de l'éducation⁸ ; apprendre seul devra faire partie des curriculums de la formation, on devra développer le goût d'apprendre constamment (*ibid.*). Bref, il faut « inscrire le système de la formation dans une perspective d'éducation permanente », souligne encore le même rapport (p. 37).

Malgré ses limites, l'entreprise elle-même devient un lieu d'éducation et de formation, et cela à un double titre : d'une part, elle gère des temps et formes de formation industrielle adaptée à ses exigences ; d'autre part, elle devient pratiquement partie prenante de la formation scolaire (du secondaire à l'université), par des stages ou expériences pratiques formellement reconnus.

Et que dire de la part d'information sinon d'éducation déjà présente dans l'utilisation des canaux spécialisés de télévision, sur Internet, et dans certaines habitudes de lecture. Autrement dit, on « apprend » en dehors du système scolaire, la frontière est de moins en moins nette entre ce qui est « éducatif » et ce qui ne l'est pas, entre l'école et la vie en société. Dans son rapport final, la Commission sur les États généraux de l'éducation

8. *Rénover notre système d'éducation : dix chantiers prioritaires*, Rapport final de la Commission des États généraux sur l'éducation, Gouvernement du Québec, 1996, p. 36.

se montre très consciente d'une telle situation inédite quand elle déclare d'emblée que « l'école n'assume pas seule ces finalités éducatives » que sont l'instruction, la socialisation et la qualification. Elle ajoute :

La famille, les médias, les bibliothèques, les loisirs scientifiques et culturels, les syndicats constituent ces passages complémentaires nécessaires au développement des individus (1996, p. 5).

Pour désigner cette situation, certains ont utilisé le concept de « société éducative⁹ ». En schématisant beaucoup, on peut dire que la société éducative est celle qui voit se généraliser les finalités éducatives à l'ensemble des institutions et à tous les âges de la vie : on ne cesse plus d'apprendre ; il y a des mouvements réguliers de va-et-vient entre le travail et l'école ; les études dites à temps partiel prennent de l'importance ; on veut que les médias de masse, la famille et même l'entreprise informent, donnent la soif d'apprendre et de savoir, assurent une formation permanente et continue. L'apprentissage et le renouvellement se confinent de moins en moins à la période scolaire institutionnelle.

En fait, de nos jours, cette notion est prolongée par celle de la montée de l'autoformation permanente. Celle-ci n'est pas une forme mineure d'« éducation », mais bien une pratique de plus en plus répandue, de l'adolescence à la vieillesse. Si l'école a le devoir et la responsabilité d'y préparer, elle prend vite conscience de ses limites et doit s'appuyer sur toutes les ressources éducatives de la société.

CONCLUSION

Le temps constituant un paramètre de toute activité humaine, il n'a pas été facile d'en dégager les dimensions sociologiques, de s'en distancier pour mieux le comprendre. C'est en observant les sociétés anciennes et leurs modèles d'organisation que les sociologues et les anthropologues ont dégagé les premiers éléments de réflexion, à partir des notions de sacré et de rituel. L'un des premiers acquis a consisté à établir le temps comme objet de connaissance sociologique et à en affirmer la spécificité. Très rapidement les travaux théoriques et empiriques ont permis de définir de nombreuses dimensions : diversité et hétérogénéité ; conceptions et significations variées ; horizon temporel et représentations du passé, du présent et de l'avenir ; stratégies d'organisation, etc. L'idée d'une diversité des cadres temporels des activités humaines est maintenant bien établie : selon les institutions, les classes sociales et les cycles de vie.

9. Joffre Dumazedier, 1988.

Elias (1992) a souligné que le processus de *civilisation des mœurs* se caractérise *aussi* par la tentative de réconcilier une notion de plus en plus abstraite du temps avec son utilisation comme mode de régulation des rapports sociaux. Toutes les sociétés, pour subsister et survivre, doivent établir leurs propres repères temporels, leurs propres répertoires de durée et de changement. Le temps exprime le cadre culturel de référence pour la mesure de la durée des choses, du changement et de l'ordre social. Le temps social exprime donc des fonctions régulatrices fondamentales de la réalité, des fonctions explicites de connaissance sociale portant notamment sur l'établissement de normes de compréhension entre « ce qui a été », « ce qui est » et « ce qui sera ». La sociologie du temps constitue au premier chef une sociologie de la connaissance. Penser le temps devient une modalité de connaissance sociale d'une réalité dont il n'est pas toujours facile de se distancier pour qui veut emprunter la voie des concepts sociologiques... D'autant plus que de nos jours nous avons une forte « conscience » non seulement du temps, mais aussi de la pluralité des « structures temporelles » sur lesquelles reposent les sociétés contemporaines, obligeant, comme le souligne Elias, à des abstractions de plus en plus grandes pour tout repérage de la réalité sociale.

Pour ce qui est de l'institution scolaire, il n'est pas exagéré de dire que ses rôles et fonctions dans l'organisation contemporaine du temps ont été par trop négligés. L'école a constitué à la fois le miroir et la contrepartie des conceptions contemporaines du temps. Comme je l'ai souligné, entre le temps industriel et le temps scolaire, la distinction a parfois été mince, renvoyant à des conceptions analogues d'organisation et de structuration du temps. Mais voilà, la multiplicité croissante des repères, la diversité de plus en plus grande des cadres temporels de toute activité humaine, l'enchevêtrement des frontières institutionnelles, l'hétérogénéité des significations accordées au moindre geste ont fait en sorte que les « marqueurs » temporels se sont brouillés, à plus forte raison ce qui constitue un « temps scolaire » et ce qui n'en constitue pas, ce qui est « éducatif » et ce qui ne l'est pas. L'un des défis de l'école contemporaine est de s'intégrer à cette multiplicité de voies d'accès à l'information et à l'éducation, au travers des temps multiples de la vie quotidienne.

L'École doit en effet s'interroger sur le type de formation qu'elle doit et peut dispenser, face aux infinies possibilités d'information et de formation, parfois d'ailleurs en concurrence directe avec elle. Je pense que l'une des questions de base est la suivante : Quel est le rôle de l'École dans une « économie du savoir » au sein de laquelle elle a depuis longtemps perdu le monopole de la formation ?

On constate depuis plusieurs années un certain retour aux fonctions académiques de base que doit assumer l'École : apprentissage des matières de base, développement des capacités d'analyse et de synthèse, développement de l'autonomie intellectuelle et de l'esprit critique, ouverture à la société, adaptation aux changements, sens aigu de la quête continue du savoir. Comment nous assurer qu'au terme de leur cheminement les étudiants maîtrisent de telles habiletés fondamentales ? qu'ils ont acquis une certaine attitude de distance critique par rapport à leur environnement immédiat et à court terme ? qu'ils sont conscients des enjeux éthiques de leurs pratiques scientifiques et professionnelles ? qu'ils ne cessent plus d'apprendre ? Au plan de la formation, ce sont peut-être là nos défis les plus importants pour les années à venir.

LES TEMPS SOCIAUX : UNE COMPARAISON FRANCE-QUÉBEC¹

La place et la signification du travail en Occident font l'objet d'un débat d'envergure internationale depuis de nombreuses années : le travail serait en déclin, la valeur qu'on lui accorde serait de plus en plus relative, et de toute façon le temps n'en est ni la meilleure ni la seule mesure (Méda, 1995, 1999 ; Rifkin, 1996 ; Schor, 1991, etc.). Par ailleurs, les travaux de recherche sont explicites : le temps de travail prend des formes de plus en plus diversifiées et inégalitaires ; par exemple, alors que s'accroît la proportion de travailleurs bénéficiant d'horaires courts, celle des actifs bénéficiant d'horaires standards ne cesse de diminuer et de plus en plus de personnes subissent les contraintes d'un travail précaire. Autre donnée indéniable : l'accroissement de l'intensité du travail, particulièrement

1. Ce texte constitue une version remaniée de Pronovost, 2002d. Il a été rendu possible grâce à une convention d'étude intervenue entre l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'INSEE et le ministère français de la Culture et de la Communication. Je remercie le Département d'études et de prospectives, du ministère français de la Culture et de la Communication, pour son appui financier. Je suis également redevable à l'INSEE pour avoir mis à ma disposition les données originales de l'enquête française sur l'emploi du temps réalisée en 1998-1999, ainsi que de celle réalisée en 1986.

dans le secteur des services. Signalons encore une autre donnée relativement bien étayée : la croissance du sentiment de *manque de temps*, la sensibilité aux pressions temporelles, particulièrement chez les travailleurs très qualifiés et les professionnels (Robinson et Godbey, 1999).

En contrepartie, les études d'emploi du temps permettent d'étayer une autre donnée : le temps consacré au loisir ne cesse de s'accroître, ce fait est signalé par toutes les enquêtes internationales sur le sujet (par exemple : Robinson et Godbey, 1999, pour les États-Unis ; Garhammer, 1998, pour l'Allemagne). J'ai souvent rappelé cette lente croissance du temps libre en Occident. En effet, quel que soit le mouvement de la durée du travail (diminution ou stabilité, et même légère croissance aux États-Unis), on assiste à des déplacements de temps quotidiens qui se reportent presque exclusivement sur une participation accrue à des activités de loisir : sport, plein air et activités culturelles tout particulièrement (Pronovost, 1996c). Le temps de sommeil reste stable, celui consacré aux travaux domestiques est en décroissance, même celui consacré à regarder la télévision est en décroissance, du moins en Amérique.

Pour traiter de ces questions, et en vérifier la « vérité empirique », on peut faire appel à des enquêtes d'emploi du temps. Dans des travaux antérieurs, j'ai eu l'occasion de montrer l'intérêt et la grande pertinence de ces enquêtes (Pronovost, 1996c). Il existe d'ailleurs une littérature considérable sur le sujet. Dans le cadre du présent texte, mon propos est d'établir les grandes lignes d'une comparaison dans la structure du temps en France, au Canada et au Québec. Une brève description des principaux aspects méthodologiques reliés à cette démarche sera suivie des constats les plus significatifs qui s'en dégagent, et des tendances convergentes et divergentes. Je terminerai par une analyse un peu plus détaillée de l'évolution du temps libre, en soulignant au passage les questions de mesure qu'elle soulève.

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Mon analyse s'appuie sur les enquêtes canadiennes et françaises sur l'emploi du temps. L'enquête française de 1998-1999 est suffisamment bien connue et a maintenant fait l'objet de publications (Dumontier et Pan Ké Shon, 1999 ; premières analyses détaillées publiées par l'INSEE dans *Économie et Statistique*, n° 352-353, 2002). Il en est de même pour les enquêtes canadiennes, auxquelles je fais largement appel dans le présent ouvrage. Rappelons cependant que l'échantillon de la plus récente

enquête française comporte 14 541 carnets utilisables, celle de 1986 en contient 16 046. Par comparaison, les enquêtes canadiennes de 1986, 1992 et 1998 contiennent environ 10 000 répondants chacune.

À l'examen, les difficultés les plus importantes ont trait aux activités réalisées pour une association ou pour d'autres ménages. Elles ne sont pas codées de la même manière en France et au Canada, ce qui conduit à certaines difficultés de comparaison. De même, certaines activités à domicile et d'autres à l'extérieur font l'objet de nomenclatures différentes. Autre problème technique : la recherche d'un emploi est codée comme une activité liée au travail, au Canada, et apparaît sous la rubrique *démarches administratives* dans l'enquête française. De plus, la rubrique *temps professionnel et de formation* amalgame toutes les catégories de formation (y compris l'autoformation et les cours suivis à titre de loisir). Comme il sera souligné plus loin, la rubrique *temps de loisirs* demande à être élargie ; enfin, en règle générale, on fait une distinction entre la vie associative, les sorties et les simples conversations, ici regroupées sous la rubrique *sociabilité*. Malgré le fait que les deux enquêtes n'utilisent pas le même nombre de catégories, voire que le libellé des catégories diffère, la concordance des nomenclatures est fort acceptable ; de plus, à un certain niveau de regroupement, les différences deviennent négligeables.

Il y a également le fait que les données ont été recueillies de manière différente, par la méthode du carnet s'étalant sur une semaine, dans le cas français, et par entrevue téléphonique portant sur la journée précédente, dans le cas canadien. Il est donc fort possible que ces différences méthodologiques se reflètent dans les résultats.

Rappelons que nous disposons de trois enquêtes canadiennes, dont deux correspondent aux mêmes périodes que les deux dernières enquêtes françaises (1986 et 1998). À des fins de comparaison, on peut aussi faire appel à l'enquête canadienne de 1992, car elle permet d'apporter des nuances aux tendances analogues observées en France et au Canada entre 1986 et 1998. En effet, l'enquête de 1992 permet de relativiser certains mouvements du temps, qui pourraient paraître quelque peu « linéaires » à partir des enquêtes françaises. Comme on le sait, la fin de la décennie de 1980 et le début de celle de 1990 ont été tributaires de changements (crise économique, chômage, notamment) que révèle l'enquête canadienne de 1992. J'ai travaillé à partir des *données originales* de toutes ces enquêtes.

TENDANCES ANALOGUES ET DIVERGENTES DE L'EMPLOI DU TEMPS

Une structure des temps sociaux relativement semblable

La majorité des pays occidentaux présentent une structure de temps sociaux relativement semblable. La comparaison France-Canada-Québec n'échappe pas à la règle. Par exemple, le temps physiologique occupe toujours la première place, le temps de sommeil bouge très peu, les temps domestiques également. De même, la participation au marché du travail induit un temps moindre consacré aux tâches domestiques et au temps libre. Une telle convergence a depuis longtemps été établie. Gershuny (2000) a montré comment les pays occidentaux, depuis le milieu du XX^e siècle, ont eu tendance à se rapprocher de plus en plus sur le plan des ratios entre le temps total consacré au travail et l'ensemble du temps hors travail.

Dans la même veine, notons que les *actifs*, tant en France qu'au Québec, consacrent approximativement le même temps en 1998 au travail, aux soins personnels et aux tâches domestiques, de même qu'à la télévision. Ce qui signifie sans doute que, par-delà les différences dont il sera fait état, la participation au marché du travail induit une structuration relativement analogue des temps sociaux dans les pays occidentaux.

Des différences sans doute significatives

La France présente toutefois des différences sans doute significatives avec le Canada et le Québec.

Précisons tout d'abord que la structure du temps au Québec est plus près de celle de la France pour certaines activités : le temps consacré aux repas, aux soins personnels, au travail professionnel en constituent des exemples. Par ailleurs, la structure de certains autres temps est davantage « nord-américaine » et, à cet égard, la structure des temps au Canada en est une illustration significative. Ainsi, le temps *total* (incluant par exemple les trajets) consacré au travail, celui consacré à l'ensemble des tâches domestiques, la durée du temps de loisir diffèrent significativement pour le Québec et le Canada, d'une part, et la France, d'autre part.

Parmi ces différences, on constate que les Français consacrent plus d'une demi-heure de plus par jour au seul sommeil, probablement au-delà de quatre heures de plus par semaine. Le temps consacré aux repas et aux repas avec des amis est également plus long, et à cet égard les Québécois sont bien plus français que nord-américains. En France, le temps consacré aux travaux ménagers demeure le plus élevé, d'une à

TABEAU 5.1
Comparaison dans l'emploi du temps quotidien
France, Québec et Canada, 1998

	France	Québec	Canada
Temps physiologique	12 h 4 min	11 h 13 min	10 h 48 min
dont sommeil	9 h 3 min	8 h 27 min	8 h 18 min
dont toilette, soins	48 min	50 min	46 min
dont repas	2 h 14 min	1 h 54 min	1 h 43 min
dont repas avec amis, p. ex.	37 min	32 min	26 min
Temps de travail et de formation	3 h 23 min	3 h 43 min	4 h 11 min
dont travail professionnel	2 h 32 min	2 h 50 min	3 h 12 min
dont trajets	20 min	17 min	19 min
dont études	29 min	15 min	18 min
Temps domestique	3 h 26 min	3 h 10 min	3 h 7 min
dont ménage, p. ex.	2 h 30 min	2 h 19 min	2 h 10 min
dont soins aux enfants et aux adultes	18 min	35 min	36 min
dont bricolage	18 min	9 min	8 min
dont jardinage et soins aux animaux	20 min	7 min	12 min
Temps de loisir	3 h 35 min	3 h 55 min	3 h 55 min
dont télévision	2 h 7 min	2 h 4 min	2 h 12 min
dont lecture	25 min	26 min	26 min
dont promenade	20 min	18 min	16 min
dont jeux	16 min	26 min	22 min
dont sport	9 min	14 min	15 min
Temps de sociabilité	56 min	1 h 13 min	1 h 13 min
dont conversations, p. ex.	18 min	16 min	17 min
dont visites, réceptions	29 min	44 min	42 min
Temps libre (loisir et sociabilité)	4 h 31 min	5 h 8 min	5 h 8 min
Transport (hors trajets domicile-travail)	35 min	51 min	52 min

deux heures de plus par semaine par rapport au Québec et au Canada. La comparaison laisse entendre que les Français consacraient moins de temps aux enfants et aux soins aux adultes, mais il est possible que les quelques difficultés de correspondance des nomenclatures, évoquées antérieurement, expliquent en partie cette différence.

Les Français consacrent moins de temps en général au travail professionnel, et pourtant leur temps de loisir est moins important, en partie parce que les tâches domestiques grignotent leur temps hors travail. Paradoxe de la société française, moins longtemps au travail et au loisir, en comparaison d'une Amérique qui travaille nettement plus, mais trouve le temps d'avoir plus de loisir ! En fait, le temps de loisir est pratiquement toujours le grand gagnant des déplacements de temps ; le Canada et le Québec trouvent « le temps » d'avoir plus de loisir tout simplement parce que la population a sans doute commencé plus tôt à réduire le temps consacré à certaines tâches, tout particulièrement les soins personnels, la préparation des repas et les travaux domestiques. Autre particularité française : les « semi-loisirs » prennent nettement plus d'importance, deux fois plus qu'en Amérique pour le bricolage, presque trois fois plus pour le jardinage et les soins aux animaux.

Tendances dans l'évolution des temps sociaux

Quand on compare, cette fois, l'évolution dans l'emploi du temps, entre 1986 et 1998, les résultats canadiens reproduisent généralement l'analyse publiée par l'INSEE à propos des tendances françaises, mais avec des nuances qui méritent d'être soulignées.

Parmi les grandes tendances françaises, soulignons la réduction de la durée moyenne du travail. Or, il s'agit pratiquement du contraire au Canada. En effet, le temps moyen du travail *s'est accru* modestement mais continuellement au Canada pendant la même période. Quant au Québec, le taux de chômage plus élevé de même qu'un taux d'activité moindre expliquent sans doute les différences qu'on y observe par rapport au Canada. Les données publiées par Robinson et Godbey (1999) et par Gershuny (2000) indiquent une nette convergence dans cet accroissement récent du temps consacré au travail dans les pays occidentaux, en partie sous l'effet d'une présence accrue des femmes sur le marché du travail. Manifestement, tel n'est pas le cas en France. Cela ne signifie pas que sur une plus longue période le temps de travail ait tendance à s'accroître : en effet, les travaux sur l'emploi du temps ont depuis longtemps permis d'étayer que, depuis le milieu du siècle dernier, la tendance est plutôt à la réduction du temps de travail. En d'autres termes, il est possible que l'on observe une sorte de pause dans la réduction du temps de travail dans les pays occidentaux, mais que la France demeure la figure du mouvement de déplacement à plus long terme des temps quotidiens vers un peu plus de temps en dehors du travail.

Autres différences : le temps libre est demeuré pratiquement stable au Québec et au Canada, alors qu'il s'est accru en France. De même, l'accroissement du temps consacré à la télévision, en France, contraste avec son net déclin, non seulement au Canada, mais en Amérique ; à cet égard la tendance est encore plus prononcée chez les actifs au Québec.

C'est ici que le fait de disposer de données canadiennes pour l'année 1992 permet de déceler un mouvement du temps, entre 1986 et 1992, qui s'est inversé par la suite. Au Canada, la prospérité économique du début des années 1980, puis la crise économique et le chômage ont sans doute contribué à un mouvement très significatif dans l'accroissement du temps libre et la diminution du temps de travail entre 1986 et 1992 ; le temps de lecture et celui consacré à la culture étaient également en hausse. Une telle lancée ne s'est pas poursuivie, si l'on en croit les résultats de l'enquête canadienne de 1998. Ainsi, au Québec chez les actifs, après avoir diminué de plus d'une demi-heure par jour entre 1986 et 1992, le temps de travail est demeuré pratiquement stable depuis lors (ne diminuant que de 8 minutes entre 1992 et 1998) et il a même tendance à croître au Canada. Seule une diminution de certaines activités domestiques (la préparation des repas, tout particulièrement) permet de maintenir le temps du loisir à son niveau d'il y a vingt ans, y compris le temps consacré à la lecture. Par contraste, en France, les actifs ont connu entre 1986 et 1998 une diminution d'à peine 14 minutes de temps de travail, et des gains légèrement inférieurs de temps libre. Résultat : les actifs des deux côtés de l'Atlantique présentent maintenant une très grande similarité de leurs rapports temps de travail/temps libre, à la suite de mouvements pourtant très différents du temps de travail et du temps libre. Cette convergence, déjà évoquée dans la structure des temps sociaux en Occident chez les actifs, peut donc masquer des particularités nationales à court terme souvent très prononcées.

Des inégalités de statut toujours semblables et aussi fortes

L'étude de l'emploi du temps ne fait qu'appuyer, si besoin est, la stratification sociale et les inégalités de rapport entre les hommes et les femmes. Des deux côtés de l'Atlantique, il n'y a pas vraiment de différences !

Ainsi, les femmes actives consacrent environ une heure de moins par jour au travail que les hommes, mais une heure de plus aux tâches domestiques, lesquelles se sont accrues d'ailleurs entre 1986 et 1998, du moins au Canada et au Québec. Leur temps de loisir demeure toujours inférieur : elles ont moins de temps à consacrer à la télévision, doivent s'occuper davantage des enfants et des adultes, etc. En deux décennies, peu de changement au pays des hommes en matière de travail et de

temps libre ! Bref, à la convergence des temps sociaux s'ajoute une tendance occidentale relativement claire dans ce que Gershuny appelle une *gender convergence* (2000, p. 5). La plupart des pays qu'il a étudiés tendent à reproduire la même structure d'inégalités entre les hommes et les femmes sur le marché du travail ; mais, ajoute-t-il aussitôt, à long terme, on observe que les femmes tendent à demeurer plus longtemps sur le marché du travail et à consacrer moins de temps au travail non rémunéré, ce qui est pratiquement l'inverse du mouvement constaté chez les hommes actifs, de sorte que... dans un siècle, pourrait-on prédire (au rythme où les changements se produisent), les inégalités disparaîtront éventuellement.

De même, dans les deux séries d'enquêtes, les différences bien connues dans l'emploi du temps, selon que l'on est actif ou inactif, chômeur, étudiant ou retraité, sont suffisamment bien étayées et de même nature pour que l'on ne s'y attarde pas davantage. Encore ici, la plupart des pays occidentaux convergent vers les mêmes inégalités de statut.

Certaines similitudes ou différences traduisent pourtant des mouvements sans doute significatifs. Ainsi, tant au Québec qu'au Canada, le temps global consacré à la formation tend à diminuer, mais c'est en grande partie parce que les étudiants consacrent moins de temps aux études (mouvement d'ailleurs perceptible dans l'enquête française). Ainsi, entre 1986 et 1998, les étudiants québécois ont diminué de 7 heures par semaine leur temps scolaire (moins d'une demi-heure en France), et ont augmenté de plus de 3 heures et demie leur temps de travail. Il est à parier qu'il en sera bientôt de même en France. Toujours en ce qui concerne les étudiants, ceux-ci consacrent à un emploi rémunéré quatre fois plus de temps au Québec, mais dans les deux cas, on dispose du même temps global de loisir. Leur temps de trajet est deux fois plus important au Québec, on consacre une heure de plus au sommeil chez les autres.

Sur ce point d'ailleurs, la mesure française de la formation professionnelle s'avère plus détaillée et précise que les mesures canadiennes. Or, qu'apprend-on ? Malgré l'importance accrue de la formation en entreprise ou pour des fins professionnelles, du moins dans le discours politique, le temps de formation, chez les actifs, n'a pas bougé en France en une décennie, et il a même diminué au Québec. Au vu de ces résultats, il est fort possible que les études d'emploi du temps mesurent mal le phénomène de la formation professionnelle en entreprise.

Comme il a déjà été souligné, les actifs, tant français que québécois, offrent cependant des similitudes frappantes quant à la structuration de leur temps quotidien. Seul point de divergence qu'il vaut la peine de

signaler : les hommes actifs français consacrent au seul travail professionnel près de deux heures de plus par semaine que leurs homologues québécois ; pour les femmes actives, les différences sont moins prononcées (le seul temps de travail professionnel est pratiquement identique entre les deux pays), ce qui cause un écart de plus de trois heures par semaine en France dans la durée du travail entre les hommes et les femmes, en comparaison de l'écart observé au Québec. Manifestement la *gender convergence* ne suit pas le même rythme.

DES RAPPORTS AU TEMPS TOUT AUSSI CONTRASTÉS

Les deux dernières enquêtes canadiennes contiennent des questions sur diverses attitudes à l'égard du temps. L'enquête française de 1998 reprend quelques questions analogues.

De manière générale, le sentiment de « manque de temps » est partagé par près de la moitié de la population canadienne, presque autant en France. À n'en pas douter, les ravages du temps font leur œuvre. L'image d'une population occidentale à la conquête du temps, malade du temps, ne peut être aussi explicite.

L'importance accordée au temps varie selon les milieux ; les familles plus favorisées, par exemple, vont très tôt tenter d'inculquer aux enfants des notions de prévoyance, elles sont davantage portées à inscrire les enfants à des activités non scolaires régulières ou à des écoles privées à la discipline plus stricte, etc. ; il y a une modulation assez nette des conceptions sociales du temps en fonction des classes sociales. Plus on est scolarisé, plus on est riche – ce qui est bien une mesure de la stratification sociale – plus on exprime le sentiment d'être pressé *quotidiennement* par le temps, – ce qui est bien une mesure de la valorisation du temps. De plus les *actifs* au plan culturel ont également tendance à exprimer davantage ce sentiment du temps qui leur manque.

À cet égard, c'est dans les groupes d'âge jeunes et médians que l'on observe la plus grande intensité de ce sentiment. L'âge charnière du modèle « adulte » est celui de 35 à 44 ans : c'est à cet âge que l'on est vraiment le plus « occupé », tant au plan du travail qu'à celui des travaux ménagers et des soins des enfants, que l'on dispose de moins de temps libre, que la pression du temps est la plus forte. Cela s'explique d'autant mieux que les gains de temps libre ont été deux fois plus importants pour l'ensemble de la population française par rapport aux gains des actifs, alors qu'au Québec ces derniers voyaient leur temps libre demeurer relativement stable sur vingt ans.

Cette *perception* du « manque de temps », ce *sentiment* de pression temporelle, relève bien entendu des représentations sociales. Mais pour environ la moitié de la population, elle renvoie à ce qui a été évoqué dès l'introduction, à savoir : une pression temporelle accrue, un certain accroissement de l'intensité du travail. Deux collectifs récents y font largement écho (Terressac et Tremblay, 2000 ; Durand et Pichon, 2001). Il y aurait ici des analyses importantes à poursuivre sur la question de l'insertion du travail dans les temps sociaux, par exemple sa délocalisation spatiale et temporelle, sa mobilité au cours de la journée, voire en certains cas l'abolition des repères précis entre ce qui est « travail » et ce qui ne l'est pas. Sans doute que les représentations du manque de temps y sont associées.

LA MESURE DU TEMPS LIBRE

Les études de budget-temps ont eu tendance à considérer le temps libre comme une catégorie résiduelle, ce qui a eu pour effet de produire certaines différences dans les résultats selon le contenu rattaché à cette catégorie de temps. L'étude de Szalai, par exemple, inclut l'éducation des adultes ainsi que la participation religieuse et politique dans cette catégorie. Ces nomenclatures ont été reprises par la suite et ont connu un écho important dans des travaux de l'OCDE (par exemple As, 1982). La classification américaine utilisée par John Robinson et sans doute la majorité des études nationales reproduisent le même cadre d'analyse.

De façon à assurer la comparaison avec les enquêtes précédentes, l'INSEE fait une distinction entre *temps libre* et *sociabilité* ; il donne une mesure distincte pour les deux, même si, en bout de ligne, les deux temps sont considérés sous une même rubrique. Les divergences les plus importantes portent sur l'éducation et sur la participation aux associations. Dans le calcul du temps libre, l'éducation continue et le fait de suivre des cours à des fins de loisir ne sont pas toujours retenus. Les *semi-loisirs* sont souvent intégrés au loisir et au temps libre, dans la majorité des enquêtes, ou encore sont présentés séparément. Il va sans dire qu'il s'agit d'une question de nomenclature et que d'autres agrégats peuvent être construits.

Quoi qu'il en soit, selon la nomenclature utilisée, on peut en arriver à des différences pouvant dépasser une heure et demie par jour !

De façon à établir une durée du temps libre en France qui apparaît plus proche de la réalité, j'ai retenu les activités suivantes :

- 1) bien entendu ce qui est généralement considéré comme « loisir », dans l'enquête INSEE (sport, promenades, plein air, médias, spectacles, passe-temps et jeux) à l'exception des

activités associatives, car la vie associative mérite une mesure spécifique, quitte à l'inclure par la suite dans la mesure du temps libre ;

- 2) le bricolage, le jardinage, la création artistique, etc., ce qui est désigné comme *semi-loisirs* (à l'exception des travaux d'entretien et des activités ménagères) ;
- 3) les repas au restaurant (mais non les repas pris dans le cadre du travail) ;
- 4) les cours suivis dans le temps libre ;
- 5) les jeux avec les enfants ;
- 6) les déplacements reliés au loisir.

Au Québec et au Canada, le temps libre total, tel que mesuré selon la nomenclature française, est demeuré relativement stable, il a même légèrement décliné ; il serait d'environ 5 heures par jour, 35 heures par semaine. Si l'on y ajoute l'ensemble de la nomenclature « temps libre » mentionnée ci-dessus, ce qui est notre proposition, il faut ajouter au moins une heure ! De sorte que la durée réelle du temps libre au Canada est de l'ordre de 6 heures et 19 minutes par jour, 44 heures par semaine ; elle est pratiquement identique au Québec. La mesure du temps libre qui est ici proposée est plus réaliste et reprend l'essentiel des nomenclatures internationales. En conséquence, j'estime que *le temps libre réel en France en 1998 était d'environ 5 heures 50 minutes* ! Il s'agit d'une moyenne par jour, répartie sur les 7 jours de la semaine ; en pratique, la durée réelle peut être moindre en semaine et beaucoup plus élevée pendant le week-end. (Selon les mêmes calculs, elle était de 5 heures et 33 minutes par jour en France, en 1986.) Sur cette base, on peut en conclure que la *semaine de temps libre* en France, en 1998, était de près de 41 heures !

Si l'on y ajoute le temps consacré à la vie associative (de près de 13 minutes par jour, 1 heure et demie par semaine), la durée du temps libre total est d'environ 6 heures par jour, 42 heures par semaine.

Au plan de la comparaison avec le Canada et le Québec, le temps libre quotidien total en France est bien d'environ une demi-heure plus faible. Comme il a été dit, la différence s'explique en grande partie par une durée du travail plus longue chez les actifs, par des temps domestiques et personnels (tout particulièrement le sommeil) également plus longs.

L'évolution du temps libre

Mais comment ce temps libre a-t-il évolué? Rappelons qu'il ne s'agit pas des *pratiques culturelles* ou des *activités*, mais du *temps consacré* à ces activités.

À partir de ces calculs, on peut estimer qu'entre 1986 et 1998 la durée *hebdomadaire* du temps libre en France s'est accrue d'environ 2 heures et demie. En 1986, la durée de la semaine de temps libre était pratiquement équivalente en France et au Québec, légèrement supérieure au Canada. Mais en vingt ans la croissance du temps libre en Amérique a été supérieure (de 20 à 25 minutes de plus par jour) à ce qui s'est passé en France. C'est pourquoi la durée actuelle du temps libre en France est d'environ 2 heures de moins par semaine.

Comme il a été précisé, le temps libre total, selon mes mesures, est plus élevé en Amérique. Il dépasse 6 heures par jour, mais cette moyenne était atteinte dès le début de la décennie de 1990 et n'a pratiquement pas bougé par la suite.

Comment expliquer qu'en moins de deux décennies, en dépit du fait que la durée du travail soit inférieure en France, on ait « perdu du terrain » en matière de temps libre? Au seul plan de la structure des temps sociaux, la réponse tient en partie aux inégalités des rapports hommes-femmes: les femmes actives ont vu leur temps domestique demeurer stable, alors que dans la plupart des autres pays occidentaux cette part tend à diminuer. Dans ses comparaisons internationales, Gershuny a montré qu'à ce chapitre, en France, l'effet du « genre » était l'un des plus forts pour ce qui est du travail non rémunéré (2000, p. 157). Remarquons que le même temps domestique féminin s'est accru au Québec et que la tendance québécoise semble indiquer un accroissement prévisible, chez les femmes, du temps consacré aux soins des personnes (enfants et adultes). En fait, les comparaisons internationales montrent bien que, si les tâches domestiques de base (repas, travaux ménagers) tendent nettement à décroître, les autres tâches (shopping et tout particulièrement les soins aux personnes) tendent pour leur part à s'accroître... pratiquement seulement pour les femmes. La France constituerait ainsi une sorte de prototype de l'évolution de la structure interne des temps domestiques en Occident et des rapports inégalitaires qu'elle produit.

Une autre réponse possible renvoie aux différences nationales dans les choix macroéconomiques et personnels quant à l'équilibre entre le temps de travail et la consommation. Très nettement, les actifs français optent plus pour le travail que pour le temps libre, ce qui ne signifie pas qu'au plan macroéconomique le choix ne soit pas inversé (comme la

politique actuelle de la réduction du temps de travail à 35 heures). On connaît les travaux de Linder (1970) sur les consommateurs à court de temps : parfois il vaut mieux gagner plus d'argent, et donc travailler plus longtemps, pour se payer les services et les équipements permettant de sauver du temps, la demande de loisir induisant une demande de travail. D'autres font le choix de restreindre, voire de diminuer leur temps de travail, et donc leur revenu, afin de profiter de plus de temps libre. Sans oublier que, de nos jours, de plus en plus de personnes occupent un emploi pour la satisfaction des loisirs des autres (divertissement, tourisme, restauration, etc.). C'est de cet équilibre fragile que la France est probablement le témoin.

Les mouvements au sein du temps libre

Au sein du temps libre, on constate que le temps consacré à la lecture est remarquablement comparable dans les trois cas étudiés (un peu moins d'une trentaine de minutes par jour), et qu'il est demeuré très stable. La pratique d'un sport prend environ deux fois moins de temps en France ; elle a tendance à s'accroître au Québec et au Canada, où elle est sur le point de doubler en vingt ans, alors qu'elle bouge très peu parmi la population française. Cependant, en y ajoutant le plein air (dont la chasse et la pêche), les différences sont beaucoup moins perceptibles.

Quelle que soit la façon de le mesurer, le temps de sociabilité décroît au Canada, entreprend une légère remontée au Québec, mais reste stable en France. Au total, il est pratiquement identique partout, en tenant compte par exemple des repas avec des amis. La conversation serait en déclin, les visites et réceptions, en croissance. Ce temps de sociabilité est constamment inférieur chez les actifs par rapport aux inactifs, il est d'ailleurs stable parmi la population active, légèrement en déclin chez les femmes actives et fortement en déclin chez les hommes inactifs.

Alors que l'on observe une remarquable stabilité du temps libre total chez les actifs au Québec et au Canada, sur une période de plus d'une décennie, leurs homologues français ont connu une progression modeste... presque entièrement causée par un accroissement du temps consacré à regarder la télévision. Fait à noter, les actifs au Québec regardent de moins en moins la télévision et ont doublé le temps consacré au sport et au plein air.

Dans l'ensemble, on le constate, le temps libre est bien entendu inférieur parmi la population des actifs, en comparaison des inactifs, pour des écarts de 2 heures et demie à 3 heures par semaine ! Les femmes actives ont pu « dégager » un peu plus de temps libre additionnel. Mais,

en fait, les principaux bénéficiaires de temps libre sont les inactifs et les retraités. D'ailleurs la polarisation est très forte, en matière de temps libre disponible, entre ceux qui sont sur le marché du travail et les autres, la *société des loisirs* n'ayant finalement comblé que les inactifs...

Pour ce qui est des retraités, heureux bénéficiaires du loisir, la comparaison fait ressortir que de ce côté-ci de l'Atlantique on bénéficie d'au moins sept heures de plus de temps libre par semaine que du côté français, la différence étant encore plus accentuée chez les femmes retraitées. Cette différence est particulièrement imputable à la durée plus grande des temps physiologiques et des temps domestiques chez les retraités français. Or, à quoi consacre-t-on ces heures additionnelles de temps libre chez les retraités québécois ? Pas davantage à regarder la télévision, mais à la promenade, au sport et aux jeux, ainsi qu'aux pratiques de sociabilité. Chez les retraités français, par ailleurs, on consacre moins de temps aux soins aux personnes, plus au jardinage et aux soins aux animaux. En fait, les retraités québécois consacrent un tiers de plus de temps aux pratiques de sociabilité, soit trois heures et demie de plus par semaine. N'est-ce pas là une mesure indirecte de lien social ? En comparaison des actifs, les retraités, tant français que québécois, consacrent deux fois plus de temps à la lecture, mais aussi à la télévision ! Par ailleurs, ces derniers consacrent deux fois plus de temps à la vie associative.

CONCLUSION

Une analyse comparative des enquêtes canadiennes et françaises en faisant appel à l'occasion aux travaux internationaux bien connus permet déjà de dégager des points importants.

Parmi ceux-ci, mentionnons : l'évolution très différente des rapports au travail et au temps libre dans la société française, en comparaison des données canadiennes ; des structures d'inégalité qui demeurent très semblables ; des rapports hommes-femmes qui ont finalement peu changé en matière d'emploi du temps, mais qui demeurent très marqués en France ; des transformations dans le contenu du loisir et du temps libre qui sont sans doute en mutation ; la nature des transformations en matière d'utilisation du temps parmi les jeunes générations, notamment le temps scolaire ; le déclin de la télévision en Occident, qui ne s'observe pas encore en France.

Pour ce qui est de la durée du temps libre, par-delà des nomenclatures variées, on peut en arriver à des comparaisons très significatives. On en est déjà, en France, à la semaine de temps libre de 40 heures, au

Canada à une semaine de 44 heures. À long terme, les gains sont, depuis une vingtaine d'années, d'environ 10 minutes par semaine et par année. Dans ce contexte, la *lente croissance du temps libre* se poursuit, tant en France qu'en Amérique, mais elle fait des heureux surtout chez les inactifs... En effet, alors qu'en Amérique le temps libre stagne chez les actifs, il s'accroît chez les actifs français pour maintenant rejoindre celui de leurs homologues américains ; dans les deux cas, cependant, la pression temporelle est très forte. Chez les inactifs, au contraire, particulièrement chez les retraités, la durée du temps libre continue sa croissance, en grande partie tournée vers la télévision en France, mais de plus en plus orientée vers le sport et le plein air au Canada.

Ces résultats globaux, présentés à grands traits, soulèvent des questions fondamentales sur les raisons des convergences et des divergences entre les pays occidentaux dans leur structure du temps. L'appareil économique, la composition démographique, des choix politiques et économiques nationaux font partie de la panoplie des explications globales auxquelles on peut faire appel pour expliquer la situation particulière des temps sociaux dans tel ou tel pays. La réalisation d'une étude d'une telle ampleur débordait le cadre de cette analyse. Mais on peut au moins conclure provisoirement que, dans l'ensemble, la comparaison Canada-France-Québec permet d'étayer les travaux classiques sur la convergence très forte des pays occidentaux en matière de structuration globale des temps sociaux, et plus particulièrement en ce qui concerne les évolutions parallèles du temps de travail et du temps libre. Signalons encore cette convergence dans les inégalités des rapports hommes-femmes. Le caractère distinct de la France, sur le plan de la durée du travail et du temps libre, appelle des interprétations spécifiques, dont : des choix différents, sur les plans macroéconomiques et individuels, entre travail et consommation ; un statut différent accordé aux travaux domestiques ; une structure différente d'inégalités entre les hommes et les femmes. En Amérique, tout indique que l'on a fait le « choix » de travailler un peu plus pour consommer un peu plus... en consacrant moins de temps au sommeil et aux tâches domestiques. À cet égard, on peut évoquer la situation intermédiaire de la société québécoise, nord-américaine au plan du loisir, plus près de la France sur le plan des pratiques de sociabilité.

LES RETRAITÉS ET LA CIVILISATION DU LOISIR : UNE COMPARAISON FRANCE-QUÉBEC¹

Rédigé en collaboration avec Nathalie Beaudoin

La représentation de la retraite s'est considérablement modifiée au cours des dernières décennies. Il n'y a pas longtemps, le passage à la retraite était considéré comme une « mort sociale » (Guillemard, 1972). Les recherches en gérontologie, fort populaires d'un côté et de l'autre de l'Atlantique, mettaient souvent l'accent sur les problèmes de santé, d'isolement et de perte de sens. En parallèle, les travaux sur les jeunes faisaient souvent de ceux-ci l'avant-garde des mouvements sociaux et de la contre-culture.

L'arrivée d'un grand nombre de nouveau-nés de l'après-guerre, ceux que l'on a qualifiés de *baby-boomers*, les préretraites de plus en plus précoces, les programmes de partage ou d'aménagement du temps de travail ont contribué à changer considérablement la donne. Sous la pression de changements démographiques et économiques, une nouvelle image de la retraite s'est ajoutée aux représentations quelque peu misérabilistes d'hier ; comme le beaujolais, le *retraité nouveau* était arrivé : aisé, en santé, actif aux plans sportif, culturel et social, en pleine capacité de

1. Cette recherche a été réalisée grâce au soutien financier du Service de la recherche, de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), France. Elle a également donné lieu au mémoire de maîtrise (maîtrise en Loisir, culture et tourisme) déposé à l'Université du Québec à Trois-Rivières par Nathalie Beaudoin (Beaudoin, 2002).

ses moyens. Déjà, au milieu de la décennie 1980, on en parlait comme d'un « groupe social novateur » (Attias-Donfut, 1986). Il est significatif d'ailleurs que les travaux récents dans le domaine du vieillissement mettent beaucoup plus souvent l'accent sur les aspects positifs et gratifiants de la retraite. En témoigne l'intérêt grandissant porté aux rapports intergénérationnels ou traitant du rôle des grands-parents.

Il s'agit de représentations, bien entendu, et les écarts avec la réalité empirique démentent sans doute en partie les conceptions actuelles. De plus, il faut éviter de considérer les retraités comme un groupe homogène, car il est lui aussi fragmenté, à l'image de notre société.

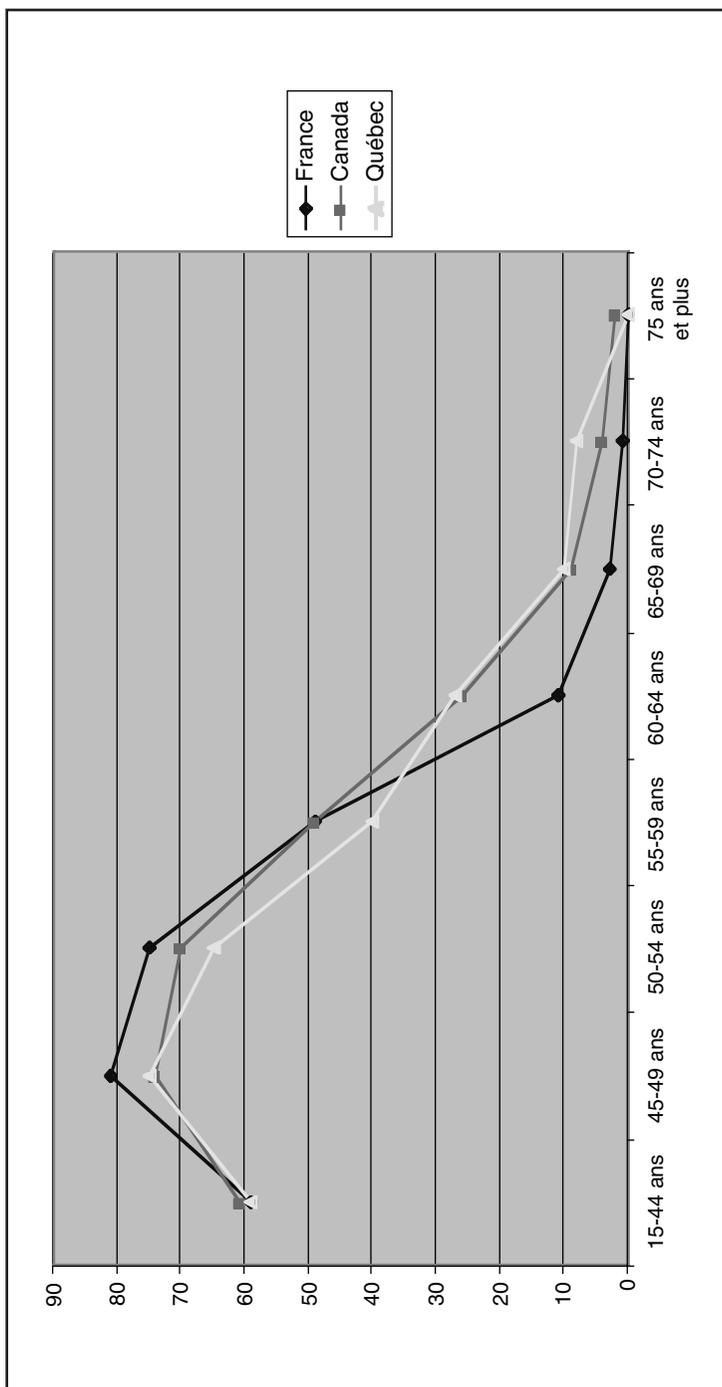
Pour observer empiriquement comment se sont modifiés les comportements des retraités, nous avons choisi de faire appel aux enquêtes d'emploi du temps. On pourrait se baser sur d'autres types de données, comme les enquêtes de participation culturelle, très développées en Occident (par exemple la dernière enquête française analysée par Donnat, 1998). Comme nous avons tenté de le démontrer (Pronovost, 1996c), l'intérêt des études d'emploi du temps est qu'elles nous donnent une information détaillée et très fiable sur la durée *réelle* du temps consacré aux activités quotidiennes.

Le présent chapitre expose les principaux résultats descriptifs qui ressortent de l'analyse des données sur l'emploi du temps en France et au Québec. Le chapitre précédent portait sur la comparaison générale France-Québec ; celui-ci s'attarde à la structure générale des temps sociaux en France, au Québec et au Canada chez les 50 ans et plus, en faisant appel aux mêmes enquêtes. Nous avons également comparé l'emploi du temps par tranche d'âge de dix ans.

UNE RETRAITE DE PLUS EN PLUS PRÉCOCE ET RAPIDE

Comme on peut s'en douter, le passage à la retraite en France s'effectue de plus en plus tôt. Sur douze années, l'intervalle entre les deux dernières enquêtes françaises sur l'emploi du temps, la proportion de ceux qui se déclarent retraités avant 60 ans est passée à près de la moitié, alors qu'elle était à moins du cinquième lors de l'enquête précédente. La retraite est devenue quasi généralisée en France avant 65 ans, alors qu'il y a à peine une décennie le quart des actifs français ayant plus de 70 ans ne se déclaraient pas encore à la retraite ! Les départs en retraite en France se sont concentrés dans le temps entre 1986 et 1998 : les 60 à 69 ans de 1986 consacraient deux fois plus de temps au travail que la même tranche d'âge en 1998. Autre donnée significative : les retraités de 1998 sont plus jeunes de 5 ans par rapport à ceux de 1986.

FIGURE 6.1
 Pourcentage des répondants déclarant occuper un emploi, selon l'âge, 1998



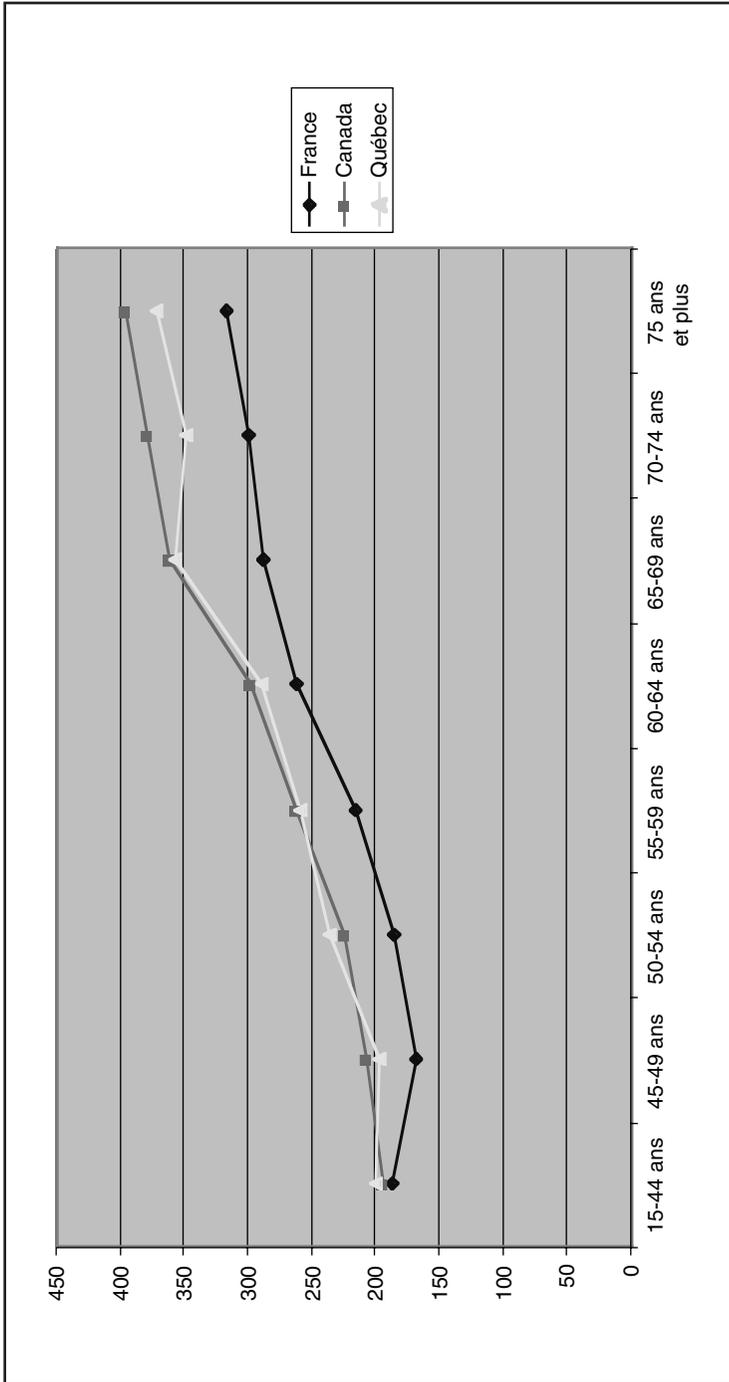
Ce passage précoce et rapide du passage de la vie active à la retraite peut être comparé à un plus grand étalement observable au Québec et au Canada. Ainsi, les retraités québécois et canadiens ont environ 4 ans de plus en moyenne. En comparant cette fois les taux d'activité, on peut en conclure que le « modèle français » semble privilégier le retrait accéléré. Entre 55 et 59 ans, autant en France qu'au Canada, ils sont près de 50 % à déclarer occuper encore un emploi : cinq années plus tard, il en reste à peine 10 % en France, en comparaison du quart de la population au Canada. Il y a encore environ 10 % d'actifs à la fin de la soixantaine au Canada et au Québec, alors qu'il n'en reste pratiquement plus en France au même âge. Une particularité française très significative est donc un passage plus rapide du statut d'actif à celui de retraité. On peut ajouter qu'à partir de 60 ans le temps de travail tend à disparaître des résultats de l'enquête française, alors qu'au Québec et au Canada la durée moyenne du travail chez les 55-64 ans n'a pratiquement pas bougé sur dix ans.

LA « CHUTE DANS LE TEMPS » LIBRE

Ce qu'Eliade (1967) a déjà écrit à propos de la chute dans le temps, chez l'homme moderne, s'applique également à la véritable chute dans le temps libre chez les retraités. Qu'on en juge : les principaux bénéficiaires de la croissance du temps libre en France, entre 1986 et 1998, sont les retraités. Alors que le temps libre s'est accru d'environ une demi-heure par jour en moyenne pour l'ensemble de la population française, la croissance est deux fois plus importante chez les retraités, qui jouissent d'au moins 5 heures de temps libre de plus par jour, soit 35 heures additionnelles par semaine ! C'est à l'âge de 60 ans que cette durée est déjà généralisée.

À l'inverse du passage de la vie active à la retraite, la durée totale du temps de loisir amorce sa remontée dès le début de la cinquantaine. Au Québec et au Canada, en raison d'une sortie plus tardive du marché du travail, l'accroissement le plus significatif se dessine un peu plus tard. L'enquête française fait une distinction entre temps consacré au loisir et temps de sociabilité ; le « temps libre » est constitué par la somme de ces deux catégories de temps. Puisqu'en France on prend sa retraite plus tôt et plus rapidement, on peut se demander de quelle manière se traduisent de tels mouvements du temps. Bénéficie-t-on de plus de temps libre pour autant ? Le report du temps de travail vers le temps libre s'effectue-t-il automatiquement ? Comment se distribue le temps libéré du travail ? Question centrale de la sociologie du loisir que l'on peut ici aborder directement par la mesure empirique des déplacements réels de temps à la retraite.

FIGURE 6.2
Durée quotidienne du temps de loisir, selon l'âge, 1998



De manière générale, environ cinq heures par jour doivent ainsi être redistribuées chez les retraités français, si l'on ne considère que la durée du travail chez les actifs. Or, le temps libre ne « récupère » que 40 % du temps de travail, les tâches domestiques en recueillant presque autant et les besoins physiologiques environ 20 %. De plus, la retraite se caractérise par une mobilité moindre, environ une demi-heure par jour pour les trajets hors travail. La redistribution des temps sociaux des retraités indique donc un certain fractionnement du temps ainsi libéré ; les reports plus importants se font vers des temps contraints (sommeil, travaux domestiques et soins de santé) plutôt que vers des temps libres.

Or, en dépit d'une retraite plus hâtive en France, notre comparaison fait ressortir que de l'autre côté de l'Atlantique les retraités bénéficient d'au moins sept heures de plus par semaine de temps libre, la différence étant encore plus accentuée chez les femmes. De plus, à l'arrivée de la retraite, le temps de travail à redistribuer est légèrement plus important. Et pourtant 60 % du temps libéré du travail est reporté sur le temps libre. Cette différence est particulièrement imputable à la durée plus grande des temps physiologiques et des temps domestiques chez les retraités français. Ces résultats évoquent des différences significatives dans les modes de vie, au premier chef dans la structure des temps sociaux. Les rapports au travail semblent se fragiliser plus tôt en France, ou plus rapidement. Mais ce processus n'entraîne pas pour autant un temps libre plus généreux. Les Québécois et les Canadiens retraités bénéficient de beaucoup plus de temps de loisir et de temps de sociabilité que les Français, donc de temps libre total, et ce, malgré le fait que ces derniers prennent leur retraite plus tôt. Si les retraités français ont moins de temps libre, c'est qu'ils consacrent plus de temps aux tâches domestiques.

La mesure du temps libre en France, du moins dans les travaux de l'INSEE, exclut les « semi-loisirs », tels le jardinage et le bricolage. Si l'on ajoute ces durées au temps libre total, les écarts sont beaucoup moins prononcés : comme les retraités français sont beaucoup plus actifs dans ces activités, la différence n'est alors que d'un peu plus de deux heures par semaine entre le Québec et la France. On a presque l'impression que le retrait plus rapide de la vie active, en France, a pour conséquence une sorte de sur-investissement dans les travaux domestiques et les soins personnels : repas, jardinage, sommeil, etc.

QUE FAIT-ON DE CE TEMPS DE LOISIR « PLEIN LES BRAS » ?

Autant en France qu'au Québec, si l'accroissement du temps libre à la retraite est pour environ la moitié reporté vers une consommation accrue de la télévision, en comparaison des actifs, les retraités, tant français que québécois, consacrent deux fois plus de temps à la lecture et à la vie associative. On « meuble » ainsi son temps libre additionnel pour moitié par une augmentation du temps passé devant le petit écran, le reste étant surtout l'occasion de pratiques culturelles et de sociabilité accrues. Les retraités constituent de grands et fidèles lecteurs. Les pratiques de sociabilité atteignent leur sommet à la retraite, leur chute ne débutant que dépassé 70 ans. En d'autres termes, les retraités français en profitent pour s'investir davantage dans des pratiques culturelles très spécifiques, surtout la lecture ; ils maintiennent également un lien social fort par un engagement important dans des pratiques associatives et de sociabilité. L'image du retraité isolé et malheureux ne correspond pas tout à fait aux données disponibles. Par ailleurs, comme à peine 40 % du temps libéré du travail est ainsi reporté vers le temps libre, on peut aussi dire que la chute dans le temps libéré du travail conduit très nettement à un certain étalement des activités quotidiennes liées à des temps contraints.

Puisque les retraités québécois disposent d'au moins sept heures de plus de temps libre par semaine (hors semi-loisirs), à quoi consacre-t-on ces heures additionnelles ? Pas davantage à regarder la télévision, mais bien à la promenade, au sport et aux jeux, ainsi qu'aux pratiques de sociabilité. En d'autres termes, on peut poser qu'au-delà d'un certain seuil de temps libéré, ce sont des pratiques autres que télévisuelles qui prennent le relais. Les travaux de John Robinson ont illustré qu'en Amérique tout au moins un renversement historique s'est produit à partir de la dernière décennie : loin d'augmenter avec la croissance du temps libre, le temps consacré à la télévision tend à se stabiliser, fait bien étayé par de nombreuses enquêtes ; la même tendance s'observe aussi chez les retraités, ce qui peut constituer un indice d'une évolution possible du temps libre chez les retraités français dans les prochaines décennies.

LES RETRAITÉS : VIE ASSOCIATIVE, SOLITUDE ET TEMPS FAMILIAL

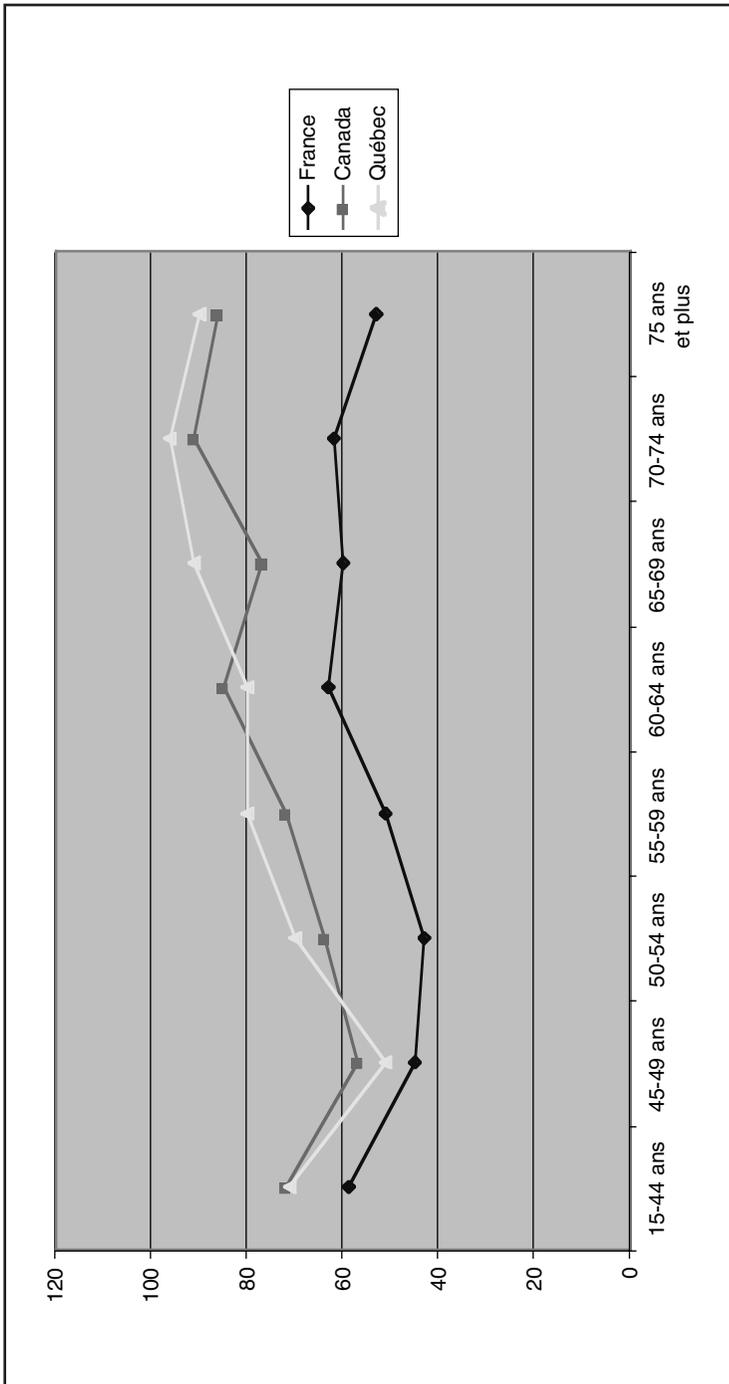
Une autre image de la vie quotidienne des retraités peut être obtenue en observant leurs comportements associatifs et familiaux. Comme nous venons de le souligner, la retraite est l'occasion d'un nouvel investissement

dans les pratiques de sociabilité, témoin le temps quotidien qui leur est accordé. Une autre mesure vient compléter ce tableau : c'est nettement une fois la retraite bien établie que le pourcentage de participants volontaires à une association amorce sa remontée. Si les données canadiennes et françaises peuvent être généralisées, on peut reprendre et élargir les conclusions qu'ont tirées Claudine Attias-Donfut et ses collaborateurs de l'étude de Paillat : en 1998, la retraite *conviviale* était le fait de plus du tiers des retraités âgés de 55 à 75 ans. En d'autres termes, pendant plus d'une vingtaine d'années un pourcentage significatif de retraités s'engage activement dans la vie associative.

Temps de solitude et temps familial scandent également le rythme quotidien des retraités. En référence aux données canadiennes (puisque nous n'avons pas à notre disposition les données françaises équivalentes), il est indéniable que les retraités passent plus de temps seuls que la majorité de la population : environ une heure et quarante de plus par jour en comparaison des actifs, un peu plus d'une heure par rapport à l'ensemble de la population au Québec. L'essentiel de la différence tient au fait que les actifs sont plus souvent en contact avec des membres hors ménage (compagnons de travail tout particulièrement), car pour le reste les retraités passent autant de temps quotidien, sinon davantage, avec un conjoint ou avec l'un ou l'autre membre de leur famille, tout particulièrement leurs enfants ou petits-enfants. Les données longitudinales québécoises sur l'emploi du temps permettent de jeter un autre regard sur la même question. En effet, entre 1986 et 1998, la durée totale des activités quotidiennes passées en solitaire s'est accrue de près d'une heure pour l'ensemble de la population, y compris pour les actifs, alors que cette croissance était près de deux fois moindre chez les retraités. Par ailleurs, le temps passé en compagnie de membres de la famille demeure toujours plus élevé chez les retraités, sauf chez ceux qui tiennent maison, essentiellement des femmes. En d'autres termes, la durée du temps familial chez les retraités atténue sinon efface le fait qu'ils soient plus souvent seuls pour d'autres activités. Encore ici, l'étude de Paillat avait déjà étayé une telle conclusion.

Sans idéaliser la situation, en référence aux données québécoises, on peut conclure que de manière générale, à la retraite, le temps de la solitude, consacré, ne l'oublions pas, à la lecture, aux tâches domestiques, aux soins personnels, à l'écoute de la télévision et à la promenade, est cependant rythmé par un temps familial plus intense et par un net investissement dans la vie associative.

FIGURE 6.3
Durée quotidienne du temps de sociabilité, selon l'âge, 1998



UNE ÉTUDE DE QUASI-COHORTE, 1986-1998

En raison de la distance de douze années qui sépare les deux enquêtes françaises sur l'emploi du temps, on peut tenter de relever les principales différences entre les retraités de 1986 et ceux de 1998. De manière générale, le temps physiologique des retraités est demeuré relativement stable, il a même eu tendance à diminuer légèrement. Il en est de même pour le temps consacré aux tâches domestiques, où les femmes tout particulièrement ont marqué un retrait significatif. Mais, dans l'ensemble, les analyses qui précèdent laissent entrevoir que les gains les plus importants se sont reportés vers le loisir ; il s'agit, finalement, de la conclusion majeure à en tirer : une frange importante de retraités actuels vit bien dans une sorte de civilisation du temps libre qu'avaient commencé à connaître les retraités des années 1980.

De plus, nous avons comparé systématiquement l'évolution de la structure de l'emploi du temps chez les personnes âgées de 38 à 50 ans en 1986 et chez celles âgées de 50 à 62 ans en 1998 ; nous avons fait de même pour les personnes âgées de 55 à 67 ans en 1986 et pour celles âgées de 67 à 76 ans en 1998. On pourrait qualifier cette analyse d'étude de quasi-cohorte s'étendant sur douze ans : même si les résultats traduisent autant les changements démographiques survenus en France pendant cette période, ils n'en indiquent pas moins des tendances dans la restructuration progressive des temps sociaux avec l'avance en âge et l'horizon de la retraite.

La cohorte actuelle, au sein de laquelle se vit intensément le passage de la vie active à la retraite (les personnes âgées de 50 à 62 ans dans l'enquête de 1998), a connu plusieurs évolutions importantes dans la structure de son emploi du temps quotidien sur une période d'une douzaine d'années. Le principal recul porte sur le travail professionnel (d'environ une heure et quart), mais de quelques minutes à peine pour les autres temps contraints. Ce nouveau temps disponible a principalement été déployé vers l'écoute de la télévision, qui s'est accrue de plus d'une demi-heure ; ensuite vers les repas (+18 minutes, dont 15 minutes pour les repas entre parents et amis) ; le sommeil (+17 minutes) ; le jardinage et les soins aux animaux (+13 minutes) ; le bricolage (+11 minutes) et aussi, dans une moindre mesure, les visites et réceptions, la lecture et les promenades. On note encore ici un certain étalement du temps libéré du travail. Or, il semble bien que les premières tranches de ce temps libéré se reportent plus massivement vers le temps libre, en comparaison de ce que nous avons observé quand la retraite est définitivement assurée. En d'autres termes, on peut constater qu'un certain *déficit* de temps

consacré au loisir, pendant la vie active, induit une sorte de stratégie de récupération avec l'avance en âge et l'horizon de la retraite. L'évolution des pratiques de sociabilité est également remarquable. Une fois celles-ci fixées, nous avons vu que le partage global du temps libéré fait une plus grande place aux temps contraints... et à l'écoute de la télévision.

Cette constatation se vérifie d'ailleurs quand on analyse l'évolution de la structure des temps sociaux parmi la population âgée de 55 à 67 ans en 1986. En ce cas, les activités qui ont connu une décroissance sont, en premier lieu, le travail professionnel, bien entendu, puis à parts presque égales (environ une dizaine de minutes de moins par jour), les conversations, le transport et les soins personnels. En contrepartie, la télévision connaît cette fois une forte croissance (près d'une heure de plus par jour), tout comme le sommeil (près d'une demi-heure de plus). On pressent que la sociabilité et différentes activités de loisir cèdent progressivement le pas à la télévision et aux soins personnels.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DU TEMPS ENTRE 50 ANS ET 80 ANS ET PLUS

Nous avons aussi mené une comparaison France-Canada-Québec par tranche de dix ans, soit les 50 à 59 ans, les 60 à 69 ans, les 70 à 79 ans et les 80 ans et plus.

De manière générale, chez les 50 à 59 ans, la structure de l'emploi du temps au Québec, au Canada et en France reproduit les différences déjà observées pour l'ensemble de la population. Toutefois, on note quelques différences dans la structure de l'emploi du temps par rapport aux 15 à 49 ans : un peu moins de temps consacré au travail et au transport, un peu plus au temps physiologique, au temps domestique et au loisir.

Les écarts entre le Québec, le Canada et la France s'accroissent chez les 60 à 79 ans (ils s'atténuent par la suite). La plus grande participation au marché du travail au Québec et au Canada chez les personnes âgées de 60 à 69 ans explique sans doute en partie cet accroissement des écarts. En fait, un modèle général se dessine : dans la structuration des temps sociaux, on quitte beaucoup plus rapidement le marché du travail en France, on est mis plus rapidement en « retrait ».

Temps physiologique

Pour ce qui est du sommeil, les Français de toutes les tranches d'âge dorment plus que les Québécois et les Canadiens, mais partout le temps consacré au sommeil augmente progressivement à mesure que l'on avance dans l'échelle des âges. Le temps consacré à la toilette, aux soins et aux repas reste relativement stable, celui consacré aux repas entre amis demeure, au Québec et au Canada, le même que chez les 15 à 49 ans pour toutes les tranches d'âge, alors qu'en France il diminue progressivement à partir des 50 à 59 ans, mais plus fortement à partir des 70 à 79 ans.

Temps de travail

Les Canadiens et les Québécois de 50 à 59 ans consacrent moins de temps que les 15 à 49 ans au travail professionnel, respectivement 26 minutes et 1 h 9 de moins, alors que les Français de 50 à 59 ans y consacrent légèrement plus de temps. Curieusement, les Québécois de 50 à 59 ans consacrent moins de temps au travail professionnel que les Français! Pour cette tranche d'âge, ce sont les Canadiens qui travaillent le plus. À partir de 60 ans, le temps consacré au travail professionnel décline fortement au Canada, au Québec et en France. Chez les 60 à 69 ans, il est de 1 h 3 au Québec, de 1 h 5 au Canada et de 22 minutes en France. À peu près inexistant chez les 70 à 79 ans, il est tout de même trois fois plus important au Canada et au Québec qu'en France. Cet écart important s'explique, bien entendu, par le fait que les Français prennent leur retraite un peu plus tôt et, comme on le voit, le départ à la retraite est littéralement concentré chez les 60 à 69 ans en France, alors qu'au Québec et au Canada il est très étalé dans le temps.

Temps domestique

Au Québec, au Canada et en France, les 50 à 79 ans consacrent plus de temps aux travaux ménagers que la moyenne de la population, et les 80 ans et plus, autant de temps que la moyenne. Dans toutes les tranches d'âge, l'investissement dans les soins aux enfants et aux adultes est moins grand que dans la moyenne de la population. Quant au bricolage, les Canadiens et les Québécois de 50 ans et plus y consacrent autant de temps que la moyenne de la population, alors que les Français du même âge y consacrent plus de temps que la moyenne. Les Français de 50 à 79 ans, d'ailleurs, bricolent bien plus que les Canadiens et les Québécois; ils y investissent au minimum deux fois plus de temps. C'est aussi chez les Français que le jardinage et les soins aux animaux sont les plus populaires.

Temps de loisir

Au Québec, au Canada et en France, les plus âgés regardent bien plus la télévision que les plus jeunes et l'écoute se fait de plus en plus assidue avec l'avance en âge. Les 50 à 59 ans la regardent bien plus que les 15 à 49 ans, et à partir des 60 à 69 ans l'écoute de la télévision se distancie largement de celle qui est faite par la moyenne de la population. Cette activité culmine chez les 80 ans et plus à 3 heures 31 pour le Québec, 4 heures 1 pour le Canada et 3 heures 4 pour la France. Chez les 60 ans et plus, les Canadiens sont ceux qui passent le plus de temps devant le petit écran. À partir de 50 ans, les Français sont moins adeptes de la télévision que les Québécois et les Canadiens, et l'écart se creuse à mesure que l'on avance dans l'échelle des âges. Au Québec, au Canada et en France, les 60 à 69 ans passent respectivement 40 minutes, 54 minutes et 37 minutes de plus que la moyenne devant le téléviseur, et le point culminant se trouve, comme nous l'avons dit, chez les 80 ans et plus, qui passent respectivement 1 heure 27, 1 heure 49 et 57 minutes de plus que la moyenne devant leur appareil.

Le même phénomène s'observe pour la lecture. Au Québec, au Canada et en France, la pratique de la lecture est, chez les 50 à 59 ans, deux fois plus forte que chez les 15 à 49 ans et de quelques minutes de plus que pour la moyenne de la population, et la pratique de cette activité est plus forte de plusieurs minutes pour toutes les tranches d'âge suivantes; elle culmine autour d'une heure chez les 80 ans et plus. Les Canadiens et les Québécois de 50 ans et plus sont de plus grands lecteurs que les Français.

La promenade occupe le même temps chez les 50 à 59 ans que chez les 15 à 49 ans, tandis qu'elle prend quelques minutes de plus chez les 60 à 69 ans. Chez les 60 ans et plus, ce sont les Français qui sont les plus grands adeptes des promenades. La pratique de la promenade tend à décliner au Québec et au Canada à partir de 70 ans, alors qu'elle reste stable en France.

Au Québec et au Canada, les jeux occupent le même temps chez les 50 à 59 ans que chez les 15 à 49 ans, alors qu'ils occupent moins de temps en France. L'essor de cette activité se fait à partir des 60 à 69 ans, chez qui elle occupe plusieurs minutes de plus. Elle décline de quelques minutes chez les 80 ans et plus, tout en demeurant de quelques minutes au-dessus de la moyenne de la population. Chez les 50 ans et plus, les Québécois et les Canadiens sont de plus grands adeptes des jeux que les Français, et ce, pour toutes les tranches d'âge: ils y consacrent de 10 à 20 minutes de plus.

Au Québec, au Canada et en France, le sport est moins pratiqué chez les 50 ans et plus que chez les 15 à 49 ans, et moins pratiqué que dans la moyenne de la population aussi, et cette catégorie ne subit que peu de variations parmi les 50 ans et plus. Ce sont, comme on peut s'en douter, les 50 à 69 ans qui font le plus de sport. Un léger déclin s'amorce ensuite.

Temps de sociabilité

Les conversations subissent peu de variations dans les différentes catégories d'âge. Le temps consacré aux visites et aux réceptions, lui, varie différemment pour le Québec, le Canada et la France. Dans toutes les catégories d'âge étudiées (y compris les 15 à 49 ans), les Français sont moins enclins aux sorties et aux réceptions que les Canadiens et les Québécois. Ils se situent d'ailleurs sous la moyenne française dans toutes les tranches d'âge à partir de 50 ans. Les Français qui sortent et reçoivent le plus parmi les 50 ans et plus sont les 60 à 69 ans. Les Français, les Canadiens et les Québécois de 50 à 59 ans consacrent moins de temps aux réceptions et aux sorties que les 15 à 49 ans. Au Québec et au Canada, ce sont aussi les 50 à 59 ans qui sortent et reçoivent le moins parmi toutes les tranches d'âge étudiées, mais un rattrapage s'effectue à partir de 60 ans. En France, ce sont les 80 ans et plus qui reçoivent et sortent le moins (19 minutes), alors qu'au Québec et au Canada c'est cette catégorie qui sort et reçoit le plus parmi toute la population (1 heure 6 et 48 minutes respectivement).

Temps libre (loisir et sociabilité)

Comme il a été mentionné précédemment, les Canadiens et les Québécois de 50 ans et plus ont beaucoup plus de temps libre que les Français. L'écart de temps libre, à partir des 50 à 59 ans, ne se creuse pas uniquement par rapport aux 15 à 49 ans, mais aussi entre le Québec et le Canada d'une part et la France d'autre part, et cet écart se creuse un peu plus avec l'âge pour atteindre son maximum chez les 80 ans et plus. Par exemple, les Canadiens, chez les 50 à 59 ans, bénéficient d'une heure de temps libre de plus que les Français, et chez les 80 ans et plus, de deux heures de plus.

Transport

Le temps de transport varie peu chez les 50 ans et plus, sauf, comme on s'en doute, chez les 80 ans et plus. Canadiens et Québécois utilisent les deux tiers du temps de transport des 70 à 79 ans et les Français, la moitié. Les Canadiens et les Québécois consacrent plus de temps au transport que les Français, soit environ 15 à 20 minutes de plus par jour.

En résumé, la structure de l'emploi du temps des personnes âgées de 50 à 59 ans du Québec, du Canada et de la France ressemble à celle des 15 à 49 ans, à la différence que ces personnes travaillent un peu moins que ces derniers, ont davantage de temps libre, et que la vie domestique et le temps physiologique prennent chez eux un peu plus de place. Les véritables changements dans les modes de vie s'opèrent chez les 60 à 69 ans. À partir de cette tranche d'âge, les écarts observés entre le Québec, le Canada et la France chez les 50 à 59 ans se creusent. Il existe donc des différences assez importantes dans les modes de vie après 60 ans et l'on observe même quelques différences entre le Québec et le Canada. En effet, à partir de 60 ans, les Canadiens regardent plus la télévision que les Québécois, passent de deux à trois fois plus de temps que les Québécois à jardiner et à s'occuper d'animaux, et ils font un peu plus la conversation. Les Québécois, de leur côté, consacrent un peu plus de temps aux repas entre amis, aux travaux ménagers et aux jeux.

Chez les 60 ans et plus (en majorité des retraités), si les Français disposent de une à deux heures de temps libre de moins que les Canadiens et les Québécois, c'est que les temps physiologique et domestique prennent une plus grande place, plus particulièrement le sommeil, les repas, les travaux ménagers, le bricolage, le jardinage et les soins aux animaux. Quant aux Canadiens et aux Québécois, leur temps libre supplémentaire est employé principalement pour la lecture, les jeux, le sport et les visites et réceptions. Cependant, au Canada, une partie non négligeable du temps libre est reportée sur l'écoute de la télévision, les Canadiens étant ceux qui regardent le plus la télévision chez les 60 ans et plus. Autre différence, les Canadiens et les Québécois de 50 à 79 ans consacrent au moins deux fois plus de temps que les Français aux soins aux enfants et aux adultes.

CONCLUSION

Ces premiers résultats évoquent des différences significatives dans les modes de vie, au premier chef dans la structure des temps sociaux. Les rapports au travail se fragilisent plus tôt en France, on écarte plus rapidement la population âgée de la vie active. Mais ce processus n'entraîne pas pour autant un temps libre plus généreux. Les Québécois et les Canadiens de 50 ans et plus bénéficient de beaucoup plus de temps de loisir et de temps de sociabilité (et donc de temps libre total) que les Français, et ce, malgré le fait que ces derniers prennent leur retraite un peu plus tôt. Par exemple, les différences sont respectivement de 50 minutes, de 22 minutes et de 1 heure 12 de plus par jour pour ces catégories.

Si les Français de 50 ans et plus ont moins de temps libre, c'est qu'ils consacrent plus de temps aux tâches domestiques et aux « semi-loisirs ». On a presque l'impression que le retrait plus rapide de la vie active, en France, a pour conséquence une sorte de surinvestissement dans des tâches et « travaux » divers : repas, bricolage, etc.

De même, en incluant dans la sociabilité non seulement le temps de sociabilité, mais aussi les repas entre parents et amis, on constate que les liens sociaux se fragilisent plus tôt en France, que la « retraite-sociabilité » semble constituer une figure nord-américaine plutôt que française.

Les résultats que nous venons de présenter dérivent des premières analyses que nous avons menées sur deux fichiers de l'emploi du temps constitués en 1998, l'un portant sur la France, l'autre sur le Canada. Il va sans dire qu'il s'agit de résultats préliminaires. Mais déjà ceux-ci posent la question des spécificités françaises et nord-américaines en matière d'emploi du temps. Certaines différences rapportées semblent très significatives : retrait plus hâtif du marché du travail en France, en comparaison du Québec et du Canada, temps libre moindre, investissement notable dans les tâches domestiques. De même, le processus de mise à la retraite est plus rapide et sans doute moins étalé dans le temps en France. En se référant aux travaux de Gershuny (2000), on pourrait faire l'hypothèse que les différences observées renvoient aux différences nationales dans les choix macroéconomiques quant à l'équilibre entre le temps de travail et la vie hors travail. Or, très nettement, les actifs français optent davantage pour le travail plutôt que le temps libre, ce qui ne signifie pas qu'au plan macroéconomique le choix ne soit pas inversé (comme la politique actuelle de la réduction du temps de travail à 35 heures, mais qui en fait semble ne favoriser que les inactifs). Par ailleurs, la société française a établi des processus de retrait de la vie active qui s'avèrent plus hâtifs qu'en Amérique et plus rapides ; d'où sans doute ces différences observées tout particulièrement dans la comparaison de la population âgée de 60 à 69 ans.

Par ailleurs, la majorité des pays occidentaux présentent une structure de temps sociaux relativement semblable. La comparaison France-Canada-Québec n'échappe pas à la règle. Par exemple, le temps physiologique occupe toujours la première place, le temps de sommeil bouge très peu, les temps domestiques également. De même, la participation au marché du travail induit un temps moindre consacré aux tâches domestiques et au temps libre. Une telle convergence a depuis longtemps été établie. Gershuny (2000) a montré comment les pays occidentaux, depuis le milieu du XX^e siècle, ont eu tendance à se rapprocher de plus en plus

sur le plan des ratios entre le temps total consacré au travail et l'ensemble du temps hors travail. Les différences constatées chez les personnes âgées de 50 ans et plus posent ainsi la question de savoir s'il s'agit d'une « spécificité française », en comparaison de l'Amérique tout au moins, ou s'il s'agit d'un cas de figure appelé à se rapprocher du modèle général qui se dégage en Occident en matière d'emploi du temps.

TEMPS FAMILIAL, TEMPS PARENTAL¹

À n'en pas douter, des pressions temporelles de toutes sortes semblent faire des ravages parmi la population active. On est stressé, on se déclare bourreau de travail. Ainsi, selon Statistique Canada, les deux tiers des Québécois se sentent *pressés par le temps*, dont plus de 40 % tous les jours ! L'intensité de la pression ne semble pas avoir diminué depuis au moins deux décennies. Le travail serait la principale cause de stress, au dire des intéressés. Des études menées en France, aux États-Unis et au Japon, par exemple, vont toutes dans le même sens.

Il y a ici un paradoxe. En effet, en référence aux études canadiennes d'emploi du temps², on peut voir que, dans l'ensemble, le temps consacré au travail est demeuré très stable depuis près de trois décennies. Ce qui signifie que, depuis le milieu des années 1980, la société québécoise dans son ensemble ne consacre pas plus de temps au travail. Le nombre total d'heures de travail qu'effectue la population active n'a pratiquement pas bougé.

-
1. Ce texte a fait l'objet d'une communication lors du 57^e congrès des relations industrielles, Université Laval, mai 2004.
 2. Il n'est pas à propos ici de présenter en détail ce courant de recherche. Je me permets de renvoyer à quelques auteurs récents (dont Robinson et Godbey, 1999) ainsi qu'à mon ouvrage *Sociologie du temps* (1996). Rappelons que les échantillons au Québec portent sur plus de 2000 répondants.

TABLEAU 7.1
Vous sentez-vous pressé par le temps ?
Québec (en pourcentage)

	1992	1998
À tous les jours	41,1	41,6
Quelques fois par semaine	16,3	24,6
Une fois par semaine	10,1	12,0
Une fois par mois	4,7	5,9
Moins d'une fois par mois	6,9	6,8
Jamais	20,8	8,4

Sources : Statistique Canada, Enquêtes sociales générales, cycle 7 et cycle 12, 1992, 1998.

Si l'on excepte quelques variations, l'essentiel des déplacements de temps s'est plutôt reporté vers le loisir. Les études d'emploi du temps permettent de bien étayer que le principal gagnant des mouvements du temps est le loisir. Pas le travail, pas le sommeil, à peine les tâches domestiques. De plus, au sein du temps libre on doit signaler quelques tendances sans doute très lourdes. La première tendance porte sur la réduction du temps consacré aux médias. Ainsi, le nombre d'heures consacrées à l'écoute de la télévision tend à décliner régulièrement ; plus encore, la part relative du temps télévisuel dans le temps libre total est elle-même en déclin. Jusqu'au milieu des années 1980, toute augmentation du temps libre se reportait pour au moins la moitié vers une consommation accrue des médias. En fait, la croissance du temps consacré aux médias était proportionnelle à la croissance du temps libre. Or, en Amérique tout au moins, un renversement historique s'est produit à partir de la dernière décennie : loin d'augmenter avec la croissance du temps libre, le temps consacré à la télévision tend à décliner, fait bien étayé par de nombreuses enquêtes.

Une deuxième tendance porte sur la croissance des pratiques de sociabilité. Quel paradoxe à l'âge de l'Internet ! Le temps consacré aux sorties et aux spectacles s'accroît, celui consacré aux soirées et aux visites a doublé. Et même les activités quotidiennes se font de moins en moins seules depuis environ une décennie ; au regard des études d'emploi du temps, le temps passé seul a décliné de près de quatre heures par semaine entre 1992 et 1998, et celui passé avec des amis s'est accru de deux heures.

On peut encore signaler la modeste mais régulière croissance du temps consacré à l'activité physique et au plein air.

TABLEAU 7.2
Budget-temps hebdomadaire
Québec, 1986, 1992 et 1998 (en heures/semaine)

	1986	1992	1998	Diff. (1998-1986)
Travail (y compris les déplacements)	23,7	23,5	23,5	-0,2
dont déplacements au travail	2,3	1,9	2,0	-0,3
Éducation	5,9	4,0	3,7	-2,2
Travaux ménagers	12,8	13,3	14,7	1,9
dont préparation des repas	11,4	9,3	8,6	-2,8
Achats et services	4,8	5,1	5,4	0,6
Soins personnels	77,2	78,2	75,6	-1,6
dont sommeil	58,7	59,3	59,1	0,4
Soins aux enfants	5,5	3,0	3,2	-2,3
Associations	1,8	3,4	2,6	0,8
Loisir	36,3	37,5	39,3	3,0
dont télé	16,7	14,7	14,5	-2,2
dont activités culturelles	5,1	4,5	4,4	-0,7
dont lecture	2,9	3,5	3,1	0,2
dont sorties, spectacles	1,5	1,8	2,1	0,6
dont sport	2,7	3,1	3,4	0,7
dont soirées, visites	5,2	6,2	10,8	5,6

Au vu de ces données, comment donc peut-on manquer de temps ? Et qu'advient-il du temps consacré à la famille et aux enfants, dont on se déclare également en manque ?

LE TEMPS DES PÈRES ET LE TEMPS DES MÈRES

Les données présentées au tableau 7.2 répartissent les divers temps sociaux pour l'ensemble de la population. Elles offrent une image relativement fiable de l'évolution générale des structures du temps au sein d'une population donnée. Qu'en est-il de la population qui travaille et qui a des enfants ?

Dans le cas des *mères sur le marché du travail*, on observe qu'elles ont maintenant tendance à accroître leur participation au marché du travail et que, dans l'ensemble, elles travaillent l'équivalent de 83 % du temps des pères, comparativement à 75 % il y a deux décennies. Elles ont à peine diminué leurs tâches domestiques, consacrent un peu moins de temps à leurs enfants. Elles disposent de près de cinq heures de plus par semaine de temps libre qu'il y a quinze ans, rattrapant à ce chapitre, lentement mais sûrement, le retard important qui les caractérisait par rapport aux pères (tableau 7.3).

TABLEAU 7.3
Budget-temps hebdomadaire chez les mères
parmi la population active âgée de 18 à 64 ans*
Québec, 1986, 1992 et 1998 (en heures/semaine)

	1986	1992	1998	Diff. (1998-1986)
Travail (y compris les déplacements)	39,8	36,4	37,1	-2,7
dont déplacements au travail	0,1	0,1	0,3	0,2
Éducation	2,0	2,0	0,6	-1,4
Travaux ménagers	17,5	17,0	16,8	-0,7
dont préparation des repas	6,7	4,8	5,8	-0,9
Achats et services	4,8	5,2	6,2	1,4
Soins personnels	73,9	74,9	71,2	-2,7
dont sommeil	55,9	56,7	56,3	0,4
Soins aux enfants	5,8	7,1	6,4	0,6
Associations	1,1	1,5	1,8	0,7
Loisir	23,2	23,8	27,8	4,6
dont télé	9,5	8,8	8,6	-0,9
dont activités culturelles	3,5	2,9	2,7	-0,8
dont lecture	2,0	2,3	1,8	-0,2
dont sport	1,4	2,2	3,6	2,2
dont soirées, visites	5,0	7,2	8,6	3,6

*15 à 64 ans en 1986.

Des observations intéressantes peuvent être signalées à propos du temps des *pères sur le marché du travail*. Le déclin de leur temps de travail est de près de huit heures par semaine. Ils ont doublé le temps consacré aux tâches domestiques, diminué leurs soins personnels et *accru* le temps qu'ils consacrent à leurs enfants (alors que les mères ont eu tendance à le diminuer légèrement). Leur temps libre total en a souffert, puisqu'il a eu tendance à stagner (tableau 7.4).

Ces données ne font que confirmer des tendances déjà régulièrement notées. Plus les femmes sont actives sur le marché du travail, plus elles doivent composer avec leurs autres temps contraints, dont les tâches domestiques et les soins aux enfants. Et plus les hommes s'impliquent davantage dans les mêmes tâches. La pression temporelle qu'induit la

TABLEAU 7.4
Budget-temps hebdomadaire chez les pères
parmi la population active âgée de 18 à 64 ans*
Québec, 1986, 1992 et 1998 (en heures/semaine)

	1986	1992	1998	Diff. (1998-1986)
Travail (y compris les déplacements)	52,5	44,3	44,8	-7,7
dont déplacements au travail	1,9	0,5	0,9	-1,0
Éducation	0,9	0,5	0,2	-0,7
Travaux ménagers	6,9	9,9	12,0	5,1
dont préparation des repas	1,3	1,5	2,4	1,1
Achats et services	2,8	4,6	3,5	0,7
Soins personnels	71,9	73,3	70,7	-1,2
dont sommeil	54,7	55,2	55,7	1,0
Soins aux enfants	3,1	4,9	5,3	2,2
Associations	1,3	2,0	1,6	0,3
Loisir	28,5	28,5	29,8	1,3
dont télé	13,9	12,9	11,8	-2,1
dont activités culturelles	4,0	2,8	2,5	-1,5
dont lecture	2,5	2,0	2,0	-0,5
dont sport	2,4	3,4	3,7	1,3
dont soirées, visites	4,6	5,0	7,2	2,6

*15 à 64 ans en 1986.

participation des femmes sur le marché du travail a pour conséquence un certain partage du temps familial et parental avec les hommes. De là à y voir poindre une égalité sans faille, il faudra attendre encore quelques générations ! En réalité la stratégie des mères répond à une triple contrainte : elles consacrent encore près de sept heures de plus que les pères aux tâches domestiques et une heure de plus aux soins aux enfants ; la conséquence en est qu'elles doivent encore diminuer le temps qu'elles consacrent au travail rémunéré, soit par un moindre nombre d'heures de travail régulier, soit en optant pour la solution du travail à temps partiel, soit en se retirant carrément du marché du travail si elles ont deux ou trois enfants, comme il sera souligné plus loin.

TEMPS PARENTAL, TEMPS FAMILIAL

Le temps parental consacré aux enfants peut être divisé en deux grandes catégories : le temps pendant lequel les parents sont en présence de leurs enfants, quelle que soit l'activité ; le temps spécifiquement consacré aux soins aux enfants (entretien, jeux, etc.).

À cet égard, et en référence au tableau 7.5, on se rappellera encore la forte partition hommes-femmes dans les soins aux enfants. Dans l'ensemble, cependant, on peut noter que les écarts tendent vraiment à diminuer. Les femmes actives passent moins de temps en compagnie de leurs enfants, eu égard à leur plus grande présence sur le marché du travail, alors que dans le cas des pères la situation demeure très stable. Pour ce qui est du temps spécifiquement consacré aux soins aux enfants, la principale remarque doit être faite à propos des pères actifs, lesquels continuent d'accroître le temps consacré à leurs enfants – une heure de plus par semaine au Canada, deux heures de plus au Québec –, celui des mères actives ayant plus récemment tendance à diminuer ; il s'ensuit à cet égard que le fossé entre les hommes et les femmes a diminué de manière significative. En d'autres termes, la réduction du nombre moyen d'enfants n'a pas induit une chute du temps qui leur est consacré par les pères. Les différences hommes-femmes tendent même à s'amenuiser.

Quand on analyse les données en fonction de l'âge des enfants, ce temps est doublé avec la présence d'enfants en bas âge : de 5 heures de plus par semaine chez les pères, d'environ 10 heures de plus chez les mères.

Les études d'emploi du temps permettent de mesurer non seulement la structure du temps quotidien mais également la durée des activités en fonction des partenaires. Quelle que soit l'activité, il est possible de savoir

TABLEAU 7.5
Temps parental consacré aux enfants et temps familial
selon le sexe, le statut et l'âge des enfants
Québec, 1986-1998, population âgée de 18 à 64 ans*
(en heures/semaine)

	Hommes actifs	Femmes actives	Femmes à la maison
Soins aux enfants			
Parents 1986	3,1	5,8	12,3
Parents 1992	4,9	7,1	13,7
Parents 1998	5,3	6,4	13,4
Enfants < 5 ans	10,0	15,5	24,7
Enfants > 5 ans	4,3	4,8	10,0
Temps avec les enfants			
Parents 1986	23,6	27,7	46,8
Parents 1992	22,7	26,8	46,0
Parents 1998	22,6	24,1	40,0
Enfants < 5 ans	35,7	40,9	62,7
Enfants > 5 ans	20,1	22,4	36,1
Temps familial**			
Parents 1992	41,3	40,8	65,6
Parents 1998	42,3	40,2	60,4
Enfants < 5 ans	46,1	50,3	71,4
Enfants > 5 ans	40,9	39,1	55,8

*1986 : population âgée de 15 à 64 ans.

**Toute activité quotidienne réalisée en compagnie de l'un ou l'autre membre de la famille sans double compte. Les données de 1986 ne sont pas comparables.

si celle-ci se pratique en solitaire, avec des amis ou des membres de la famille. La mesure du temps familial total s'obtient en calculant le temps consacré à des activités quotidiennes avec au moins l'un ou l'autre membre de la famille (sans double compte des activités pratiquées avec deux membres ou plus de la même famille).

Comme on peut le prévoir, le temps quotidien passé en présence des enfants est le plus élevé chez les familles ayant de jeunes enfants, et ce temps a tendance à diminuer avec l'avancée en âge des enfants. Le temps passé en compagnie du conjoint a également tendance à diminuer,

mais selon un rythme moins soutenu, et il s'accroît chez les familles ayant des enfants plus vieux, ce qui a tendance à accroître le temps familial total.

Or, les données indiquent que, contrairement à leurs homologues canadiens, les *pères québécois* ont accru leur « temps familial total », qui y est même plus élevé de cinq heures par semaine, alors que celui des mères décline légèrement au Québec, fortement dans l'ensemble du Canada. Notons au passage que les données canadiennes et américaines³ comparables indiquent que ces deux populations consacrent un peu plus de temps que les parents québécois aux soins à leurs enfants, mais que les parents québécois passent un peu plus de temps total avec leurs enfants. Des analyses plus fines permettent de dire que les *jeunes pères post-modernes*, appelons-les comme cela, se montrent de plus en plus sensibles à leur présence auprès des enfants.

À partir d'analyses de variance, j'ai cherché à savoir dans quelle mesure certains facteurs, comme l'âge, le statut d'emploi, le nombre d'enfants, le niveau d'éducation, pouvaient exercer une influence sur la structure des temps sociaux des parents. En résumé, la première césure résulte, il va de soi, du fait d'avoir ou non des enfants. *Quand l'enfant paraît*, c'est soit la présence d'un jeune enfant (de moins de 5 ans), soit le fait d'avoir deux enfants qui constituent les facteurs les plus décisifs. Ainsi, le fait d'avoir un bébé induit une diminution moyenne d'environ une dizaine d'heures de travail rémunéré chez les femmes, d'à peine une heure chez les hommes; s'il y a deux enfants, les hommes auront tendance cette fois à réduire significativement leur temps de travail; s'il y en a trois, les femmes auront tendance à se retirer du marché du travail et les hommes à travailler davantage.

Le temps libre est également affecté par la présence des enfants. Avec un enfant, tant les mères que les pères réduisent en moyenne leur temps libre de 2 heures par semaine, de 5 heures s'ils ont deux enfants en bas âge. C'est l'écoute de la télévision qui est la plus affectée, de même que les sorties.

Les autres variables telles que l'éducation et le revenu exercent une influence minimale sur le temps parental. Qu'on soit riche ou pauvre, fortement ou faiblement scolarisé, cela ne constitue pas vraiment une variable sociologique décisive, les plus scolarisés consacrant toutefois quelques heures de plus par semaine à leurs enfants et les côtoyant plus souvent. Les écarts entre les familles intactes et les familles recomposées

3. Robinson, 2003; Robinson et Godbey, 1999.

avec enfants sont négligeables. Ici, plutôt que le type de famille, *c'est vraiment la présence d'enfants, tout particulièrement de jeunes enfants, qui constitue la première variable explicative de la structure et du contenu du temps quotidien des familles*, la seconde variable lourde étant le genre (homme ou femme).

En d'autres termes, le temps consacré aux jeunes enfants affecte autant la structure du temps quotidien des parents que son contenu ; le sommeil est affecté chez les femmes, la durée du temps de travail et du loisir chez les deux parents. Dans ces conditions on comprend mieux certains enjeux de la conciliation famille-travail.

Dans un texte solidement documenté, Benoît Rapoport et Céline Le Bourdais (2001) ont bien démontré qu'environ la moitié du temps familial se passe en présence des enfants avec le conjoint. Cependant, un père passe les deux tiers du temps qu'il consacre à ses enfants en présence de sa conjointe, alors qu'à l'inverse la mère n'est en présence des enfants et de son conjoint que dans environ 40 % du temps familial.

On peut encore se demander si la nature des activités influe sur le temps familial. Toutes les études d'emploi du temps révèlent que les tâches domestiques, la préparation des repas et les soins aux enfants sont majoritairement le fait des femmes. En conséquence, et de manière générale, le *temps familial* des femmes est quatre fois plus élevé en présence d'enfants sans le conjoint qu'il ne l'est pour les hommes, dans le cas des tâches ménagères, et de deux fois plus élevé dans le cas des soins aux enfants. Chose remarquable, l'écart le plus faible s'observe dans le cas des activités de loisir ; on peut donc y voir une implication égale des hommes et des femmes avec leurs enfants dans cette catégorie d'activité, ce qui est rarement le cas dans tous les autres types d'activités quotidiennes.

Si l'on compare les familles ayant des enfants de 4-5 ans ou moins à celles qui ont des enfants de 5 à 12 ans, on constate un recours à des stratégies différentes : les premières familles diminuent leurs temps personnels, le temps consacré aux tâches domestiques, à la vie associative et aux activités éducatives, pour consacrer plus de temps à leurs enfants, alors que les parents ayant des enfants de 5 à 12 ans sont ceux qui travaillent le plus, écourtent le plus leur temps de sommeil, renouent avec la vie associative et consacrent le plus de temps aux activités sportives. La présence des enfants explique sans doute les deux derniers phénomènes.

Les parents ayant des enfants de 15 ans travaillent presque autant que ceux d'enfants plus jeunes ; ils dorment moins, n'accroissent pas le temps consacré aux médias, diminuent même celui consacré aux travaux

ménagers. Ils semblent profiter de leur nouvelle situation parentale, essentiellement marquée par une diminution substantielle des soins aux enfants, pour accroître légèrement le temps consacré aux activités culturelles, aux repas au restaurant et aux soins personnels ; de plus, ils « reprennent » le temps qu'ils avaient dû diminuer pour les achats et services ainsi que pour la vie associative ; « libérés » de certaines contraintes familiales, ils mènent une vie culturelle et sociale plus intense.

Si les variables sociodémographiques usuelles, comme la scolarité et le revenu, s'avèrent finalement peu discriminantes en ce qui concerne la durée du temps parental, elles le deviennent très fortement quand on analyse cette fois le contenu des activités réunissant parents et enfants. Chez les familles plus scolarisées, on observe, comme on peut s'en douter, des plus forts taux de lecture chez les jeunes, plus de temps consacré aux travaux scolaires, une plus grande implication dans des activités structurées, moins de temps consacré à regarder la télévision, moins de troubles du comportement, etc.⁴.

En résumé, même s'ils ont moins d'enfants, les parents nord-américains consacrent pratiquement autant de temps à leurs enfants, les mères un peu moins, les pères un peu plus ; ce dernier trait est particulièrement prononcé chez les jeunes pères québécois, que l'on pourrait considérer comme des « pères post-modernes ». Dans l'ensemble, cependant, on demeure moins longtemps en compagnie de ses enfants, quelle que soit l'activité, à l'exception, faut-il encore le rappeler, des jeunes pères québécois. La diminution du temps parental des mères s'explique largement par leur présence accrue sur le marché du travail. L'existence de jeunes enfants constitue l'un des principaux facteurs explicatifs de l'emploi du temps quotidien des parents, notamment leur durée du travail et du temps libre, par-delà l'âge, le sexe et la scolarité. Quand leurs enfants ont grandi, les parents tendent à occuper leurs journées comme ceux qui n'ont pas d'enfants.

Les différences de genre perdurent, mais cette étude et d'autres travaux déjà publiés (par exemple, Casper et Bianchi, 2002) indiquent que le fossé continue à se rétrécir.

Contrairement à l'image de sociétés industrielles composées de citoyens en manque de temps, dans la vie quotidienne des Nord-Américains on observe un accroissement de la durée du temps libre, les gains les

4. Bianchi et Robinson, 1997 ; mes propres travaux, Pronovost, 2002b.

plus nets étant chez les mères actives. Cela a été rendu possible notamment par une diminution du temps de travail chez les pères, et des tâches domestiques chez les mères.

Le temps passé en compagnie des enfants ne s'accroît pas de manière linéaire avec le nombre total d'enfants ou d'enfants en bas âge, et doit composer avec d'autres facteurs tels que le statut d'emploi et le statut civil.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DÉTEMPORALISATION DES ACTIVITÉS QUOTIDIENNES

Les études d'emploi du temps ne révèlent qu'une facette de la réalité. Si elles nous offrent un tableau crédible et bien étayé des lentes transformations des temps sociaux, elles ne permettent pas de mesurer d'autres phénomènes tout aussi importants. Je fais référence tout particulièrement au rôle des technologies de l'information et de la communication dans la reconfiguration des temps quotidiens.

Pour ce qui est du travail, notamment, Internet et des supports informatiques divers accompagnent maintenant pratiquement toutes les facettes des tâches et responsabilités. L'une des conséquences en est une sorte de fluidité accrue du temps de travail, sa «détérioration» et sa «délocalisation». Les frontières du temps de travail sont devenues poreuses. De nos jours, environ 20 % des travailleurs apportent du travail à la maison, et les pourcentages sont encore plus élevés parmi les professionnels. Au Québec, l'utilisation d'Internet à la maison pour le travail approche 25 %⁵. Pour certains segments de la population active, les frontières entre temps de travail, temps familial et temps personnel tendent à s'estomper.

On peut en dire tout autant de la participation culturelle. Les travaux actuels permettent de conclure, en effet, que la participation culturelle est encore plus forte grâce aux technologies de l'information et de la communication. L'exemple des États-Unis démontre que l'auditoire de la musique classique, du jazz, de pièces de théâtre est généralement deux fois plus important par la télévision qu'en salle de spectacles! Il en va de même pour le cinéma : le nombre de films que l'on regarde continue d'augmenter à cause notamment des chaînes spécialisées de télévision, de la diffusion de films à la télévision conventionnelle et de la location de vidéocassettes.

5. Sondages Netendances diffusés sur le site du CEFRIO, <<http://www.cefrio.qc.ca>>.

L'enquête américaine de 2002 démontre également que les médias contribuent à une certaine « démocratisation » de la participation culturelle, puisque les écarts usuels au plan sociodémographique sont beaucoup moins prononcés. Ainsi, les jeunes de moins de 25 ans sont en contact avec certaines formes de culture classique (musique, jazz et même opéra) de manière deux fois plus importante par les médias que par des spectacles vivants ; chez les plus âgés, les taux passent du simple au double et parfois au quintuple. De même, les écarts usuels en ce qui a trait aux revenus ou à l'éducation sont beaucoup moins prononcés, et la partition usuelle hommes-femmes s'estompe pratiquement⁶.

On peut ainsi en conclure que les technologies de l'information et de la communication multiplient les lieux et les temporalités de travail : au boulot, chez soi, en déplacement, par l'utilisation du téléphone mobile, etc. Combien de personnes travaillent à peu près n'importe où ?

Il en est de même pour la pratique d'activités de loisir et les pratiques éducatives.

De tels phénomènes sont tout particulièrement en croissance parmi les professionnels. Ce sont les plus diplômés qui travaillent le plus et jouissent de moins de loisir. Parce qu'ils ont des enfants comme les autres, ce sont eux qui expriment le plus fortement le sentiment de manque de temps évoqué au tout début. En fait, les principaux bénéficiaires de la « civilisation des loisirs » sont bien les inactifs et les retraités. Ceux qui au contraire subissent le plus les contrecoups des transformations dans l'organisation sont les diplômés. Il faut également mentionner la population qui est affectée par les horaires variables, le travail de nuit, les longues heures d'ouverture des services commerciaux. En de telles circonstances, comment ne pas se sentir privé de temps, pour soi et pour la famille ?

Si l'on croise le sentiment de manque de temps avec le niveau de revenu des individus, on peut dire, en caricaturant à peine, que la césure du stress se situe chez ceux qui gagnent au-delà de 50 000 \$ par année, population en partie identifiable aux cadres et professionnels qui ont vu leur temps de travail s'accroître et leur temps de loisir stagner... mais qui consacrent plus de temps à leurs enfants.

Il y a un autre paradoxe : cette population présente sur le marché du travail et stressée est pourtant fort active en matière de participation culturelle. Dans d'autres textes j'ai illustré comment le sentiment de manque de temps était aussi lié au fait de pratiquer un plus grand

6. *2002 Survey of Public Participation in the Arts*, 2003.

nombre d'activités culturelles, de faire plus de sorties, de lire davantage, etc. *Manquer de temps*, c'est aussi vouloir en faire toujours plus et davantage en matière de participation culturelle (plus de sorties, plus de théâtre, plus de lecture, etc.). Les études d'emploi du temps nous préviennent que c'est seulement à la retraite que ce manque de temps sera comblé.

CONCLUSION

À n'en pas douter, la reconfiguration actuelle des temps sociaux affecte profondément les parents scolarisés et professionnels qui ont des enfants en bas âge. Et c'est seulement à la retraite qu'ils jouiront de ce précieux temps... à la condition de ne pas devenir très rapidement grands-parents ou d'avoir à s'occuper de leurs propres parents malades.

Nous avons le sentiment de manquer de temps, non pas parce que, objectivement, le temps de loisir serait en décroissance, mais en raison du fait des transformations dans l'organisation du travail, de sa dérégularisation, de sa détemporalisation. Sur un autre plan, on peut dire que l'attention portée de nos jours aux enfants – nous en avons moins mais nous souhaitons leur consacrer plus de temps, et tel est bien le cas chez les jeunes pères actifs – est source de tensions dans l'équilibre des temps personnels et sociaux. De même, les rapports hommes-femmes dans la sphère domestique connaissent indéniablement une certaine reconfiguration, sous la pression notamment du taux croissant d'activité des femmes. Qui plus est, nos systèmes de valeurs se sont modifiés ; les valeurs d'individualité et d'identité ont pris plus d'importance, l'affirmation du sujet est la nouvelle norme, obligeant à de nouveaux rapports entre le soi, le couple, la famille et le travail. François de Singly (2000) s'est attaché à montrer comment la famille est aussi le lieu d'une tension entre la volonté d'être « soi » et d'affirmer son « individualité » tout en cohabitant avec d'autres, *libres ensemble*. Chacun des membres de la famille tient à préserver, en toute légitimité, sa vie personnelle, ses aspirations sociales et professionnelles, une certaine distance psychologique, voire physique, tout en cherchant en même temps à fonder des rapports harmonieux, basés sur le sentiment amoureux, sur les liens affectifs et sur la force des relations de filiation et de parenté.

TEMPS LIBRE, LOISIR ET CULTURE EN MILIEU FAMILIAL¹

Il n'est pas exagéré de dire que l'étude des rapports famille-loisir n'a pas été centrale dans le développement des sciences du loisir en Occident. C'est ce que soulignait Joffre Dumazedier dès 1962 quand il écrivait : « Depuis Veblen, de nombreux sociologues ont étudié les relations du loisir avec les obligations professionnelles et le travail en général. L'étude de ses relations avec les obligations familiales, avec la vie familiale en général, reste pratiquement à faire². » Ce sont les rapports travail-loisir qui ont été dominants. Ils ont mené aux grands travaux classiques, tant en France (par exemple chez Dumazedier) qu'en Grande-Bretagne (par exemple ceux de Kenneth Roberts) et aux États-Unis (avec De Grazia).

-
1. Ce chapitre est une version révisée et adaptée d'un rapport remis en 2002 au ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir et intitulé *Temps libre, loisir et culture en milieu familial : Diversité des temps, diversité des activités, diversité des formes familiales*.
 2. Joffre Dumazedier, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Seuil, coll. Points, 1972, p. 99.

TEMPS LIBRE, FAMILLES, CULTURE: ÉTAT DE LA QUESTION

De nombreux pionniers de la sociologie du loisir se sont intéressés à cette question ; l'essentiel des travaux a cependant été réalisé dans les années 1970. En résumant très sommairement, on peut dégager les grands thèmes suivants.

La famille comme milieu de vie

On a commencé à s'intéresser aux rapports entre loisir et famille au moment où les sciences du loisir ont débordé des perspectives dominantes qui mettaient l'accent sur les questions reliées au travail. En parallèle, l'attention s'est déplacée des seuls « loisirs ouvriers » à la culture des classes moyennes ou des milieux populaires, contribuant à mettre en relief l'importance des loisirs familiaux. Il faut ajouter que la représentation de la famille était largement dominée par celle de la *famille nucléaire* classique, les mutations bien connues de la famille contemporaine ne faisant l'objet, au départ, que de brèves allusions.

Pour les sociologues du loisir, la famille est d'abord apparue comme un milieu de vie. Ce thème est explicitement présenté comme tel par Kenneth Roberts (1981). Après avoir souligné le caractère inextricable du loisir et de la vie familiale, Roberts ajoute que la maisonnée et la famille constituent le lieu le plus important où se déroulent des activités de loisir, en dépit de la montée des sorties extérieures et des loisirs de masse. De plus, il rappelle un aspect qui sera constamment repris, celui du rôle socialisateur de la famille sur les pratiques, de l'importance du milieu familial dans la transmission de valeurs, normes et manières de faire en matière d'usages du temps libre. Les interactions familiales constituent ce qu'il convient de nommer des pratiques de sociabilité de base, des pratiques de socialisation et d'acculturation en ce qui a trait au loisir et à la culture, notamment pour les normes de consommation : les fonctions d'éducation à la consommation, d'apprentissage de l'esprit critique, de développement de l'autonomie, de distanciation face aux influences extérieures, de mise en jeu d'alternatives crédibles peuvent trouver un terrain propice à l'intérieur de la famille. Dans la même veine, John Kelly (1983) insiste sur la famille « en tant que contexte social » d'un nombre considérable de loisirs, les membres de la famille constituant très souvent les partenaires les plus usuels des activités quotidiennes.

Bref, l'image à laquelle renvoient les premiers travaux en sciences du loisir fait de la famille nucléaire traditionnelle un contexte défini par des liens primaires d'appartenance, servant de cadre social pour le déroulement d'activités diverses et la socialisation. On a aussi souligné comment

les activités de loisir pouvaient jouer un rôle fonctionnel d'intégration des divers membres de la famille. À quelques exceptions près, on ne peut dire que cette question a mené à de véritables recherches empiriques, la plupart des publications se contentant de réflexions assez générales, presque de sens commun. Pratiquement aucune perspective critique ne peut être relevée, tant sur la nature ou les fonctions des loisirs familiaux que sur les transformations de la famille contemporaine.

Loisir et trajectoires familiales³

Un autre courant de recherche majeur porte sur l'analyse des rapports entre la famille et le loisir selon les différents cycles de vie familiale. Sur ce sujet, l'étude classique de R. Rapoport et R.N. Rapoport (1975) demeure encore très valable à plusieurs égards ; c'est à elle que l'on doit les premiers travaux empiriques sur le sujet. Ainsi, les auteurs distinguent quatre phases des cycles de vie familiale et du loisir.

La première phase est celle de l'adolescence, que les auteurs identifient à une période de cristallisation de l'identité ; la plupart des travaux empiriques définissent nettement l'âge « jeune » comme un âge de recherche et d'expression de soi, échappant en grande partie aux contrôles familiaux et même à l'école ; on sait la place prédominante qu'occupent le loisir et la sociabilité juvénile, mais aussi le sport et de plus en plus le voyage.

La deuxième phase est celle du jeune adulte, caractérisée par l'identification progressive aux institutions sociales. Rapoport dégage quatre principaux types : *le conformiste résidant dans de petites villes, l'étudiant, le jeune chômeur involontaire disposant de temps à combler, le marginal de la contre-culture*. L'intérêt d'une telle typologie est évident, quoiqu'elle date légèrement.

La troisième phase est celle de la parentalité, appelée par Rapoport, encore dans un vocabulaire daté, *la phase de la stabilisation en couple*. Celle-ci est devenue de plus en plus complexe avec les modifications dans les modèles de procréation, les phénomènes de ruptures familiales et de reconstitution de nouvelles familles, etc. Les travaux avaient l'habitude de distinguer des « sous-cycles » correspondant à la présence d'enfants dans la famille et à leur âge : famille avec des enfants d'âge préscolaire,

3. Je reprends ici quelques passages du chapitre 12 de mon ouvrage de 1997.

avec enfants d'âge scolaire, avec adolescents, sans enfants à la maison, etc. On s'emploie à décrire comment la nature et le contenu des loisirs varient considérablement selon ces divers cycles.

Enfin, la quatrième phase décrite par Rapoport et Rapoport est celle des dernières années de la vie, que nous assimilerions à l'étude du phénomène des personnes âgées. La question du passage à la retraite et celle des divers modèles de retraite y sont analysées de manière succincte et donneront lieu, plus tard, à des travaux marquants⁴.

Ici, la représentation de la famille est axée sur sa mouvance dans le temps, de la formation du couple à la naissance des enfants et à leur départ du foyer. À partir de cette trajectoire classique, on tente de faire ressortir des caractéristiques particulières du contenu des activités de loisir ainsi que du rôle que ces activités sont appelées à jouer au sein de la dynamique familiale. Il nous semble qu'un tel modèle est de moins en moins pertinent pour l'étude des rapports loisir-famille, dans la mesure où les phénomènes de trajectoire professionnelle de l'homme et de la femme, de reconstitution familiale, de multiplication des lieux de socialisation des enfants, notamment, ne permettent plus une représentation aussi linéaire des cycles de vie. De plus, l'importance maintenant reconnue des rapports intergénérationnels, le phénomène des « nouveaux retraités », sans parler de la diversification des formes de famille dont il sera question plus loin, obligent à considérer autrement les cycles de vie familiale.

Les temporalités familiales

Dans mon ouvrage de 1997, j'ai tout particulièrement souligné l'importance et l'intérêt du thème des temporalités familiales. Ici, on doit les réflexions et les analyses les plus intéressantes non pas à la sociologie du loisir mais à la sociologie du temps (par exemple l'ouvrage de Bernadette Bawin-Legros, 1988, celui de Daly, 1996). Voici un résumé de ces propos⁵.

La famille est le premier lieu de socialisation au temps. Elle a cependant perdu certaines de ses fonctions de socialisation au temps au profit de l'école et des médias, notamment. En raison de la division du travail familial dans nos sociétés, c'est souvent la femme qui joue un rôle fondamental dans la gestion du temps familial et dans la socialisation des enfants aux normes temporelles : elle gère le temps des repas et des repos, celui de la toilette et du sommeil des enfants, elle planifie les

4. Notamment par Claudine Attias-Donfut et Paul Paillat.

5. Tirés du chapitre 12 de mon ouvrage déjà cité.

travaux scolaires et les supervise, elle est souvent au centre de la coordination du rythme des activités de l'ensemble des membres de la famille ; dans nos sociétés, l'organisation du temps familial est encore en grande partie du ressort de la femme.

La réduction du temps de travail au cours des dernières décennies, la modernisation des appareils ménagers, la diminution de la taille de la famille ont permis de dégager du temps discrétionnaire de plus en plus considérable dont une partie a été affectée à des activités familiales, une autre aux soins personnels et une autre au loisir ; le temps familial entre ainsi en concurrence directe avec d'autres temps sociaux. Dans la mesure où une certaine part de temps est définie comme devant être du ressort de la famille, celle-ci devient le foyer de l'articulation et de la coordination des temporalités multiples des divers membres qui la composent. Que l'on songe en effet à la diversité des temps propres aux enfants, selon leur âge ; de ceux des parents suivant qu'ils sont au début ou au milieu de leur carrière, ou encore à la retraite ; de ceux, enfin, de la femme, selon qu'elle occupe un emploi à temps plein ou à temps partiel.

La famille doit en outre s'adapter à des temporalités internes et externes, divergentes et polymorphes ; elle doit coordonner et intégrer ces diverses temporalités de manière harmonieuse. La plupart des études empiriques concluent d'ailleurs que l'école et le travail infléchissent profondément le temps et l'espace de la famille, bien davantage que l'inverse ; la famille est dotée de relativement peu de pouvoir pour négocier ses temps par rapport aux exigences du travail et de l'école. Cependant, on voit apparaître des modalités nouvelles, ou à tout le moins différentes, d'établissement des rapports entre le travail et la famille. Les temporalités que l'on pourrait qualifier de proprement familiales sont celles qui obéissent à une ou plusieurs logiques familiales : la plus ou moins grande intégration des membres de la famille, les projets et les trajectoires multiples, les contraintes temporelles des institutions et des organisations. À la limite, l'impossibilité pour une famille de concilier ou de coordonner les temporalités de ses membres, leurs projets, leurs représentations de l'avenir conduit à la rupture, au divorce ou à la désintégration de l'unité familiale.

Plusieurs rapports au temps sont possibles, selon le type de famille :

- on peut tenter de négocier et d'agencer temps et activités communes (repas, fêtes, travaux domestiques, etc.), par-delà l'autonomie explicitement reconnue à chacun (c'est notamment le cas des familles où l'homme et la femme travaillent, et où les enfants sont assez âgés) ;

- on peut valoriser fortement les temps d'échange et de rencontre en donnant à la famille la primauté dans l'organisation du temps, subordonnant les temps individuels au temps consacré à la famille (cette contrainte est notamment très forte chez les femmes mariées ayant de jeunes enfants);
- on peut encore établir des ententes implicites de coopération et d'échange entre les partenaires, décompter le temps que chacun doit consacrer à l'une ou l'autre tâche, calculer le temps que chacun peut se réserver pour des activités individuelles (un tel type de rapport au temps est assez net dans le cas des moments d'autonomie calculée laissés aux enfants); et ainsi de suite⁶.

L'étude des temporalités sociales déborde de la seule perspective des cycles de vie familiale en tentant de décrire comment les rapports au temps sont stratégiques au sein de l'unité familiale. Elle soulève la question de l'harmonisation des temps personnels et familiaux, et met en lumière les problèmes de conciliation travail-famille-école, de plus en plus cruciaux. Elle permet de nourrir une réflexion sur la place, le rôle du temps de loisir dans l'ensemble des temps sociaux. Elle introduit la question de la spécificité du temps de loisir par rapport au temps proprement familial, des frontières ambiguës entre les deux.

Les perspectives féministes

Une autre perspective a contribué à modifier le paysage de la recherche en matière de loisirs familiaux : les travaux féministes. Les féministes ont pourtant tardé à s'intéresser à la question du loisir. Comme l'écrit Susan Shaw : « Si le mot féminisme est entré dans l'usage au cours des vingt dernières années, on ne peut en dire autant de l'approche féministe dans les études du loisir, rarement utilisée avant le milieu des années 1980⁷. » Les perspectives féministes ont longtemps constitué la seule approche vraiment critique du loisir dans les sciences du loisir.

Après avoir constitué un appendice à la recherche en loisir, le thème des femmes a donné lieu à des travaux marquants vers le milieu des années 1980⁸. On a mis au jour les stéréotypes masculins et féminins dans les pratiques de loisir. On a fait ressortir les inégalités, les injustices dont

6. Je m'inspire ici librement de l'ouvrage de Bernadette Bawin-Legros, 1988.

7. Dans le volume 15, numéro 1, 1992 de la revue *Loisir et Société* consacré aux études féministes et cité en bibliographie.

8. Notamment les travaux publiés par Karla Henderson, cités en bibliographie.

sont victimes les femmes en matière de temps libre disponible et d'accès au loisir. Déjà vers la fin des années 1960, dans des travaux pionniers, France Govaerts avait mis en lumière la double tâche à plein temps des femmes qui sont sur le marché du travail et qui, de fait, disposent de moins de temps de loisir, souvent de moindre qualité, d'ailleurs. Mais les contraintes du travail ne sont pas les seules, puisque l'on s'est attardé à démontrer comment la vie familiale elle-même constituait également une certaine contrainte en ce qui a trait aux loisirs des femmes, imposant des choix d'activité, souvent sous la pression des enfants, ou des loisirs masculins, des activités qui ne correspondent pas à leurs valeurs.

Sur un autre plan, on a également fait ressortir que les loisirs des femmes pouvaient constituer un facteur de contestation non seulement du rôle qui leur était traditionnellement dévolu au sein de la famille, mais également de remise en question des modèles culturels dominants de l'homme, de la femme et de l'enfant. Le loisir peut même contribuer à la « libération » des femmes⁹. En fait, comme on l'a écrit, « l'histoire de la recherche sur le thème du loisir et de la famille est passée du désintéret pour la question à certains consensus puis à la controverse¹⁰ ».

L'intérêt des études féministes, tardivement entrées dans des préoccupations liées au loisir et au temps libre, rappelons-le, et le fait encore d'une minorité de travaux, outre leur approche critique, a été de déplacer le foyer de l'attention, des « loisirs familiaux » aux loisirs de chacun des membres de la famille, ceux des femmes tout particulièrement. Ces études ont contribué à briser définitivement un certain monolithisme des sciences du loisir au regard de la famille, à poser la question des contraintes qu'imposent certains loisirs aux femmes, à dissocier les loisirs des femmes des loisirs familiaux. De plus, le loisir apparaît comme un phénomène non pas seulement aux effets bénéfiques et civilisateurs, mais aussi dénotant des contraintes et des effets pervers.

Mutations de la famille contemporaine, nouveaux modes de vie, individualités

Très rapidement, les travaux ont souligné comme il se doit les transformations de la famille contemporaine, concomitantes, précise-t-on, avec les changements dans les modes de vie, particulièrement dans le domaine du loisir. Au départ, on se contente de rappeler la diversité des formes

9. Je m'inspire ici de l'excellente introduction de Susan Shaw dans le numéro cité de *Loisir et Société*, 1993.

10. Kelly Bialeschki *et al.*, p. 161, dans Nicole Samuel (dir.), 1996.

de vie familiale qui remettent en question la notion même de «loisir familial» (Roberts, 1978). Mais on a tôt fait de souligner les déplacements de valeurs, en particulier l'accent mis sur les valeurs individualistes, l'importance accordée au divertissement, la montée des médias de masse. Dans un tel contexte de milieux familiaux diversifiés, de modes de vie plus éclatés et plus individualisés, la famille ne constitue qu'un réseau parmi d'autres de partenaires pour le loisir et la culture. Le modèle des «cycles de vie» analysé par Rapoport devient de moins en moins pertinent. En effet, les trajectoires sont maintenant multiples (par exemple formation et séparation des couples, aller et retour sur le marché du travail), de telle sorte que la famille ne constitue plus nécessairement le lieu unificateur de formation des goûts ou de déroulement des activités.

Ainsi, Andrée Fortin (1987) distingue trois principaux types de réseaux sociaux, tout en soulignant leur influence sur le temps libre. Le réseau dit traditionnel, centré sur la famille élargie, géré par la femme, identifiable en partie aux milieux populaires, donne lieu à des loisirs de groupe, où la qualité de l'interaction prime sur le contenu de l'activité. Le réseau dit de couple introduit les relations professionnelles dans l'univers du temps libre : rencontres plus formelles, plus organisées, moins liées à l'espace que dans le cas précédent ; l'espace domestique sert de lieu d'intimité, de refuge du couple. Le réseau basé sur l'individu et non plus sur le couple est plus récent ; on le trouve principalement chez les personnes séparées ou vivant avec de nouveaux conjoints. Nous ajouterions qu'il existe un autre type de réseau individuel, celui par lequel les conjoints définissent ensemble leur propre réseau personnel de sociabilité et d'activités de loisir, à l'extérieur des relations professionnelles.

Dans une autre perspective, Vincent Lemieux (1999, p. 45) a bien décrit comment les réseaux de parenté «se distinguent d'autres réseaux par la multiplicité des statuts et rôles de leurs participants, ce qui entraîne des connexions multiples entre eux». Le réseau familial constitue ainsi l'un des réseaux «primaires» pour les activités de temps libre, mais il apparaît que les structures d'organisation particulière de chacune des familles déterminent en partie son importance dans la structuration du loisir. De plus, il existe de véritables réseaux parallèles, fortement liés soit à l'âge des enfants, soit aux trajectoires professionnelles des conjoints, qui infléchissent régulièrement les choix, les contenus et les partenaires de l'activité.

Les liens familiaux doivent maintenant composer avec la quête individuelle du bonheur. Qu'en résulte-t-il pour la cohésion interne de la famille? Comment le loisir joue-t-il un rôle intégrateur ou désintégrant dans la famille? Autant de questions que l'on n'a pas manqué de soulever, mais qui ont été objet de débats plutôt que de recherches empiriques, les propos moralisateurs donnant d'ailleurs à la sociologie du loisir une image plutôt traditionnelle de ses représentations de la famille.

À ces travaux soulignant la diversité de plus en plus grande des formes de vie familiale ont succédé, plus récemment, la panoplie des recherches mettant l'accent sur la diversité des familles elles-mêmes. On sait que les recherches sur la famille se sont considérablement développées au cours des dernières décennies, et que l'on porte maintenant attention aux processus de composition, décomposition ou recomposition des milieux familiaux, de même qu'aux formes nouvelles de structures familiales: familles monoparentales, familles élargies, rapports intergénérationnels, etc. Les notions de *famille* et de *milieu familial* ont perdu une unité qu'elles n'ont sans doute jamais eue vraiment; leurs frontières sont plus floues, plus mobiles, changeantes au gré des transformations des rapports entre les divers membres d'une unité familiale et de la dynamique des rapports extérieurs. Comme nous l'avons souligné en introduction, si la diversité des structures familiales est bien étudiée, la place qu'occupent le loisir et la culture a peu intéressé les chercheurs.

Plus récemment, on a également mis en évidence comment la recomposition de la famille moderne doit être située dans le processus de construction des identités, dans l'affirmation croissante du « soi » (Dagenais, 2000). Les sociétés contemporaines ont contribué à l'affirmation du sujet individuel, à son détachement des emprises institutionnelles; on a depuis longtemps souligné la montée d'une éthique de l'épanouissement personnel et de l'autonomie. La « découverte » de l'enfant, par exemple, l'importance accordée à son épanouissement personnel et à l'affirmation de son identité en constituent une illustration¹¹; la famille est d'ailleurs le premier lieu de cette affirmation. De manière plus large, il s'agit de la construction des identités au sein des sociétés modernes, très souvent traitée sur la lancée des travaux classiques d'Anthony Giddens.

11. Sur ce sujet, voir Gérard Neyrand, 2000.

Comme l'écrivent Claudine Attias-Donfut, Nicole Lapierre et Martine Ségalen, plutôt que de *famille*, il faudrait parler d'un « esprit de famille, une façon d'être entre soi, tout en restant soi-même, qui s'accommode de la célébration de l'individualisme et de la promotion de l'autonomie, caractéristiques du monde contemporain, tout en assurant liens et continuités » (2002, p. 9).

Il est étonnant de constater comment les sciences du loisir ont si peu pris corps au sein des travaux modernes sur la famille et tardent encore à traiter de ces questions.

TEMPS LIBRE, FAMILLES, CULTURE: LES DONNÉES EMPIRIQUES

Comme on peut le constater, une littérature très abondante permet de nourrir l'étude des rapports entre temps libre, loisir et famille. La brève recension qui précède a pour objectif de mettre en contexte les données empiriques qui seront maintenant décrites, issues des séries d'enquêtes sur les pratiques culturelles et sur l'emploi du temps, présentées antérieurement.

Un tableau permet de décrire les types de familles au Québec. Les familles monoparentales sont composées à plus de 80 % de mères seules avec au moins un enfant. Environ le tiers des familles sont sans enfants à la maison. Parmi celles qui ont des enfants, près des trois quarts ont un enfant d'âge mineur. Le nombre moyen d'enfants par famille est de 1,7. Quant aux revenus, l'Institut de la statistique du Québec établit que près de 11 % des familles sont à faible revenu (après impôt), dont 6 % des

TABLEAU 8.1
Types de familles
Québec (en pourcentage)

	1998*	1999**
Familles biparentales intactes	69,4	69,2
Familles biparentales recomposées	10,4	12,2
avec enfants communs	2,6	
sans enfants communs	7,8	
Familles monoparentales	20,3	17,8

*Données diffusées par l'ISQ sur son site Internet.

**Enfants de 16 ans et moins. *Enquête sociale et de santé...*, ISQ, 1999 (Aubin et al., 2002).

familles intactes et près de 30 % des familles monoparentales. Il est à noter que la mesure du faible revenu est basée sur le revenu médian après impôt, impossible à établir dans les deux enquêtes.

FAMILLES, LOISIRS, CULTURE : LES FRONTIÈRES DES INÉGALITÉS

Les données présentées dans cette partie s'appuient sur l'enquête sur les pratiques culturelles réalisée en 1999 pour le compte du ministère de la Culture et des Communications.

Le *milieu familial* a été mesuré par la présence d'enfants dans la maison (âgés de moins de 15 ans, âgés de plus de 15 ans), le statut matrimonial et le fait de vivre ou non avec un conjoint.

Le *milieu familial défavorisé* a été établi lorsque les revenus familiaux déclarés étaient de moins de 20 000 \$ (c'est le seuil le plus faible prévu dans le questionnaire ; 19,3 % des répondants). Comme nous venons de le signaler, l'ISQ établit à 11 % les familles à faible revenu après impôt (basé sur le revenu médian après impôt). Il est donc possible que dans l'enquête de 1999, en raison des informations disponibles, nous ayons une légère surestimation des milieux familiaux défavorisés par rapport à ce qui aurait été obtenu en établissant le seuil à partir de l'indice retenu par l'ISQ.

Les *jeunes familles* sont définies par la présence d'enfants de moins de 15 ans dans le ménage (30 % des répondants). L'enquête ne permet pas de connaître le nombre de familles ayant des enfants en plus bas âge. Encore ici, des données complémentaires sont heureusement disponibles dans l'enquête sur l'emploi du temps.

Nous avons tenté de définir les *familles monoparentales* par les ménages comptant au moins un enfant de moins de 15 ans et dont le répondant ne vit pas avec un conjoint (7,4 % des ménages). À l'examen, nous avons réalisé qu'il n'était pas possible de reconstituer les caractéristiques de ce type de famille. Le recours à plusieurs critères pour caractériser la famille monoparentale nous aurait en effet amenés à reproduire les caractéristiques de la population en général plutôt que ce type de famille. Par exemple, comme il y a des individus de 15 ans dans l'échantillon, ceux-ci se retrouvent systématiquement comptés comme faisant partie d'une famille monoparentale s'ils vivent avec une autre personne que leur conjoint, alors qu'il peut s'agir de colocataires étudiants. Les familles monoparentales font cependant l'objet d'une identification précise dans l'étude sur l'emploi du temps, ce qui nous permettra de combler en partie cette lacune.

Quant aux *comportements en loisir*, les activités suivantes ont été retenues :

- les « sorties », que nous appellerons *loisirs culturels* (assistance à des spectacles : cinéma, théâtre, concerts, festivals...);
- certains loisirs socioculturels particulièrement significatifs, dont les habitudes de lecture ;
- les pratiques en amateur (artisanat, arts plastiques, danse, etc.) ;
- la pratique de certains sports : jogging, sports d'équipe et individuels, plein air ;
- le bénévolat, dont bénévolat dans un organisme sportif ou de loisir ;
- les cours donnés par les services de loisir (finalement, étant donné le petit nombre de répondants, il n'a pas été possible d'analyser cet aspect) ;
- l'équipement audiovisuel.

À l'examen, on peut conclure que nous ne mesurons ici que de façon indirecte le milieu familial. Les observations portent sur des individus, et on peut connaître certaines caractéristiques de leur milieu familial, les caractéristiques d'un individu pouvant même contribuer à cette identification : par exemple, des individus âgés de 15 ans ont été sélectionnés dans le sondage, ce qui les classe automatiquement dans un milieu familial avec de jeunes enfants. Il est important de noter que le sondage du Ministère porte sur des individus et non sur des familles complètes. Le type de famille (couples, familles recomposées, familles intactes, etc.) ne fait l'objet d'aucune information. De plus, formellement, nous ne disposons d'aucun renseignement portant sur les loisirs familiaux. Il s'agit donc ici de pratiques d'individus qui peuvent faire connaître certaines caractéristiques de leur milieu de vie ; il peut s'agir soit de parents, soit d'adultes seuls, soit d'enfants du ménage, mais le lien familial reste inconnu. Notre définition de la « famille » demeure donc purement descriptive et sert d'arrière-plan aux conduites individuelles. Cependant, comme on pourra le constater, nous pouvons tirer de cette analyse des données et des enseignements très significatifs.

Loisirs culturels

Le portrait relatif à la fréquentation d'établissements culturels est très révélateur (tableau 8.2). Les équipements culturels sont généralement plus fréquentés par les milieux scolarisés, alors que les milieux défavorisés

TABLEAU 8.2
Fréquentation de certains établissements culturels
Québec, 1999, selon le type de famille (en pourcentage)

	Jeunes familles	Familles défavorisées	Population en général
Tous genres de musées	37,6	27,0	39,1
dont musées d'art	27,2	19,8	30,6
dont musées autres que d'art	24,7	13,8	22,8
Galleries d'art	12,9	6,4	21,0
Tous genres de bibliothèques	47,7	38,6	45,7
Bibliothèques publiques	45,3	28,2	37,3
dont bibliothèque municipale	45,1	28,2	36,7
dont bibliothèque scolaire	15,4	16,8	15,7
Inscrit à une bibliothèque	30,3	13,5	36,9
Librairie	40,1	19,7	61,5
Salon du livre	9,5	5,1	14,8
Salon des métiers d'art ou d'artisanat	13,4	5,7	20,8
Sites historiques	40,9	26,8	38,9

Jeunes familles : ayant des enfants de 15 ans ou moins.

Familles défavorisées : le revenu familial déclaré est de moins de 20 000 \$.

Population en général : résultats observés pour l'ensemble de l'échantillon.

délaissent musées, bibliothèques et librairies ; ces comportements vont de pair avec de plus faibles taux de lecture. La seule exception est la fréquentation des bibliothèques scolaires. Quant aux jeunes familles, on ne sera pas surpris de noter qu'elles ont tendance à fréquenter davantage les bibliothèques et les lieux historiques ; elles se rapprochent de la moyenne de la population pour la fréquentation des musées.

Le portrait est légèrement différent en ce qui concerne certains équipements que l'on peut qualifier de « populaires » (aquariums, zoos, etc.). Les jeunes familles sont plus portées que l'ensemble de la population vers ce genre d'attractions. En raison sans doute des faibles coûts, les jardins botaniques ont la préférence des familles défavorisées, mais celles-ci ont des taux plus faibles de présence aux autres attractions (tableau 8.3).

En ce qui concerne les spectacles (tableau 8.4), nous pouvons faire une observation générale qui se confirme pour la plupart des autres activités de loisir : dans l'ensemble, les individus vivant dans des familles

TABLEAU 8.3
Fréquentation de certains établissements populaires
Québec, 1999, selon le type de famille (en pourcentage)

	Jeunes familles	Familles défavorisées	Population en général
Aquarium	19,0	9,0	14,0
Jardin botanique	32,2	32,6	30,7
Jardin zoologique	37,2	16,9	23,5
Autre attraction*	32,8	21,3	26,5

*Comme le Biodôme et le Planétarium.

TABLEAU 8.4
Assistance aux spectacles
Québec, 1999, selon le type de famille (en pourcentage)

	Jeunes familles	Familles défavorisées	Population en général
Cinéma	75,5	55,1	72,0
Théâtre d'été	13,1	7,3	15,7
Théâtre professionnel	18,4	13,6	21,2
Théâtre amateur	14,3	10,0	12,8
Opéra	5,6	3,7	7,5
Opérette	1,4	2,1	2,6
Spectacle de music-hall, de variétés musicales	7,6	5,8	8,7
Comédie musicale	8,9	9,6	9,4
Chant choral			16,9
Concert de musique classique	7,5	6,6	13,0
Concert rock	12,8	8,3	13,1
Concert de jazz ou de blues	5,2	3,9	6,6
Concert de musique western, country	2,3	0,7	2,0
Spectacle de danse joué par des professionnels	8,0	5,2	8,0
Spectacle de danse classique ou de ballet	4,1	1,9	5,0
Spectacle de danse moderne ou de ballet-jazz	4,1	3,2	5,5
Spectacle d'humour	25,5	16,0	24,8
Cirque	15,3	5,0	10,0
Match sportif	35,8	19,0	31,6

défavorisées manifestent des taux de participation régulièrement inférieurs à ceux de la population en général. Tel est le cas, à quelques exceptions près, pour la vaste majorité des « sorties » répertoriées dans un tableau précédent : cinéma, théâtre, spectacles musicaux, spectacles d'humour, cirque, matchs sportifs. Une telle situation, explicable par les faibles revenus dont disposent ces familles, a comme conséquence un certain isolement social et un retrait certain de la vie culturelle en général. Loisir et culture demeurent largement inaccessibles aux familles défavorisées.

La situation est plus contrastée en ce qui concerne les individus vivant dans des jeunes familles. La présence d'enfants explique sans doute qu'on y observe des taux de participation plus élevés que dans la moyenne de la population pour le cinéma, les spectacles d'humour, le cirque et les matchs sportifs. Les taux de participation ne sont que légèrement inférieurs pour les spectacles musicaux, les concerts rock et la danse professionnelle. Comme on peut s'en douter, la fréquentation de spectacles joués par des amateurs est plus élevée chez ces mêmes familles. Pour le reste, les taux d'assistance aux divers genres de spectacles se rapprochent des moyennes québécoises.

Habitudes de lecture

Un autre regard peut être jeté sur les comportements familiaux en observant les habitudes de lecture. Celles-ci sont très significatives de l'ensemble de l'univers culturel d'un individu et très caractéristiques d'un milieu de vie. Si c'est à l'école que les jeunes apprennent à lire, c'est le climat familial qui s'avère souvent déterminant pour les jeunes lecteurs de demain.

Nous avons vu que les individus issus de milieux familiaux défavorisés fréquentent beaucoup moins les bibliothèques et les librairies. On ne sera pas surpris de constater qu'ils affichent les taux les plus faibles de lecture de quotidiens, d'hebdomadaires et de magazines. Il y a peu de différences cependant entre les taux de lecture de livres chez les jeunes familles et les familles moins riches. Quant aux jeunes familles, leur taux de lecture de quotidiens, d'hebdomadaires et de magazines ne les différencie pas vraiment des taux observés pour la population en général. Il est intéressant de constater qu'elles affichent même des taux légèrement supérieurs pour les hebdomadaires régionaux (sans doute pour l'information relative aux activités et événements). De même, la lecture de magazines est nettement plus forte chez les jeunes, pour qui il s'agit du support dominant de lecture ; il est donc presque « normal » que les jeunes familles affichent un taux de lecture de magazines légèrement supérieur à la moyenne de la population.

Si la lecture de livres est moins forte, chez les jeunes familles tout particulièrement, le phénomène s'explique en partie parce que les taux les plus élevés s'observent chez les personnes plus âgées. Cependant elles sont légèrement plus nombreuses à acheter des livres (57 %, soit deux points de plus que la moyenne générale), ce qui n'est évidemment pas le cas pour les familles à faible revenu (14 % de moins que la moyenne).

TABLEAU 8.5
Habitudes de lecture*
Québec, 1999, selon le type de famille (en pourcentage)

	Jeunes familles	Familles défavorisées	Population en général
Quotidiens	66,3	60,6	70,7
Hebdomadaires régionaux**	55,3	46,6	52,4
Magazines	56,3	43,6	55,7
Livres	48,8	47,2	52,0

*Pourcentage de réponses « très souvent » et « assez souvent ».

**Lus toutes les semaines.

Les pratiques en amateur

Les enquêtes indiquent une importante progression de la pratique des loisirs en amateur : astronomie, informatique, observation de la nature, archéologie, collections, etc. On observe également, depuis quelques décennies, un engouement très important pour les pratiques en amateur. Dans une étude récente et très fouillée menée en France sur ce sujet, Olivier Donnat (1996) a bien montré l'évolution remarquable et continue des pratiques artistiques en amateur, définies comme étant les activités « pratiquées dans le cadre des loisirs, c'est-à-dire en dehors de toute contrainte scolaire ou professionnelle » (p. 174). La génération des 35 ans et moins est celle qui a provoqué un tel essor, les jeunes s'y sont massivement investis, mais presque toutes les générations ont participé à une telle diffusion des pratiques artistiques.

Outre la photographie, la pratique la plus répandue est généralement celle de l'artisanat, qui est suivi de l'écriture et de la pratique d'un instrument de musique. La possession d'un instrument de musique est généralement au moins deux fois plus fréquente que la pratique musicale. Les loisirs scientifiques ne sont pas en reste, pratiqués par le quart de la population. Dans ce portrait, on peut souligner encore une fois le

retrait des milieux défavorisés, dont les taux de participation sont généralement deux à trois fois moindres ; seules exceptions : l'écriture, l'artisanat et les loisirs scientifiques, dont les taux de participation ne sont que de quelques points inférieurs (le taux est même plus élevé pour l'écriture, ce qui peut nuancer les taux inférieurs de lecture).

Quant aux jeunes familles, ce qui les caractérise, c'est l'importance des loisirs scientifiques et un faible taux de participation à des pratiques « traditionnelles » comme l'artisanat et la danse.

TABLEAU 8.6
Taux de participation à certains types d'activités en amateur
Québec, 1999, selon le type de famille (en pourcentage)

	Jeunes familles	Familles défavorisées	Population en général
Faire de la photographie	18,8	11,9	24,0
Danses sociales	6,0	7,1	14,0
Écrire des poèmes	11,8	18,8	16,0
Arts plastiques, artisanat	8,4	18,6	21,0
Jouer d'un instrument de musique	12,5	12,1	16,0
Faire du ciné, de la vidéo	9,6	3,2	11,0
Danse traditionnelle	2,6	3,2	5,0
Raconter devant un auditoire	4,8	4,9	7,7
Chanter devant un auditoire	2,9	2,4	6,0
Troupe amateur	2,5	1,6	3,0
Cours ou ateliers d'art	6,3	3,7	9,5
Loisirs scientifiques	24,7	20,0	23,6

Comme je l'ai souligné antérieurement, les sondages montrent bien que les consommateurs de certains genres de spectacles ont très souvent pratiqué l'activité elle-même ; le cas est très net en ce qui concerne le théâtre, la danse et la musique classique. Ainsi, le taux de fréquentation des spectacles de théâtre est presque deux fois plus élevé chez ceux qui ont déjà fait partie d'une troupe de théâtre amateur (ou qui en sont encore membres) que dans la population en général. Chez les amateurs, le niveau de pratiques culturelles est généralement deux à trois fois supérieur à la moyenne. D'où cette importance des pratiques en amateur en milieu familial ; on peut tirer du tableau 8.6 le constat que c'est moins l'âge de la famille qui s'avère déterminant ici que le fait que celle-ci dispose de revenus suffisants.

Participation à certaines activités sportives

L'enquête du ministère de la Culture et des Communications n'est pas très détaillée quant à la participation aux activités sportives. Cependant, nous disposons de quelques indications assez générales. Ainsi, comme l'indiquent les données disponibles dans d'autres enquêtes, la marche est l'activité la plus populaire, pratiquée par plus des trois quarts de la population (la mesure est indirecte cependant, puisque la question renvoie à des activités de plein air *comme la marche*). Suivent les sports individuels et les activités de mise en forme (*jogging, gymnastique, conditionnement physique*), pratiqués par un peu moins de la moitié de la population (45 %). Les sports d'équipe rallient environ 20 % de la population.

Selon ce portrait, les jeunes familles apparaissent très actives au plan sportif ; elles affichent les plus hauts scores pour les quelques indicateurs de participation dont nous disposons. La plupart des enquêtes révèlent clairement que les taux de participation sont généralement plus élevés parmi les groupes les moins âgés. Les familles moins favorisées, quant à elles, affichent des taux généralement plus bas, mais on notera que plus des deux tiers d'entre elles pratiquent des activités de plein air, ce qui confirme la généralisation de ce type d'activité physique. En fait, nous avons déjà eu l'occasion de souligner ce passage à des activités « douces » en matière de sport.

TABLEAU 8.7
Taux de participation à certains types d'activités sportives
Québec, 1999, selon le type de famille (en pourcentage)

	Jeunes familles	Familles défavorisées	Population en général
Activités de mise en forme	46,3	38,4	44,6
Sports d'équipe	23,4	15,1	21,7
Sports individuels	45,9	35,1	45,1
Activités de plein air (marche, p. ex.)	75,0	70,4	74,2
Quilles	8,6	7,2	8,4

Bénévolat et vie associative

L'enquête du ministère de la Culture et des Communications révèle que 31,5 % des répondants ont « travaillé comme bénévole pour un organisme ». À peine 1 % de plus de répondants vivant dans des jeunes familles ont fait du bénévolat, et 1 % de moins chez les familles à faible revenu. On peut donc en conclure que les différences ne sont pas significatives.

C'est plutôt au regard des types d'organismes qu'il y a lieu de départager. En particulier, les répondants vivant dans des jeunes familles sont beaucoup plus portés vers des organismes de loisir, de sport ou de type éducatif. Les études sur les associations indiquent bien que les parents d'enfants sont davantage présents dans ce type d'organismes. Pour ce qui est des organismes culturels, les données du tableau 8.8 laissent entendre que les jeunes familles seraient moins présentes, moins d'ailleurs que les familles à faible revenu. D'autres questions plus précises permettent de nuancer le portrait : il n'y a pas de différences significatives pour la participation à un « club ou une association à caractère artistique, culturel ou scientifique » (q47), de même que pour la participation à l'organisation d'activités ou d'événements à caractère artistique ou culturel (q48a).

TABLEAU 8.8
Taux de participation à diverses associations
Québec, 1999, selon le type de famille (en pourcentage)*

	Jeunes familles	Familles défavorisées	Population en général
Organisation de bienfaisance	8,0	14,3	34,0
Organisme de sport	20,7	6,4	14,7
Organisme de loisir	18,1	14,9	15,3
Total – Organismes loisir et sport	48,7	34,0	42,9
Organisme culturel	11,5	13,8	14,6
Club ou organisme social	1,0	2,2	1,2
Organisme éducatif ou scolaire	13,7	3,2	7,4
	(N = 642)	(N = 282)	(N = 2052)

* Pourcentage de répondants ayant fait au moins une mention pour ce type d'organisme dans l'ensemble des répondants ayant déclaré avoir « travaillé comme bénévole ».

L'équipement audiovisuel des ménages

Encore ici, nous sommes tributaires des données disponibles. On ne sera pas surpris de constater que, en règle générale, les personnes vivant dans des familles à faible revenu ont des taux de possession plus faibles. Ainsi, à part le téléviseur couleur, pratiquement généralisé, les autres équipements sont disponibles en moins grandes proportions dans ce type de famille.

Par contre, les personnes vivant dans des familles avec des enfants de moins de 15 ans ont des taux plus élevés que la moyenne de la population pour pratiquement tous les types d'équipements énumérés dans

l'enquête, y compris le magnétoscope, le lecteur de disque compact et le micro-ordinateur (dans ce dernier cas, les taux sont encore plus élevés maintenant).

Après s'être multiéquipées en téléviseurs, après avoir pratiquement fait le plein de magnétoscopes, les familles québécoises se sont équipées de lecteurs de disques compacts (plus des deux tiers d'entre elles) et bientôt de lecteurs de DVD. On notera également la progression très rapide des micro-ordinateurs.

Trois phénomènes sont ici à l'œuvre. En premier lieu, le revenu des ménages crée une fracture évidente entre les familles bien nanties et les familles qui le sont moins. Ensuite, l'innovation technologique a souvent comme vecteur les jeunes, souvent porteurs des dernières modes et des nouvelles technologies, et c'est ce qui explique sans doute l'importance du parc audiovisuel chez les jeunes familles; le rôle des enfants dans l'introduction des technologies est explicite. Enfin, j'ai montré dans d'autres travaux comment il existe un phénomène de *diffusion verticale*, renvoyant à une introduction dominée par les adultes dans une perspective de socialisation accélérée de leurs enfants aux nouvelles technologies¹².

TABLEAU 8.9
Équipement audiovisuel
Québec, 1999, selon le type de famille (en pourcentage)

	Jeunes familles	Familles défavorisées	Population en général
Téléviseur couleur	99,6	97,2	99,2
Téléviseur couleur : deux ou plus	77,0	67,8	68,4
Câblodistribution	71,6	60,2	71,7
Télévision payante	20,9	13,8	17,6
Magnétoscope	93,4	76,3	88,4
Lecteur de disques compacts	87,2	59,1	78,2
Lecteur de DVD	10,9	8,3	10,3
Antenne parabolique	6,6	3,7	5,8
Micro-ordinateur	59,5	29,4	51,2

12. Gilles Pronovost et Jacinthe Cloutier, 1996b.

TEMPS FAMILIAL, TEMPS LIBRE

Cette partie s'appuie sur les données originales de l'enquête canadienne sur l'emploi du temps, réalisée par Statistique Canada en 1998. Ici, il est possible d'établir plus précisément que dans l'enquête précédente les variables familiales, puisque le milieu familial fait l'objet d'une question précise : on peut ainsi définir les couples (par définition les couples sont sans enfants), les familles biparentales dites intactes, les familles biparentales recomposées avec ou sans enfants communs ainsi que les familles monoparentales. Les jeunes familles sont celles où se retrouvent des enfants de moins de 15 ans (32,1 % de l'échantillon québécois, comparativement à 30 % dans l'enquête sur les pratiques culturelles). Les familles défavorisées sont celles dont le revenu du ménage est de 20 000 \$ ou moins (18,8 % de l'échantillon québécois, comparativement à 19 % dans l'autre enquête). Les familles monoparentales, enfin, sont celles où une seule personne vit avec ses propres enfants ; l'enquête de Statistique Canada permet d'ailleurs de définir précisément ce type de famille (10,8 % de l'échantillon québécois). On peut donc soutenir que l'enquête sur l'emploi du temps s'approche des paramètres publiés par l'ISQ. En comparaison, il y a une légère sur-estimation des familles intactes et une légère sous-estimation des familles recomposées et monoparentales. Retenons encore qu'en raison des petits nombres nous avons regroupé les familles recomposées avec et sans enfants communs.

Rappelons qu'ici, contrairement à l'enquête précédente, une mesure indirecte du temps familial est également disponible. En effet, même si nous n'avons aucune indication que telle ou telle activité est vraiment de

TABLEAU 8.10
Types de familles dans l'enquête sur l'emploi du temps
Québec, 1998 (en pourcentage)

	Total échantillon	Familles seulement
Couples	32,2	
Familles biparentales intactes	51,1	75,3
Familles biparentales recomposées	5,9	8,8
avec enfants communs	2,2	3,3
sans enfants communs	3,7	5,5
Familles monoparentales	10,8	15,9
	(N = 2054)	

« nature familiale » aux yeux d'un répondant, deux aspects majeurs de l'activité sont minimalement portés à notre connaissance : dans quelle mesure l'activité s'adresse à l'un ou l'autre des membres d'une famille (par exemple les soins aux enfants), et dans quelle mesure elle s'exerce en présence de l'un ou l'autre membre de la famille (conjoint, enfants ou les deux). *L'objet* de l'activité ainsi que le *avec qui* se déroule cette même activité constituent des indicateurs indirects des activités familiales.

Diversité des temps selon le type de famille

Les couples sans enfants jouissent du temps quotidien de loisir le plus élevé. À l'examen, on peut constater qu'il s'agit essentiellement de personnes plus âgées : les moins de 35 ans constituent à peine 20 % des couples, les moins de 44 ans constituent 28 % du même type de famille. C'est pourquoi l'emploi du temps des couples sans enfants s'apparente davantage à celui des personnes plus âgées ou retraitées : temps consacré à la télévision plus élevé, temps de travail moindre, importance des soins personnels et des travaux ménagers.

En contraste, ce sont les familles intactes qui dorment le moins, travaillent le plus et ont le moins de temps libre ! Elles consacrent plus de temps à l'éducation et partagent avec les familles recomposées le fait d'un temps plus grand pour les soins aux enfants et d'un temps moindre pour les associations. Or, les trois quarts des familles intactes ont un répondant de moins de 44 ans. De nombreux travaux ont montré comment ces familles – jeunes, avec enfants, en situation de mobilité professionnelle – sont les « plus occupées ». Puisqu'elles travaillent plus que la moyenne et doivent prendre soin des enfants, la stratégie qu'elles adoptent consiste à diminuer leur temps de loisir, essentiellement l'écoute de la télévision. Il est bien étayé que c'est la durée du temps de travail qui conditionne la disponibilité du temps de loisir. Cependant, les études longitudinales (Gershuny, 2000 ; Robinson et Godbey, 1999) permettent d'entrevoir une certaine incompressibilité du temps de loisir, de sorte que, même si le temps de travail a eu tendance à s'accroître légèrement dans la dernière décennie, la population active a su maintenir à son niveau actuel son temps libre disponible, en diminuant le temps consacré à certaines tâches (travaux ménagers, préparation des repas, soins personnels) ; en dernière analyse, si le temps de loisir doit être diminué, c'est essentiellement l'écoute de la télévision qui sera affectée.

Les familles recomposées, tout aussi jeunes que les familles intactes, sont les moins actives sur les plans culturel et sportif. Elles consacrent moins de temps au travail, temps additionnel qu'elles reportent sur une écoute accrue de la télévision et sur les sorties.

TABLEAU 8.11
Emploi du temps selon le type de famille
Québec, 1998 (en heures/semaine)

	Couple	Famille intacte	Famille recomposée	Famille mono- parentale
Travail (y compris les déplacements)	19,7	28,1	25,6	20,7
dont déplacements au travail	1,8	2,3	2,0	1,9
Éducation	1,1	5,5	1,4	4,5
Travaux ménagers	17,3	14,1	15,2	14,2
dont préparation des repas	9,9	8,5	7,0	7,6
Achats et services	5,8	5,2	4,2	5,1
Soins personnels	77,8	73,5	75,2	76,2
dont sommeil	59,5	57,9	60,6	61,0
Soins aux enfants	0,8	5,7	5,1	4,0
Associations	3,8	1,7	1,6	2,7
Loisir	41,6	34,1	39,6	40,5
dont télé	16,5	12,2	14,9	12,8
dont activités culturelles	4,8	3,4	2,7	6,1
dont lecture	4,2	2,3	0,9	2,5
dont sport	3,9	4,3	3,7	3,8
dont soirées, visites	10,3	9,2	14,4	12,8

Quant aux familles monoparentales, la structure de leur emploi du temps est difficile à caractériser. Dans l'ensemble des familles (sans les couples), elles consacrent moins de temps au travail, moins de temps aux travaux ménagers, aux soins aux enfants et aux achats et services. À ce chapitre, elles apparaissent plus isolées. En contraste, elles consacrent aux associations et à l'éducation autant de temps que la moyenne de la population.

Familles, enfants, cycles de vie

Un autre regard peut être jeté sur la structure du temps selon l'âge des enfants dans la famille. Ici, quelques tendances très nettes se dessinent. La durée du temps de travail n'est pas en cause, puisque les différences ne sont pas vraiment majeures. C'est plutôt à l'extérieur du temps de

travail que l'emploi du temps diffère de façon remarquable. La première observation porte sur le temps consacré aux soins aux enfants, lequel diminue de manière constante à mesure que les enfants vieillissent : il passe de près de deux heures par jour pour les familles ayant des enfants de 0 à 4 ans, à moins d'une demi-heure lorsque les enfants ont 15 ans et plus ; à partir de 13 ans, les parents ne jouent pratiquement plus avec leurs enfants.

Une autre tendance se rapporte à la structure du temps de loisir. À mesure que les enfants prennent de l'âge, le temps de loisir des parents augmente. Or, le temps de loisir ne s'accroît pas au même rythme que la décroissance du temps consacré aux enfants avec l'avancée en âge : temps personnels, sommeil, activités éducatives, tout particulièrement, sont également affectés. Comme on l'a souvent démontré, le « temps parental », tout autant que le temps de travail, constitue bien un temps-pivot qui influe sur les autres temps quotidiens. Au sein du temps de loisir, le temps consacré à l'écoute de la télévision s'accroît progressivement, comme on l'a déjà noté. Il en est de même du temps consacré à la culture, mais non de celui consacré aux activités sportives.

Des stratégies différentes semblent utilisées, si l'on compare les familles ayant des enfants de 4 ans ou moins à celles qui ont des enfants de 5 à 12 ans : les premières diminuent leurs temps personnels, le temps consacré aux tâches domestiques, à la vie associative et aux activités éducatives, pour consacrer plus de temps à leurs enfants... et au sommeil. Quant aux familles ayant des enfants de 5 à 12 ans, ce sont elles qui travaillent le plus, écourtent le plus leur temps de sommeil, renouent avec la vie associative et consacrent le plus de temps aux activités sportives : dans ces deux derniers cas, la présence des enfants explique sans doute les phénomènes. Nous avons noté que les familles intactes sont les plus occupées. L'analyse confirme qu'il s'agit des familles avec de jeunes enfants de 5 à 12 ans. À l'exception des soins aux enfants, la structure des temps sociaux est assez semblable chez les familles ayant des enfants de 5 à 12 ans ou de 13 et 14 ans ; cependant se dessine déjà ce mouvement d'accroissement du temps de loisir et du temps consacré aux activités culturelles.

Les familles ayant des enfants de 15 ans et plus présentent un emploi du temps peu caractéristique d'une population plus âgée. Les parents travaillent presque autant que ceux d'enfants plus jeunes, dorment moins, n'accroissent pas le temps consacré aux médias, diminuent même celui consacré aux travaux ménagers. Ils semblent profiter de leur nouvelle situation parentale, essentiellement une diminution marquée des soins aux enfants, pour accroître légèrement le temps consacré aux

TABLEAU 8.12
Emploi du temps chez les familles selon l'âge des enfants*
Québec, 1998 (en heures/semaine)

	Familles ayant des enfants de 0 à 4 ans	Familles ayant des enfants de 5 à 12 ans	Familles ayant des enfants de 13 et 14 ans	Familles ayant des enfants de 15 ans et plus
Travail (y compris les déplacements)	30,9	32,6	31,8	30,3
dont déplacements au travail	2,9	2,8	2,6	2,3
Éducation	0,8	0,7	0,5	0,7
Travaux ménagers	15,5	18,1	18,9	17,9
dont préparation des repas	8,2	8,5	8,6	9,4
Achats et services	5,2	5,7	4,3	5,7
Soins personnels	71,3	71,2	74,2	76,7
dont sommeil	57,3	56,3	58,9	58,9
Soins aux enfants	15,4	9,1	4,2	1,6
Associations	1,6	1,4	2,0	2,6
Loisir	27,0	29,1	32,0	32,2
dont télé	9,7	10,8	13,3	13,7
dont activités culturelles	1,9	2,9	4,0	3,1
dont lecture	1,7	2,0	2,3	2,5
dont sport	3,7	4,1	3,6	3,4
dont soirées, visites	8,1	7,4	5,9	6,8

* Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives puisqu'une famille peut avoir des enfants d'âges différents.

activités culturelles, aux repas au restaurant et aux soins personnels; de plus, ces familles « reprennent » le temps qu'elles avaient dû diminuer pour les achats et services et pour la vie associative; « libérées » de certaines contraintes familiales, elles en profitent pour mener une vie culturelle et sociale plus intense.

Tout autre est le portrait que l'on peut dresser en fonction du revenu familial. Les observations déjà faites à propos de la profonde différenciation des pratiques de loisir selon le revenu trouvent le même écho dans le cas de la structure du temps quotidien. Les familles plus aisées consacrent davantage de temps au travail et aux soins aux enfants, et presque autant aux tâches domestiques. Par ailleurs, elles jouissent

nettement de moins de temps de loisir, mais l'essentiel de la différence réside dans une consommation moindre des médias et dans un temps plus court consacré aux soirées et visites.

Le temps familial

Ainsi qu'il a été souligné au chapitre 7, les études d'emploi du temps permettent de mesurer non seulement la structure du temps quotidien mais également la durée des activités en fonction des partenaires. Quelle que soit l'activité, il est possible de savoir si celle-ci se pratique en solitaire, avec des amis ou des membres de la famille. La mesure du temps familial total s'obtient en calculant le temps consacré à des activités quotidiennes avec au moins l'un ou l'autre membre de la famille (sans double compte des activités pratiquées avec deux membres ou plus de la même famille).

On observera que les plus solitaires sont des personnes appartenant à des familles monoparentales. Mais, en règle générale, ce temps de la solitude est compensé par un temps plus important passé en compagnie de personnes extérieures (amis, membres hors ménage).

Une différence fondamentale sépare les couples (par définition ils sont sans enfants) des familles, à l'exception des observations qui viennent d'être faites au sujet des familles monoparentales. Le « temps familial total » est le plus élevé chez les couples (pour autant qu'il s'agisse bien de temps familial en ce cas), mais il est bien entendu presque exclusivement passé entre conjoints. Chez les familles, ce temps est partagé : environ 60 % avec le conjoint et 40 % avec les enfants.

TABLEAU 8.13
Temps passé seul ou avec d'autres selon le type de famille
Québec, 1998

	Couple	Famille intacte	Famille recomposée	Famille mono- parentale
Seul	4 h 42 min	4 h 31 min	3 h 58 min	5 h 12 min
Enfants de moins de 15 ans	2 min	2 h 47 min	2 h 34 min	1 h 52 min
Conjoint	6 h 50 min	3 h 48 min	3 h 52 min	3 h 45 min
Total famille*	7 h 1 min	5 h 49 min	5 h 45 min	3 h 45 min
Amis, membres hors ménage	4 h 33 min	5 h 45 min	6 h 12 min	6 h 25 min

* Conjoint, enfants tous âges, autres membres, sans double compte, c'est-à-dire en ne comptant pas plus d'une fois une activité impliquant plus de deux partenaires familiaux. Certaines activités personnelles ne sont pas comptées, de sorte que le total ne fait pas 24.

Comme on peut le prévoir, le temps quotidien passé en présence des enfants est le plus élevé chez les familles ayant de jeunes enfants, et ce temps a tendance à diminuer avec l'avancée en âge des enfants. Le temps passé en compagnie du conjoint tend également à diminuer mais selon un rythme moins soutenu, et il s'accroît chez les familles ayant des enfants plus vieux, ce qui contribue à accroître le temps familial total.

Rappelons que le *temps familial* consiste ici en une mesure de la durée totale des activités quotidiennes en présence d'au moins un membre de la famille; bien souvent, deux membres peuvent être présents, conjoint et enfant par exemple. On constate dès lors que la présence d'enfants s'accompagne de la présence du conjoint dans les deux tiers des cas parmi les familles ayant de jeunes enfants mais qu'avec l'évolution du cycle de vie des familles tant la présence d'enfants que celle de conjoints a tendance à diminuer, jusqu'à ce que les enfants soient âgés de 15 ans ou plus, comme s'il y avait retrouvailles du couple une fois les enfants devenus plus autonomes.

Dans un texte solidement documenté, Benoît Rapoport et Céline Le Bourdais (2001) ont démontré de façon claire qu'environ la moitié du temps familial est passée en présence des enfants, avec le conjoint. Cependant, un père passe les deux tiers du temps qu'il consacre à ses enfants en présence de sa conjointe, alors qu'à l'inverse la mère n'est en présence des enfants et de son conjoint que dans environ 40 % du temps familial.

TABLEAU 8.14
Temps passé seul ou avec d'autres
selon l'âge des enfants dans la famille
Québec, 1998

	Familles ayant des enfants de 0 à 4 ans	Familles ayant des enfants de 5 à 12 ans	Familles ayant des enfants de 13 et 14 ans	Familles ayant des enfants de 15 ans et plus
Seul	3 h 40 min	4 h 28 min	5 h 9 min	5 h 48 min
Enfants de moins de 15 ans	6 h 14 min	4 h 54 min	3 h 14 min	1 h 10 min
Conjoint	4 h 27 min	4 h 5 min	3 h 56 min	4 h 41 min
Total famille*	7 h 44 min	6 h 40 min	5 h 36 min	6 h 1 min
Amis, membres hors ménage	4 h 59 min	5 h 19 min	5 h 5 min	5 h 2 min

* Conjoint, enfants tous âges, autres membres, sans double compte, c'est-à-dire en ne comptant pas plus d'une fois une activité impliquant plus de deux partenaires familiaux. Rappelons que les catégories ne sont pas mutuellement exclusives.

On peut encore se demander si la nature des activités influe sur le temps familial. Toutes les études d'emploi du temps révèlent que les tâches domestiques, la préparation des repas et les soins aux enfants sont majoritairement le fait des femmes. En conséquence, et de manière générale, le temps familial des femmes est quatre fois plus élevé en présence d'enfants sans le conjoint qu'il ne l'est pour les hommes, dans le cas des tâches ménagères, et deux fois plus élevé dans le cas des soins aux enfants. Chose remarquable, l'écart le plus faible s'observe dans le cas des activités de loisir. On peut donc y voir une implication égale des hommes et des femmes avec leurs enfants dans cette catégorie d'activité, ce qui est rarement le cas dans tous les autres types d'activités quotidiennes.

L'analyse a également montré que les écarts entre les familles intactes et les familles recomposées avec enfants sont négligeables. Ici, plutôt que le type de famille, c'est la présence d'enfants, tout particulièrement de jeunes enfants, qui constitue la variable première explicative de la structure et du contenu du temps familial, la seconde variable lourde étant le genre (homme ou femme).

L'examen du temps familial selon les revenus démontre sans l'ombre d'un doute que les familles plus fortunées ont une vie sociale et familiale plus intense.

TABLEAU 8.15
Temps passé seul ou avec d'autres, selon le revenu familial
Québec, 1998

	Revenu de moins de 20 000 \$	Revenu de plus de 20 000 \$
Seul	6 h 41 min	5 h 2 min
Enfants de moins de 15 ans	56 min	1 h 45 min
Conjoint	2 h 36 min	4 h 9 min
Total famille*	3 h 38 min	5 h 32 min
Amis, membres hors ménage	4 h 58 min	5 h 39 min

* Conjoint, enfants tous âges, autres membres, sans double compte, c'est-à-dire en ne comptant pas plus d'une fois une activité impliquant plus de deux partenaires familiaux.

CONCLUSION

La majorité des études traitant de la famille contemporaine ont porté sur la nature même de cette institution, sur ses profondes transformations, sinon sur sa remise en question, de même que sur les divers problèmes

qui l'affligent. Le chapitre précédent et celui-ci proposent un regard additionnel, principalement axé sur les temporalités familiales, le loisir et la culture. On peut y voir à l'œuvre la trame des inégalités sociales et culturelles qui fragmentent les sociétés, la lente redistribution des temps parentaux entre les hommes et les femmes, la place de l'enfant dans la famille. On y remarque que les jeunes enfants sont au centre des temporalités familiales, que les jeunes pères leur consacrent plus de temps qu'auparavant, que les jeunes mères acceptent de moins en moins d'être les sacrifiées des contraintes du temps.

Mais, faut-il le répéter, le chemin vers l'égalité dans les rapports hommes-femmes sera long ! Est-ce faire preuve de trop d'optimisme que d'entrevoir que, d'ici une génération ou deux, des politiques sociales progressistes permettront aux familles de demain d'avoir des enfants à aimer, tout en assurant l'égalité des chances des pères et des mères dans le domaine professionnel ?

Les familles, on le sait, ne naissent pas égales. Leurs rapports au savoir, à la culture et au patrimoine varient grandement, et les solidarités intergénérationnelles n'ont pas la même ampleur, ni la même signification. « Capital » qui pourtant n'assure pas que les trajectoires familiales, les voies qu'emprunte chacun des membres de la famille ne seront pas brisées au fil du temps. Ou que des chemins alternatifs, signe de ruptures entre les générations, ne seront pas facteurs de changement social.

TEMPS LIBRE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE CHEZ LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS QUÉBÉCOIS¹

Rédigé en collaboration avec François Tessier

Les théories classiques en développement de l'enfant mettent surtout l'accent sur les différentes phases de nature psychologique caractérisant le passage de l'enfance à l'adolescence et à l'âge adulte. La recherche a également mis en lumière le rôle de la culture, de l'environnement familial, ainsi que le poids des facteurs socioéconomiques tout particulièrement.

Par ailleurs, les lieux d'observation des enfants et des adolescents sont essentiellement les milieux familial, scolaire ou de travail. C'est sans compter la part énorme des médias, comme moyens de transmission de modèles de comportement, de valeurs et de significations, et comme moyens d'information, d'éducation et de jeu. De plus, le rôle des groupes de pairs dans la socialisation a depuis longtemps été mis en évidence.

L'interaction entre ces processus, lieux et milieux est extrêmement complexe. Sans remettre en cause les acquis du savoir en la matière, nous proposons d'ajouter une dimension trop peu souvent étudiée, celle de la

1. Ce chapitre a été rédigé à partir d'une recherche subventionnée par le Secrétariat au loisir et au sport du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. La recherche elle-même a fait l'objet de deux rapports distincts, cités en bibliographie (Pronovost et Tessier, 2003, 2004) et dont nous faisons ici la synthèse.

place, voire du rôle ambigu de l'utilisation du loisir en rapport avec la santé et le bien-être des jeunes. Une revue de littérature sommaire des grands classiques traitant du développement de l'enfant, d'ouvrages généraux d'introduction et de travaux sur la question de l'adolescence permet de conclure à l'absence relative de considération sur le loisir et le temps libre dans le développement des enfants et des adolescents.

Dans la littérature générale sur le loisir, celui-ci apparaît comme source de bien-être et d'épanouissement. Un fort courant en psychologie du loisir tout particulièrement soutient que le loisir peut apporter de nombreux *bénéfices* personnels, dont la santé physique et mentale, le développement intégral de la personne et l'acquisition de comportements sains et équilibrés («Loisir, santé et fonctionnement humain», *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 18, n° 1, 1995).

Le cas le plus explicite est sans doute celui de la pratique régulière d'activités physiques dès le jeune âge : l'insertion des jeunes dans un cadre structuré, l'exercice, l'effort mènent à l'acquisition d'habitudes en matière de structuration du comportement, d'hygiène et de santé. L'influence du milieu familial est d'ailleurs déterminante, comme le révèle l'enquête sociale générale menée par Statistique Canada en 1998 (*Le Quotidien*, 12 sept. 2000). Des études ont par ailleurs démontré qu'il existe une relation positive entre la pratique de l'activité physique et la pratique de loisirs sociaux et culturels (Pronovost, 1997). Cette relation est double : d'une part, ceux qui pratiquent une activité physique ont tendance à être plus nombreux à pratiquer diverses activités de loisir ; d'autre part, le niveau ou l'intensité de la pratique d'activité physique sont également corrélés avec l'intensité de la pratique du loisir. Chez les jeunes comme chez les adultes, il s'agit bien d'un *univers du temps libre*, que l'on ne peut réduire à la pratique d'une ou de quelques activités. Il est donc possible qu'il existe une corrélation entre les pratiques de loisir des jeunes et les comportements liés à la santé et au bien-être. Plus globalement, c'est l'ensemble des usages du temps libre qui doit être considéré.

La plupart des travaux montrent bien que, dès le plus jeune âge, la participation à des programmes éducatifs ainsi qu'à diverses activités parascolaires favorisent la réussite scolaire, l'intégration sociale et l'estime de soi ; il en est de même pour la participation sportive (comme l'illustrent par exemple les deux enquêtes canadiennes déjà citées : celle portant sur les enfants et les jeunes, *Grandir au Canada*, 1996, et l'enquête sociale générale de 1998).

L'occupation du temps libre chez les jeunes comporte une forte charge symbolique : revendication d'autonomie, développement de l'imaginaire, etc. Le rôle des médias, les habitudes de lecture, l'univers

des jeux vidéo y sont associés. Mais les relations sont ambiguës. Une surconsommation de jeux vidéo, une consommation massive de télévision ou de cinéma peuvent avoir des conséquences à la fois sur la santé physique et sur d'autres comportements liés à l'école, par exemple, et peuvent même être associés à des comportements plus ou moins déviants. De même, l'absence de loisir traduit sans doute un certain isolement social, lui-même peut-être synonyme d'autres troubles sociaux et psychologiques.

On sait également que le développement de l'identité, l'affirmation de soi passent par des performances physiques, l'expression des émotions et des sentiments, l'émancipation vis-à-vis de l'environnement familial et social. Ici encore, on pourra observer un certain continuum : un surinvestissement dans les activités physiques, sociales et culturelles, pouvant mener à des comportements délinquants et à du stress ; un « investissement modéré », signe d'un certain « équilibre » ; ou encore un investissement minimal, signe cette fois de comportements d'isolement social sinon de délinquance. Par exemple, selon une étude récente, divers comportements liés à la santé (tendances suicidaires, détresse, consommation significative d'alcool ou de drogue) ou encore des comportements dits « à risque » pourraient être significativement associés à des populations de jeunes peu engagés dans diverses activités sportives, sociales ou culturelles.

Le milieu social que procurent les activités de temps libre joue également un rôle capital, et ce, à plusieurs titres. Le temps libre procure une expérience irremplaçable de sociabilité dont se nourrit le jeune au plan de l'apprentissage de toutes les facettes de la vie en société (comportements, valeurs, normes, etc.). Le processus de socialisation des jeunes passe par le jeu, les interactions entre les jeunes eux-mêmes, le milieu familial et le monde adulte. La nature et la qualité du milieu social exercent bien entendu une influence considérable, qu'il s'agisse de la composition des pairs avec qui le jeune est le plus souvent en interaction, de la structure de son cadre familial ou de la nature de son environnement physique.

Le temps libre est aussi le lieu où se forment les stéréotypes masculins et féminins. À cet égard, la partition hommes-femmes se manifeste très tôt : habitudes de lecture, choix d'activités de loisir, pratique des sports, jeux et jouets se différencient selon l'axe des stéréotypes masculins et féminins ; le temps du loisir constitue un puissant lieu d'apprentissage des rôles sociaux. Les recherches démontrent bien que les expériences ludiques ou de loisir des filles et des garçons portent non seulement sur les objets et les choix d'activité, mais également sur les modes d'appropriation et les univers symboliques de référence. Faut-il s'étonner alors

des conclusions des travaux portant sur le suicide et la délinquance, notamment, qui mettent en évidence la même partition, tout particulièrement la prééminence de ces comportements chez les garçons ?

Car s'il est vrai que le temps libre est source de bien-être et d'épanouissement, ses usages peuvent être de nature déviante. Chris Rojek (1999) soutient que notre compréhension a été faussée par l'accent mis uniquement sur les aspects positifs du loisir, alors qu'en aucun cas le loisir n'est a priori bénéfique ou maléfique... Les « loisirs déviants » ont été traités comme relevant de la criminologie, et les « loisirs normaux » comme relevant des études du loisir, poursuit-il. Les considérations qui précèdent portent précisément sur l'ambiguïté des rapports entre temps libre, comportements à risque, bien-être et santé.

Une autre considération fondamentale doit être ajoutée : celle des profondes différences selon ce que l'on pourrait appeler « les âges de la jeunesse ». Il est bien étayé dans la littérature que la plupart des comportements et habitudes des jeunes en matière de loisir et culture se différencient de manière considérable tout au long de l'histoire de vie de l'enfant et de l'adolescent. Ces univers ne sont pas toujours faciles à décrire et à cerner ; leurs liens avec d'autres univers, dont ceux de l'école et du travail, ne sont pas toujours bien étayés. Leurs caractéristiques diffèrent considérablement, par exemple au plan de la modification des pratiques et de leur autonomie par rapport à l'environnement familial et scolaire. Ces univers accompagnent bien entendu les comportements structurés « normaux » ou déviants, les comportements liés à la santé et au bien-être. En aucun cas on ne doit les observer sous l'angle d'un continuum linéaire calqué sur l'avancée en âge. À cet égard, les comportements des filles et des garçons empruntent sans doute des voies différentes.

Dans ce contexte, l'objectif central du présent chapitre est d'étudier les relations complexes, à multiples directions, entre les activités de temps libre, la santé et le bien-être chez les jeunes, le tout en fonction des données du contexte familial, scolaire et social. Nous voulons également découvrir comment ces relations peuvent être comparées au cours de l'enfance et de l'adolescence.

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Dans cette perspective, nous avons procédé à l'analyse secondaire de données de l'enquête de Santé Québec/Institut de la statistique du Québec, 1999, intitulée : *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois* (ESSEA). Le rapport de l'enquête a été publié au printemps 2002

(Aubin *et al.*, 2002). Un module « Emploi du temps et pratiques culturelles » a fait l'objet d'un court chapitre d'une quinzaine de pages, rédigé dans le cadre du rapport global (Pronovost, 2002b). C'est la rédaction de ce trop succinct chapitre qui nous a donné l'idée de poursuivre beaucoup plus en profondeur nos analyses préliminaires. Une entente avec l'Institut de la statistique du Québec nous a donné accès au fichier de données, que nous avons traité selon nos propres perspectives (avec le logiciel SPSS).

À bien des égards, les données de l'ESSEA sont remarquables, puisqu'elles visent trois cohortes représentant des étapes clés dans le développement psychologique et physique d'un jeune. Bien que les données de l'ESSEA ne permettent pas une étude longitudinale ni transversale dans le sens pur du terme, puisque les observations portent sur des individus différents à chacun des trois groupes d'âge, un des points forts de cette enquête est la possibilité de regarder en profondeur certaines cohortes afin de distinguer les différentes phases de nature psychologique caractérisant le passage de l'enfance à l'adolescence et à l'âge adulte. C'est donc dire que nous sommes, à un second degré, en présence d'une analyse « transversale ». Néanmoins, la comparaison des résultats entre les différentes cohortes doit être effectuée avec grande prudence. L'échantillon initial comprend 1 267 jeunes âgés de 9 ans, 1 186 âgés de 13 ans et 1 160 âgés de 16 ans.

En utilisant les instructions de Santé Québec, les données ont été pondérées de manière à ramener l'échantillon des garçons et des filles à la proportion de celle qui prévaut dans la population québécoise au moment de l'enquête. Pour les besoins de notre étude, la variable de pondération utilisée est de type « poids échantillonnal », c'est-à-dire le poids ajusté dont la somme est égale au nombre total de répondants ; elle a été calculée par l'Institut de la statistique et se trouve dans l'un des fichiers mis à notre disposition. Elle a pour effet principal de corriger la sous-représentation des garçons dans les fichiers sans accroître indûment le nombre total de répondants. Tous les tableaux de résultats de l'ESSEA ont été produits à l'aide de cette pondération. En second lieu, toujours réalisé par l'ISQ, un *effet de plan* a été conçu afin de réduire au maximum la perte de précision des estimateurs utilisés pour le plan de sondage de l'ESSEA ; en effet, le sondage ayant utilisé un échantillon raisonné, et non pas un échantillon aléatoire, certaines distorsions pouvaient en résulter.

Pour effectuer notre analyse, nous avons utilisé la régression logistique et dans une moindre mesure la régression linéaire. Plus précisément, la régression logistique représentait un outil mieux adapté, étant donné que la majeure partie des variables présentes dans le fichier de l'ISQ est de nature qualitative. Sans faire la description complète de la

régression logistique, mentionnons simplement qu'un des grands avantages de cette mesure est sa relative simplicité, notamment en ce qui a trait à l'utilisation du *odds* (chance) estimé [$\hat{\Psi}$]. Le *odds* estimé est une mesure d'association largement utilisée en statistique, spécialement dans le domaine de l'épidémiologie. En fait, le *odds* (chance) qu'un événement survienne peut être compris comme étant le rapport de la probabilité qu'un résultat arrivera comparativement à la probabilité qu'il ne se produira pas. Le *odds* est assez facile à interpréter, puisqu'il correspond à la valeur de 1. Un *odds* de 1, ou très près de 1, nous indique que les deux probabilités sont égales ou presque égales. Ainsi, dans un vote à une élection, un *odds* de 1 signifie qu'une personne a autant de chance d'aller voter que de ne pas aller voter. Un *odds* supérieur à 1 nous indique qu'une personne a plus de chance d'aller voter que de ne pas aller voter. Inversement, un *odds* inférieur à 1 nous indique qu'une personne a moins de chance d'aller voter que de ne pas aller voter. En fait, il permet de trouver approximativement combien d'unités supplémentaires aura la variable dépendante Y (par exemple, niveau de scolarité 1 = fort, 2 = faible) par rapport à la variable indépendante X (par exemple, vote à l'élection 1 = oui, 0 = non)².

TEMPS LIBRE, DÉVIANCE ET NORMALITÉ CHEZ LES JEUNES

En résumant très sommairement les résultats obtenus à l'analyse multivariée des données de l'enquête (Pronovost et Tessier, 2003), on peut dire que chez les jeunes de 9 ans le milieu familial constitue le facteur majeur pour expliquer leur rendement scolaire, la présence ou non de troubles du comportement, ainsi que les caractéristiques d'une bonne santé mentale. Par milieu familial, on entend ici une famille dite intacte, au revenu moyen ou élevé, et dont les parents ont une scolarité plus élevée que la moyenne. Pour ce qui est des activités de loisir, dont l'effet est relativement modeste à cet âge, deux conclusions se dégagent ; la première porte sur l'influence *positive* de la pratique d'activités physiques sur la santé mentale et l'image de soi, et la seconde sur l'influence *négative* de la fréquentation des salles de jeux vidéo (sur le rendement scolaire) et de salles de spectacle de musique (accroissement de la violence subie). Tout se passe comme si, à cet âge, le milieu familial, l'entourage et la présence des parents contribuaient fortement à la stabilité des comportements des

2. Pour plus de détails, nous invitons les lecteurs intéressés par la régression logistique à consulter D. Hosmer et S. Lemeshow (2000), *Applied Logistic Regression*, 2^e éd., New York, Toronto, J. Wiley, 375 p.

jeunes, suscitaient des comportements favorables pour la réussite scolaire et plus globalement pour la construction de l'identité des jeunes, alors que des activités de loisir permettant d'échapper trop tôt au noyau familial, telles que des sorties diverses (jeux, spectacles, etc.), provoquaient l'effet inverse.

La prégnance du milieu familial demeure tout aussi décisive à l'âge de 13 ans. S'y superpose cependant l'importance croissante des relations d'amitié, dont on verra qu'elles deviennent d'ailleurs décisives à l'âge de 16 ans. En d'autres termes, les jeunes de 13 ans n'échappent pas à leur milieu familial, pas plus que ceux de 9 ans sans doute, mais l'effet de sources de soutien hors famille commence à apparaître et semble composer avec le milieu familial pour expliquer pratiquement les mêmes comportements que seule la famille expliquait à l'âge de 9 ans : réussite scolaire, santé mentale, image de soi, faibles comportements à risque. Par ailleurs, on voit apparaître très nettement le rôle des activités de loisir, alors que dans le groupe d'âge précédent on a vu qu'il demeurerait plutôt faible. L'échantillon d'activités disponibles dans l'enquête demeure relativement limité, mais la portée explicative de celles-ci ne fait aucun doute. Par exemple, si un jeune de 13 ans a un nombre limité de sorties, dans les discothèques et les salles de jeux vidéo tout particulièrement, s'il ne regarde pas trop la télévision ou s'il lit plus que la moyenne et pratique plus d'activités physiques que la moyenne, on observera chez lui un bon rendement scolaire, des indices de santé mentale positifs et peu de problèmes de comportement. Dans le cas inverse (sorties fréquentes, écoute importante de la télévision, etc.), il y a des chances que le jeune de 13 ans ait fait l'expérience du tabagisme et sans doute de l'alcool, connaisse des relations sexuelles plus précoces, présente des troubles du comportement et obtienne un rendement scolaire moindre.

À l'âge de 16 ans, l'influence du milieu familial a pratiquement tendance à disparaître comme facteur explicatif. Les effets positifs ou négatifs des activités de loisir, qui exerçaient une certaine influence à l'âge de 13 ans, semblent s'amplifier. En particulier, on notera l'interaction très forte entre tabagisme, consommation d'alcool (et même de drogue), troubles du comportement, image négative de soi, et les diverses « sorties » dans les salles de jeux, de danse ou de spectacle. S'y ajoute le fait d'exercer un travail rémunéré de manière plus importante que la moyenne. À l'inverse, un travail rémunéré minime coïncide souvent avec plus de temps consacré aux travaux scolaires, une moins grande écoute de la télévision et un meilleur rendement scolaire. Autrement dit, les plus actifs en matière de loisir (mesure obtenue, ne l'oublions pas, par seulement quelques activités sélectionnées) ou les plus grands télévores sont ceux qui présentent des écarts de conduite. Par ailleurs, une absence d'activités

de loisir (par exemple peu ou pas d'activités physiques, peu ou pas de lecture, peu ou pas de sorties) peut avoir les mêmes effets. C'est l'équilibre observé entre école, travail et loisir qui traduit le mieux l'intégration des jeunes de 16 ans à la société.

La relation du loisir à la personnalité et aux comportements apparaît sous un mode mineur à 9 ans, et continue de s'amplifier par la suite. On peut néanmoins faire observer que la pratique du loisir renvoie à une certaine insertion dans l'univers social : on le voit par l'isolement de ceux qui lisent moins ou pratiquent moins d'activités. Elle renvoie également autant à des pratiques de refus qu'à des pratiques d'opposition, le cas le plus net, ici, étant l'association des comportements négatifs à l'intensité des sorties au cinéma ou dans les discothèques par exemple. Enfin, dans le cas de certaines pratiques culturelles fortes (telle la lecture), ou d'une diversité modérée de pratiques de loisir à l'extérieur, on assiste à l'intégration progressive au monde des adultes et à ses normes, notamment au monde du travail. Autrement, les activités de loisir traduisent toute leur ambiguïté : pas de loisir, ou trop, voilà que le jeune peut manifester des problèmes de rendement scolaire, des troubles du comportement et même des difficultés d'intégration sociale, sans compter l'image négative de soi qui en résulte. Un peu d'activités de loisir, diversifiées, et même un peu de travail rémunéré ne font pas obstacle, au contraire, au développement du jeune et à la construction de son identité. Seule la pratique de l'activité physique échappe à ce modèle, en ce sens que sa présence, forte ou faible, est généralement associée au rendement scolaire et à moins de comportements déviants. Si l'on se fie aux analyses que l'on peut tirer des rapports à la lecture, il apparaît que la plupart des activités culturelles ont également un effet positif sur les comportements des jeunes.

En comparant les données selon les trois groupes d'âge, il semble bien qu'une sorte de rupture avec le monde des « jeunes » prenne place autour de l'âge de 13 ans, mais sans doute un peu avant. On a parlé d'une « autonomisation des choix » qui s'effectuerait vers l'âge de 11 ans (« Les loisirs des 8-19 ans », ministère de la Culture et de la Communication, 1999). Par exemple, les choix de lecture sont nettement infléchis dès l'âge de 13 ans ; l'importance de la fréquentation du cinéma y est déjà notable ; les heures déclarées d'écoute de la télévision y connaissent leur sommet pour décroître nettement à 16 ans. Le quart des jeunes exerce déjà un travail rémunéré à 13 ans, le tiers à 16 ans. Par l'observation des loisirs des jeunes et de leur emploi du temps, on peut assister aux premiers moments de leur entrée dans l'adolescence ; les enquêtes de participation culturelle indiquent que cet univers culturel de l'adolescence se prolongera bien au-delà de la vingtaine. Chose remarquable, certains

effets de différenciation socioéconomique semblent s'atténuer pour un temps, sont même *gommés* pour quelques années (Patureau, 1992), mais nous savons qu'il s'agit d'un intermède éphémère.

On doit encore souligner le caractère sexué de certaines pratiques. La partition hommes-femmes est déjà manifeste dès l'âge de 9 ans : travail scolaire, choix de lecture, choix d'activités de loisir se différencient selon l'axe des stéréotypes masculins et féminins. À 16 ans, le fait d'être un « garçon » ou une « fille » explique un très grand nombre de comportements liés au loisir ou à la déviance.

VERS UNE MODÉLISATION DES UNIVERS SOCIAUX DES JEUNES³

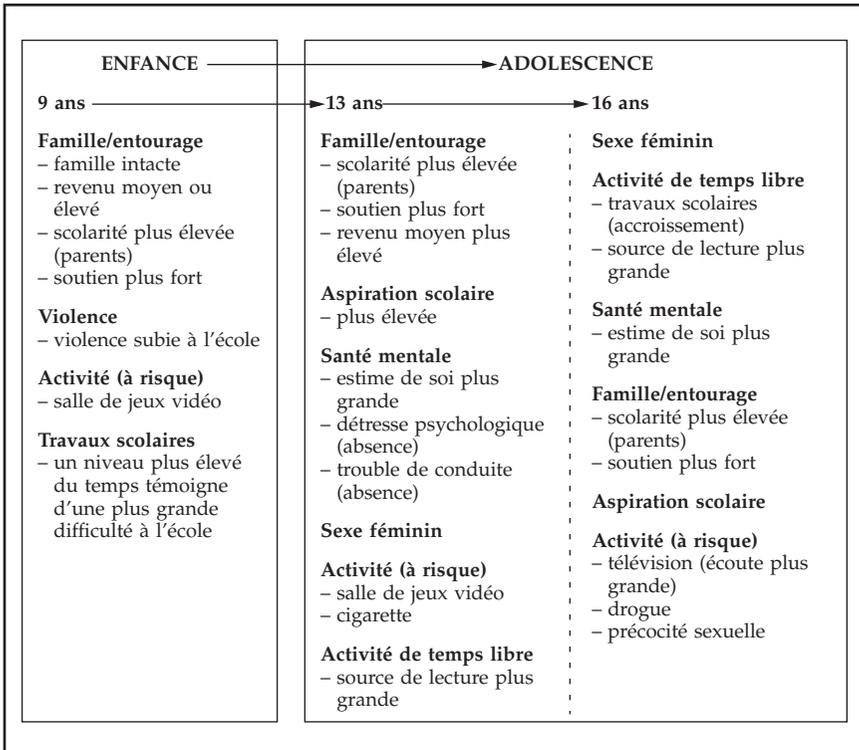
L'objectif de cette partie est de tenter de visualiser les grands résultats statistiques qui ressortent de l'enquête. Pour ce faire, à l'aide d'analyses de régression, nous présentons graphiquement la façon dont interagissent et s'agencent l'ensemble des variables qui se sont révélées significatives pour chacun des groupes d'âge. Ces figures illustrent le processus transitionnel que vivent les jeunes étudiants québécois (analyse transversale). Nous n'étudions pas ici le même jeune à un âge différent mais plutôt trois groupes de jeunes distincts à trois âges différents : 9 ans, 13 ans et 16 ans. Le choix des variables dépendantes avait déjà été fixé dans le cadre de la synthèse dont nous venons de faire état, laquelle nous avait également permis de déterminer les variables indépendantes les plus significatives (Pronovost et Tessier, 2003). Sur cette base, nous tentons ici de modéliser les résultats, c'est-à-dire de généraliser quelque peu les conclusions que nous pouvons tirer des analyses statistiques, en débordant du cadre très strict des coefficients. Dans certains cas, des analyses semblables sont disponibles pour les trois groupes d'âge ; les contraintes que représentait le questionnaire pour des jeunes de 9 ans ont fait en sorte que le contenu est plus diversifié à 13 et 16 ans ; de plus, comme nous l'avons déjà souligné, la situation des jeunes de 9 ans apparaît un peu moins complexe en ce qui concerne les loisirs et les habitudes de vie. La conséquence en est que la plupart des tableaux et figures s'adressent surtout à la population des jeunes de 13 et 16 ans.

3. Cette section s'appuie sur notre rapport, Pronovost et Tessier, 2004.

Milieu scolaire

Avec l'environnement familial, le milieu scolaire représente l'élément central de la vie des jeunes. Dans la figure 9.1, nous pouvons observer que l'importance des variables change selon l'âge du jeune. Pour faciliter la compréhension des différentes figures, nous avons divisé les jeunes en deux catégories : d'une part, l'enfance regroupant les jeunes de 9 ans et, d'autre part, l'adolescence regroupant d'un côté les jeunes de 13 ans et de l'autre les jeunes de 16 ans. À l'intérieur des figures, nous avons positionné l'importance des différentes variables en ordre de grandeur du haut vers le bas. Évidemment, seules les variables qui se sont révélées significatives aux divers tests apparaissent dans les figures ; elles sont fortement modélisées.

FIGURE 9.1
La réussite scolaire



À tous les âges, l'environnement familial est important pour la réussite scolaire. Toutefois, plus l'enfant avance en âge, plus la qualité de l'environnement familial diminue d'importance au profit de plusieurs autres variables. À 13 ans, il semble que la qualité de la santé mentale soit très importante pour expliquer un bon rendement scolaire. En effet, les jeunes ayant de la détresse psychologique et des troubles du comportement auraient beaucoup de difficultés à bien réussir à l'école. En contrepartie, une bonne estime de soi serait un facteur important autant à 13 ans qu'à 16 ans. Si à 13 ans les activités de temps libre affectent de plus en plus le rendement scolaire, c'est surtout à 16 ans que leurs effets se font sentir. D'un côté, une augmentation du temps consacré aux travaux scolaires et un plus haut niveau de source de lecture favorisent considérablement la réussite à l'école. À l'inverse, l'usage de la drogue, une précocité sexuelle et une écoute plus grande de la télévision nuisent au succès scolaire. Finalement, en vieillissant, les filles réussissent généralement beaucoup mieux que les garçons. En effet, à 16 ans le sexe féminin représente la variable la plus significative pour expliquer le succès scolaire.

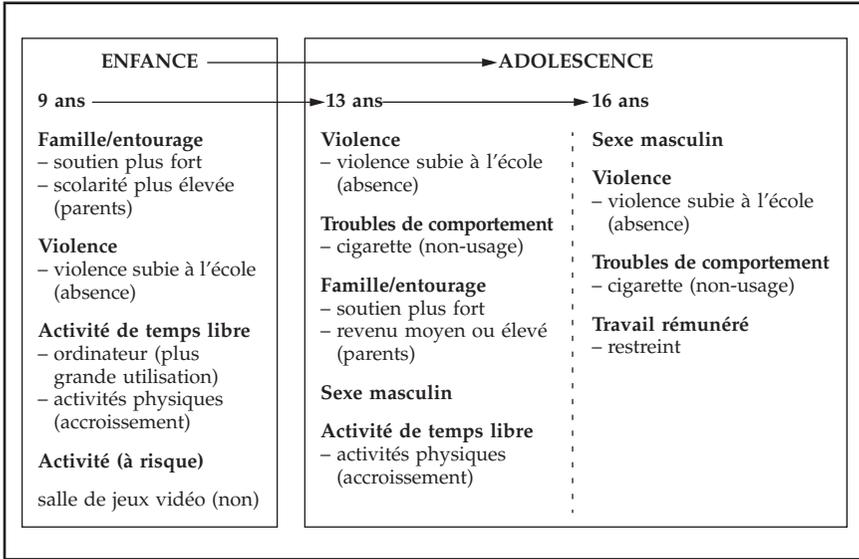
Santé mentale, images de soi

Tout comme la réussite scolaire, une bonne santé mentale est très influencée par l'environnement familial. Ce constat est particulièrement vrai chez les plus jeunes. Contrairement à ce que nous avons constaté pour la réussite scolaire, les activités de temps libre semblent jouer un rôle important dès l'âge de 9 ans. À 16 ans, certaines activités de temps libre jouent même un rôle bénéfique pour une meilleure santé mentale : utilisation de l'ordinateur et pratique d'activités physiques tout particulièrement. En ce qui concerne les des activités de temps libre à risque, elles ne semblent pas avoir un effet marqué sur la santé mentale. Finalement, deux éléments importants viennent expliquer la qualité de la santé mentale. Premièrement, la violence subie à l'école joue un rôle prépondérant pour expliquer une moins bonne santé mentale. Deuxièmement, les garçons ont une meilleure santé mentale, expliquée en partie par une meilleure estime de soi.

Violence scolaire

En ce qui a trait à la violence subie à l'école, on note encore que l'importance du type de milieu familial diminue au fur et à mesure que le jeune prend de l'âge. Par ailleurs, à 9 ans et à 13 ans, le fait d'être un garçon représente la variable la plus significative pour expliquer la violence subie à l'école. Élément important, avec l'âge on note qu'une mauvaise santé mentale, représentée par une plus grande détresse psychologique et une moins bonne estime de soi, est associée à de la violence subie à

FIGURE 9.2
Santé mentale, images de soi



l'école. Nous pouvons également remarquer que les jeunes âgés de 9 ans et 13 ans qui assistent à des spectacles musicaux sont plus susceptibles de subir de la violence à l'école. Finalement, bien que les activités de temps libre réputées être à risque jouent un rôle mitigé, il semble bien qu'une plus grande consommation d'alcool soit associée à une plus grande violence subie à l'école.

Troubles du comportement

Autant à 13 ans qu'à 16 ans, les jeunes qui subissent de la violence à l'école et qui ont des problèmes de santé mentale sont plus susceptibles d'avoir des troubles du comportement. De plus, déjà à 13 ans, on peut observer que les jeunes présentant des écarts de conduite ont tendance à négliger leurs travaux scolaires. À 16 ans, plusieurs variables viennent expliquer la présence de ces troubles. Parmi celles-ci, les activités de temps libre à risque représentent les variables ayant le plus haut niveau de signification : consommation de drogue et d'alcool tout particulièrement. De plus, la présence de troubles du comportement est surtout une affaire de garçon. Finalement, les jeunes fréquentant les discothèques et utilisant moins l'ordinateur sont plus susceptibles de présenter des troubles du comportement.

FIGURE 9.3
Violence subie à l'école

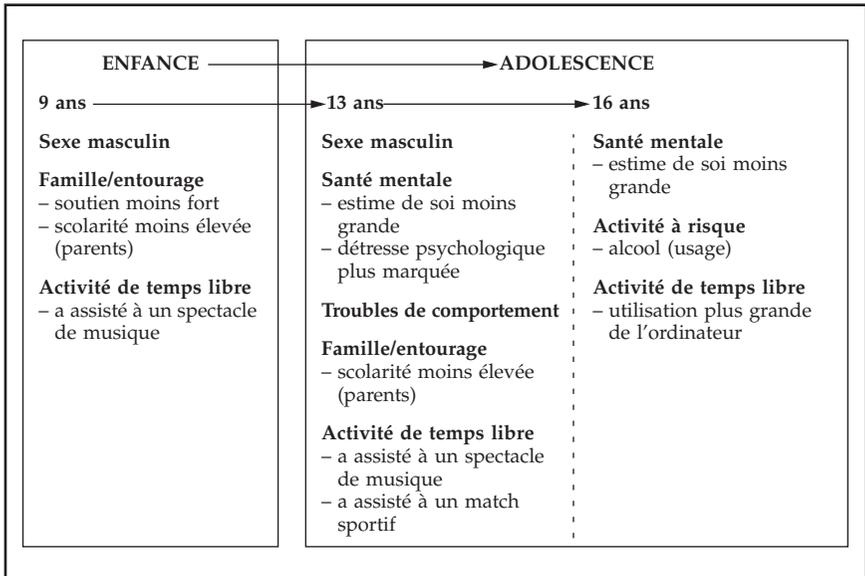
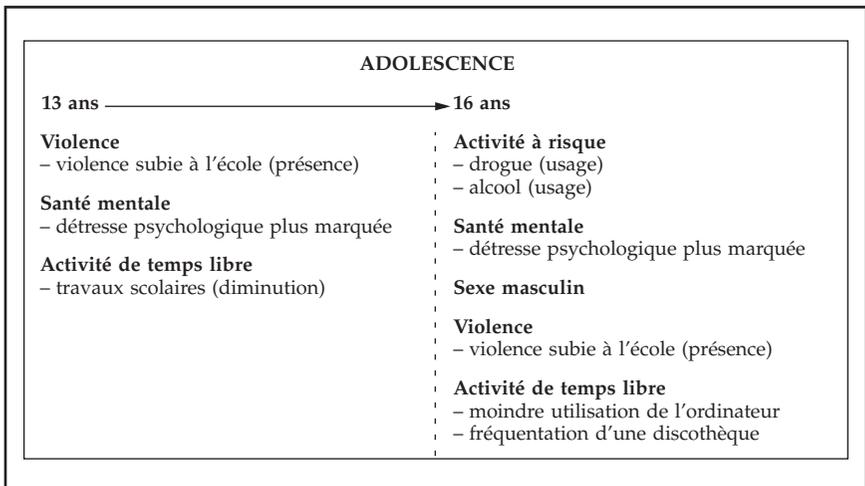


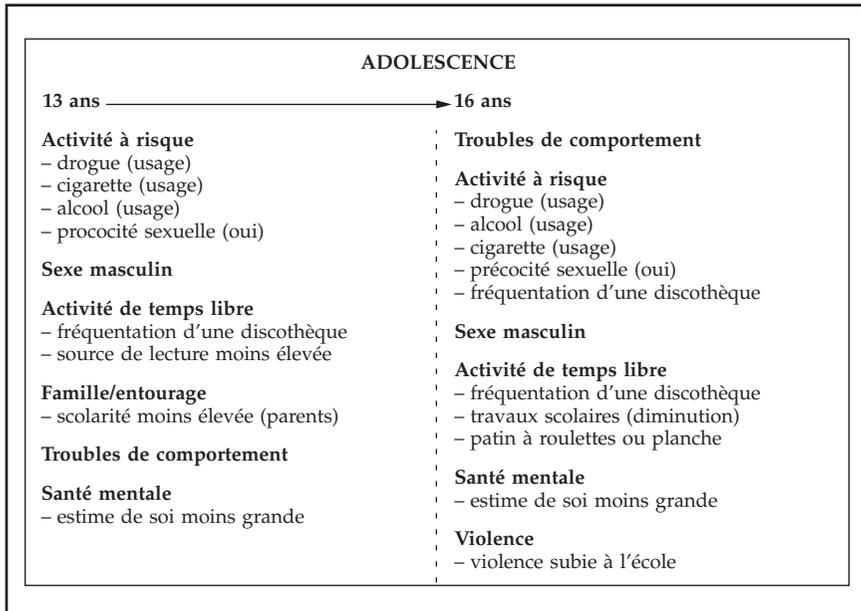
FIGURE 9.4
Troubles du comportement



Activités à risque

À partir des variables disponibles dans l'enquête ESSEA, nous avons défini comme activités à risque la consommation de drogue et d'alcool, l'usage de la cigarette et la présence de relations sexuelles précoces. Ces activités sont de plus en plus nombreuses au fur et à mesure que les jeunes prennent de l'âge. En effet, à 13 ans et à 16 ans, un nombre important de variables vient expliquer en partie ces différentes activités, et il ne fait aucun doute qu'il existe une interrelation entre elles. Plus précisément, à 13 ans et à 16 ans, les jeunes pratiquant certaines activités de loisir (tout particulièrement les sorties dans les discothèques ou certains sports à risque), ou présentant un plus faible niveau d'activités culturelles (telle la lecture), sont plus enclins à consommer de la drogue, de l'alcool, à fumer la cigarette et à avoir une précocité sexuelle. Autant à 13 ans qu'à 16 ans, les jeunes qui ont des troubles du comportement sont susceptibles de pratiquer des activités de temps libre à risque; tout comme pour la violence subie à l'école, ces activités à risque sont d'abord l'affaire des garçons. Toutefois, la cigarette est davantage consommée par les filles. Enfin, soulignons que les jeunes ayant des problèmes de santé mentale sont davantage portés à pratiquer des activités de temps libre à risque.

FIGURE 9.5
Activités de loisir à risque



LA PLACE DU LOISIR DANS LES UNIVERS SOCIAUX DES JEUNES

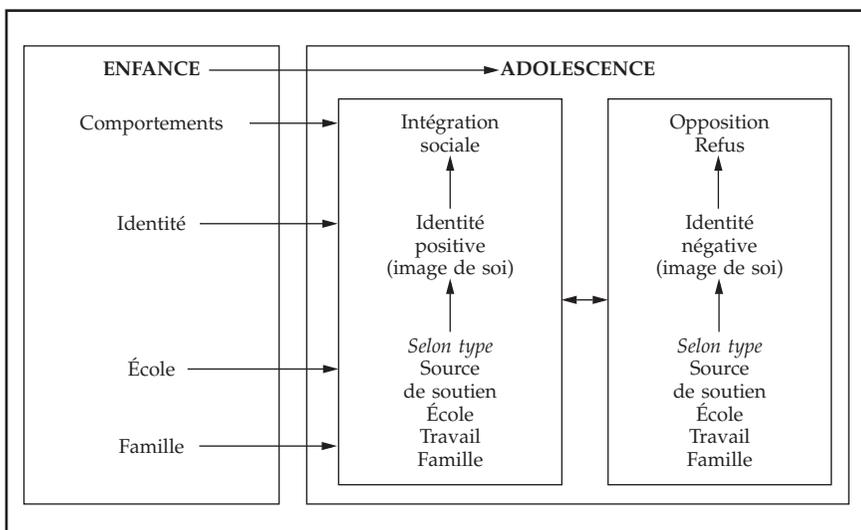
Au terme de cette analyse, on peut tenter de résumer les grandes tendances qui s'en dégagent. Au risque de trop simplifier, nous présentons ici une synthèse qui s'appuie sur les résultats décrits précédemment.

La flèche du temps

Le socle de la vie des jeunes repose d'abord sur leur milieu familial, dont nous avons à maintes reprises souligné l'importance majeure. S'y ajoute très tôt le milieu scolaire, de la halte-garderie à l'école secondaire. Cette identité se construit progressivement selon au moins un double processus : par opposition aux milieux premiers de vie, sinon parfois en rupture ; ou encore par intégration dynamique (et non passive) des valeurs qui sont véhiculées. Ensemble, ces deux milieux contribuent dès lors à façonner progressivement l'identité du jeune ; la résultante est une image positive ou négative de soi, parallèle à la structuration ou à la déstructuration progressive des comportements.

Au fil du temps, les milieux de vie se diversifient. Certains peuvent même éclater (par exemple en milieu familial). D'autres voient leur influence diminuer, le milieu familial tout particulièrement et en partie le

FIGURE 9.6
La flèche du temps



milieu scolaire. D'autres ajoutent leur influence, tout particulièrement les groupes d'amis (groupes de pairs) et les médias, puis l'intégration progressive au monde du travail, par le biais de petits emplois rémunérés.

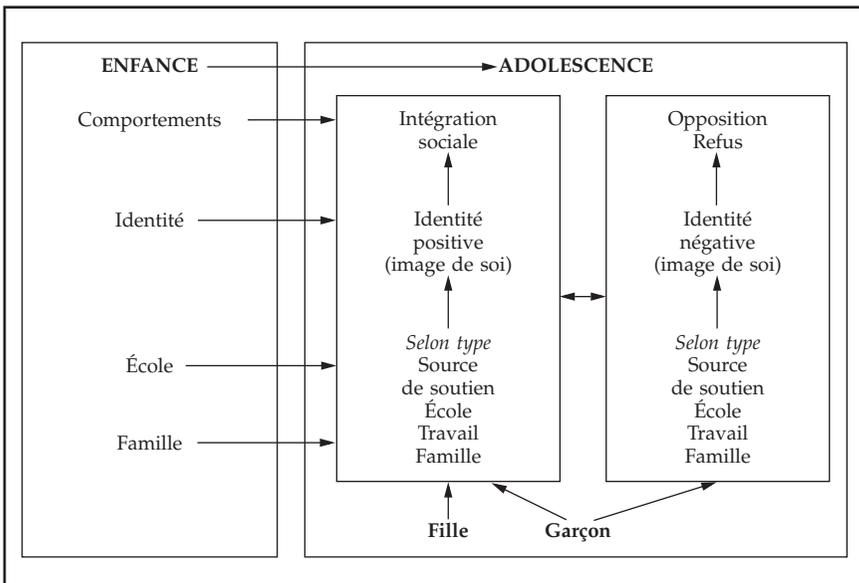
Le jeune fait ainsi l'expérience progressive de la diversification de ses milieux d'appartenance. Ses expériences de vie, la constitution progressive de ses goûts et de ses intérêts reflètent cette diversification.

Avec le temps, le jeune en vient à façonner une identité qui lui est propre, identité jamais achevée, faut-il le rappeler. Dans un petit nombre de cas, on peut dire que la résultante est une identité problématique, faite d'images négatives de soi, parfois de détresse, et étroitement associée à des comportements plus ou moins déviants. Les échecs scolaires, un milieu familial perturbé, pèsent lourdement sur la marginalité de certains jeunes.

La trajectoire des genres

Nous avons répété à maintes reprises que la plupart des enquêtes confirment que les valeurs et les comportements des jeunes se structurent de manière différenciée selon le sexe. Cette partition filles-garçons prend de

FIGURE 9.7
La trajectoire des genres



plus en plus d'ampleur avec le temps. De manière un peu schématique, on peut dire que les parcours féminins empruntent la voie de la réussite scolaire, du respect des normes... et d'une image pourtant plus négative de soi. Le parcours des garçons est fait d'une distance plus grande avec les normes sociales, d'une quête d'identité forte et incertaine, d'une traversée diversifiée des lieux de socialisation, ainsi que d'une violence plus prononcée (encore que minoritaire).

Les traces de ce parcours sexué se manifestent très tôt, dès la petite enfance, et prennent de plus en plus d'ampleur.

La construction de l'identité incertaine

Milieus et contextes de vie, appartenance à l'un ou l'autre sexe déterminent une partie de l'identité des jeunes. Celle-ci se construit progressivement à la fois par détachement de la famille et de l'école, et par l'intégration ou non des valeurs qu'elles véhiculent. Un tel processus suppose à la fois l'affirmation du moi, des rapports au temps et une décentration progressive pour qu'émergent une représentation de soi et de la société, et éventuellement des formes d'engagement social.

Les résultats illustrent bien que les divers indices de construction d'une image positive ou négative de soi, de même que la présence ou non de détresse psychologique, sont tributaires du milieu familial et de l'expérience scolaire.

L'ambiguïté du loisir dans l'ensemble des comportements sociaux

Les comportements adoptés par un jeune s'articulent généralement en fonction de ses milieux de vie et de son identité. Leur rôle est double : ils contribuent à l'expérience du jeune, font partie intégrante de son parcours de vie ; ils expriment le résultat provisoire de cette expérience inachevée. Ainsi, un comportement dit à risque peut tout autant résulter du refus manifesté par le jeune face à un milieu scolaire qui lui est hostile, qu'exprimer son opposition et sa recherche de voies alternatives.

Les activités de loisir font partie de cet univers d'expériences et de comportements des jeunes. Elles s'y intègrent fortement. En dépit d'un nombre limité d'activités présentes dans l'enquête, l'ambiguïté du loisir ressort assez nettement, en ce sens que la plupart peuvent être associées à des comportements intégrateurs ou déviants, selon le contexte et l'intensité de la pratique.

La pratique de l'activité physique échappe à ce modèle. Elle est corrélée à la construction de l'identité, à la réussite scolaire et, généralement à l'absence de comportements déviants. Faut-il préciser que le milieu familial constitue un ressort puissant ? Il en est de même en partie pour la lecture, plus régulièrement associée positivement au rendement scolaire et à la formation de l'identité qu'à l'inverse. Les données disponibles ne permettent pas de généraliser nos résultats pour l'ensemble des pratiques culturelles, mais il semble bien que telle devrait être la situation chez les jeunes ayant des pratiques artistiques variées par exemple.

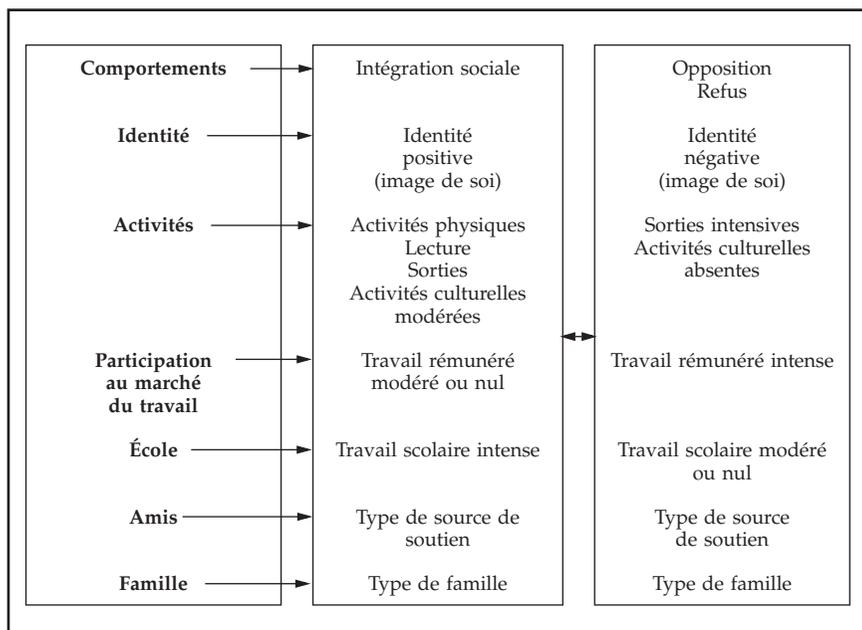
D'autres enquêtes permettent, par contre, de généraliser quelque peu nos résultats. Activités physiques, plein air, pratiques culturelles ou scientifiques en amateur contribuent habituellement à une meilleure intégration des jeunes dans la société par le double rôle des comportements que nous avons signalé : permettre la participation des jeunes aux valeurs ambiantes et assurer l'expression de leurs propres valeurs dans la construction progressive de leur identité.

Dans l'ensemble, c'est cependant moins l'activité que sa pratique intensive qui joue de son influence. Précisons au départ que des traces de comportements déviants peuvent apparaître très tôt – nous en avons repéré chez les jeunes de 9 ans – et elles sont déjà associées à l'usage de la cigarette (et même de la drogue). S'y ajoutent progressivement des sorties dans les discothèques, la présence à des matchs sportifs, ainsi qu'une plus grande consommation de télévision et de jeux vidéo. De même, des sorties intensives et une forte fréquentation des médias sont associées à un temps moindre consacré aux travaux scolaires et à une réussite scolaire plus difficile.

Regarder la télévision, se divertir dans une salle de jeux vidéo, assister à un spectacle sportif, aller au cinéma constituent des pratiques usuelles de loisir chez les jeunes. Leur absence est d'ailleurs une marque d'isolement, de perte d'identité et devient synonyme d'intégration laborieuse au sein de la société. Une pratique forte et intense conduit pratiquement aux mêmes résultats, avec en plus la présence presque certaine de comportements déviants associés à la violence, au tabagisme et à la consommation de psychotropes.

C'est dans l'équilibre précaire et toujours fragile entre le monde scolaire, le monde du loisir, celui des amis et une participation modérée au marché du travail que les jeunes parviennent à trouver l'équilibre de leur vie, dans une construction toujours inachevée.

FIGURE 9.8
L'ambiguïté du loisir



CONCLUSION

Les activités de loisir accompagnent ou amplifient les modalités d'insertion des jeunes dans l'univers social. Elles sont étroitement liées à l'univers global de comportement des jeunes, ainsi qu'à la construction progressive de leur identité.

Tantôt elles s'associent à des pratiques de rupture avec l'ordre établi, tout particulièrement quand le milieu familial est perturbé et que l'échec scolaire est au rendez-vous. Si les valeurs de réussite et d'autonomie, érigées en modèles de reconnaissance sociale, semblent inaccessibles, d'autres voies de conquête de soi sont alors envisagées. Comportements à risque ou déviants, tabagisme, consommation d'alcool, sports motorisés et jeux vidéo apparaissent comme des stratégies de contournement des difficultés que rencontrent les jeunes dans la quête de leur identité et la recherche de soutien des groupes de pairs. La pratique intensive de certaines activités, tout particulièrement la consommation des médias, peut encore traduire un certain isolement des jeunes et la faiblesse de leur réseau de soutien.

Tantôt les activités de loisir se retrouvent au sein de modèles de comportements intégrateurs, dans un jeu à la fois de respect de l'ordre établi et de prise de distance socialement acceptée. Cette fois, les loisirs associés à cette situation sont plutôt de l'ordre d'activités physiques régulières et sans doute structurées, en plus d'appartenir à la panoplie d'activités culturelles expressives. En ce cas, le rôle du milieu familial a maintes fois été établi.

Cependant, la *reproduction intergénérationnelle* n'explique pas tout. À l'âge des premières prises de distance d'avec le milieu familial, au moment de l'entrée dans l'adolescence, les trajectoires de vie des jeunes peuvent prendre des chemins divergents, sinon opposés. C'est ici que les activités de loisir peuvent jouer un rôle majeur, quand elles sont associées par exemple à des univers sociaux significatifs. Pouvoir s'adonner à des loisirs culturels intenses ou trouver plaisir à des jeux sportifs structurés peut faire toute la différence entre une trajectoire de refus et la construction d'une autonomie créatrice, *par-delà* la nature du milieu familial et les difficultés scolaires.

Soulignons enfin que la *reproduction sexuée* est fortement induite par la nature et les choix d'activités de loisir des jeunes. La première identité masculine ou féminine se construit souvent autour des loisirs des jeunes. À cet égard, les activités de loisir constituent de puissants intermédiaires dans la partition hommes-femmes que l'on trouve également dans tous les secteurs d'activités humaines. Mais, ici encore, il ne s'agit pas d'un déterminisme aveugle et irréversible, même si les inégalités et les différences perdurent la plupart du temps tout au long du cycle de vie. D'ailleurs, une fois une certaine conquête de soi provisoirement achevée et une certaine identité assurée, les aléas du marché du travail, la formation du couple, la venue du premier enfant auront tôt fait d'obliger à de nouveaux aménagements des rapports hommes-femmes.



BIBLIOGRAPHIE

- 2002 *Survey of Public Participation in the Arts* (2003), Washington, D.C., National Endowment for the Arts, Research Division Report No. 39, 92 p.
<<http://arts.endow.gov>>.
- 1997 *Survey of Public Participation in the Arts* (1998), Washington, D.C., National Endowment for the Arts, Research Division Report No. 39, 92 p.
<<http://arts.endow.gov>>.
- ALGAVA, Élisabeth (2002), « Quel temps pour les activités parentales ? », *Études et résultats*, Paris, ministère de l'Émloi et de la Solidarité, n° 162.
- ARGOUD, D. et GALLARD, L. (1995), « L'engagement associatif des retraités français », *Retraite et société*, n° 10, p. 41-61.
- Arts Participation in America: 1982-1992* (oct. 1993), Washington, D.C., National Endowment for the Arts, Research Division Report No. 27, 58 p. + annexes.
- AS, Dagfinn (1982), « Mesure de l'utilisation du temps », dans *Programme d'élaboration des indicateurs sociaux de l'OCDE*, Paris, OCDE (Études spéciales), p. 97-127.
- ATTIAS-DONFUT, C. (1996), « L'évolution du temps libre et des modes de vie et leurs impacts sur les pratiques récréatives, culturelles et touristiques », *Actes du colloque international sur le loisir*, 3 et 4 novembre 1994, Université du Québec à Trois-Rivières, p. 89-100.
- ATTIAS-DONFUT, C. (1992), « Passages à la retraite et modes de vie », *Retraite et société*, n° 2, p. 57-67.

- ATTIAS-DONFUT, C. (1991), *Génération et âges de la vie*, Que sais-je?, n° 2570, Paris, Presses universitaires de France.
- ATTIAS-DONFUT, C. (1986), « Les nouveaux retraités, un groupe social novateur ? », *Loisir et Société*, vol. 9, n° 2, p. 377-401.
- ATTIAS-DONFUT, Claudine, LAPIERRE, Nicole et SÉGALEN, Martine (2002), *Le nouvel esprit de famille*, Paris, Odile Jacob, 294 p.
- AUBIN, J., LAVALLÉE, C., CAMIRAND, J., AUDET, N. et autres (2002), *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 520 p.
- BACHMAN, Gerald G. (2002), *The Decline of Substance Use in Young Adulthood: Changes in Social Activities, Roles, and Beliefs*, Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum Associates, 307 p.
- BAJOIT, Guy, DIGNEFFE, Françoise, JASPARD, Jean-Marie et NOLLET DE BRAUWERE, Quentin (dir.) (2000), *Jeunesse et société. La socialisation des jeunes dans un monde en mutation*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 424 p.
- BAWIN-LEGROS, Bernadette (dir.) (1988), *La dynamique familiale et les constructions sociales du temps*, Liège, Université de Liège, Département de sciences sociales, Faculté d'économie, de gestion et de sciences sociales, 299 p.
- BEAUDOIN, Nathalie (2002), *L'emploi du temps des 50 ans et plus au Québec, au Canada et en France*, mémoire de maîtrise, maîtrise en Loisir, culture et tourisme, Université du Québec à Trois-Rivières, 99 pages + annexes.
- BELLAVANCE, Guy (1994), « Démocratisation culturelle et commercialisation des arts. Un bilan critique des enquêtes sur le public des arts au Québec », *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 17, n° 2, p. 305-348.
- BIANCHI, Suzanne M. et ROBINSON, John (1997), « What Did You Do Today? Children's Use of Time, Family Composition, and the Acquisition of Social Capital », *Journal of Marriage and the Family*, n° 59, p. 332-344.
- CANADA, Statistique Canada (1999), *Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens en 1998*, Ottawa, Statistique Canada, 21 p. (catalogue 12F0080X1F) <<http://www.statcan.ca>>.
- CANADA, Statistique Canada (1992), *Enquête sociale générale, 1992 – cycle 7. L'emploi du temps*, Ottawa, Statistique Canada, pag. div.
- CANADA, Statistique Canada (1986), *Enquête sociale générale, 1986 – cycle 2. Emploi du temps, mobilité sociale et langue*, Ottawa, Statistique Canada, pag. div.
- CASPER, Lynne M. et BIANCHI, Suzanne M. (2002), *Continuity and Change in the American Family*, Londres, Sage, 370 p.
- CHENU Alain (2002), « Les horaires et l'organisation du temps de travail », *Économie et Statistique*, n° 352-353, p. 151-167.
- CHENU, Alain et HERPIN, Nicolas (2002), « Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs ? », *Économie et Statistique*, n° 352-353, p. 15-37.
- Conseil de l'Europe (sept. 1993), *Participation à la vie culturelle en Europe*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 213 p.
- COMPÈRE, Marie-Madeleine (dir.) (1997), *Histoire du temps scolaire en Europe*, Paris, INRP et Economica, 392 p.

- DAGENAIS, Daniel (2000), *La fin de la famille moderne. Signification des transformations contemporaines de la famille*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 267 p., bibliographie.
- DALY, K.J. (2001), *Minding the Time in Family Experience*, Amsterdam, Elsevier, 378 p.
- DALY, K.J. (1996), *Families & Time. Keeping Pace in a Hurried Culture*, Londres, Sage, 252 p.
- DE GRAZIA, Sebastian (1962), *Of Time, Work and Leisure*, New York, The Twentieth Culture Fund, 559 p.
- DELBES, C. et GAYMU, J. (1995), « Les pratiques culturelles des personnes âgées en France », *Retraite et société*, n° 10, p. 63-77.
- DELUDE, Camille (1983), *Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir au temps 2*, Montréal, CROP, 169 p., annexe.
- DELUDE-CLIFT, Camille (1979), *Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir*, Montréal, CROP, 86 p., annexe.
- DIRN, Louis (1998), *La société française en tendances 1975-1995*, Paris, Presses universitaires de France, 459 p.
- DONNAT, Olivier (2004) « La transmission des passions culturelles », *Enfances, Familles, Générations*, numéro 1.
<<http://www.erudit.org/revue/efg/2004/v/n1/008895ar.html>>.
- DONNAT, Olivier (dir.) (2003), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, Paris, La Documentation française, 352 p.
- DONNAT, Olivier (1998), *Les pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*, Paris, La Documentation française, 359 p.
- DONNAT, Olivier (1996), *Les amateurs. Enquête sur les activités artistiques des Français*, Paris, ministère de la Culture, Département des études et de la prospective, 229 p., annexes.
- DONNAT, Olivier (1994), *Les Français face à la culture. De l'exclusion à l'éclectisme*, Paris, La Découverte, 368 p.
- DONNAT, Olivier et COGNEAU, Denis (1990), *Les pratiques culturelles des Français, 1973-1989*, Paris, La Découverte/La Documentation française, 285 p.
- DONNAT, Olivier et OCTOBRE, Sylvie (juin 2001), *Les publics des équipements culturels. Méthodes et résultats d'enquêtes*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective, 261 p.
- DONNAT, Olivier et TOLILA, Paul (dir.) (2003), *Le(s) public(s) de la culture*, Paris, Presses de Sciences Po, 303 p. et cédérom.
- DUMAZEDIER, Joffre (dir.), DONFU, Éric (collaborateur) (1994), *La leçon de Condorcet*, Paris, L'Harmattan, 206 p.
- DUMAZEDIER, Joffre (1988), *La révolution culturelle du temps libre*, Paris, Méridiens Klincksieck, 312 p., annexe, index.
- DUMAZEDIER, Joffre (1962), *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Presses universitaires de France, 318 p.
- DUMONTIER, Françoise et PAN KÉ SHON, Jean-Louis (2000), *Enquête Emploi du temps 1998-1999. Description des activités quotidiennes*, Paris, INSEE (Consommation modes de vie), 324 p.

- DUMONTIER, Françoise et PAN KÉ SHON, Jean-Louis (1999), *En 13 ans, moins de temps contraints et plus de loisirs*, Paris, INSEE (INSEE première, 675).
- DURAND, Claude et PICHON, Alain (dir.), *Temps de travail et temps libre*, Bruxelles, De Boeck, 2001, 320 p.
- DURKHEIM, Émile (1960), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Presses universitaires de France, 647 p.
- Échange et Projets (1980), *La révolution du temps choisi*, Paris, Albin Michel, 255 p.
- ELIADE, Mircea (1967), *Mythes, rêves et mystères*, Paris, Gallimard (Les Essais, 84), 310 p.
- ELIAS, Norbert (1992), *Time : An Essay*, New York/Oxford, Basic Blackwell, 216 p.
- FORTIN, Andrée avec la collaboration de Denys Delage, Jean-Didier Dufour et Lynda Fortin, *Histoires de familles et de réseaux*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1987, 225 p.
- FOTINOS, Georges et TESTU, François (1996), *Aménager le temps scolaire*, Paris, France, Hachette, 287 p.
- FRANCE, Ministère de la Culture et de la Communication (1999), « Les loisirs des 8-19 ans », *Développement culturel*, n° 131, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, 8 p.
- GARHAMMER, Manfred (1998), « Time Pressure in Modern Germany », *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 21, n° 2, p. 327-352.
- GARON, Rosaire et SANTERRE, Lise (2004), *Déchiffrer la culture au Québec. 20 ans de pratiques culturelles*, Québec, Les Publications du Québec.
- GARON, Rosaire (1997), *La culture en pantoufles et en souliers vernis : rapport d'enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 197 p. (enquête de 1994).
- GERSHUNY, Jonathan (2000), *Changing Times. Work and Leisure in Postindustrial Society*, Oxford, Oxford University Press, 304 p., index.
- GIDDENS, Anthony (1994), *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 194 p.
- GIDDENS, Anthony (1991), *Modernity and Self-Identity*, Stanford, Stanford University Press, 256 p.
- GOVAERTS, France (1969), *Loisir des femmes et temps libre*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de sociologie, 312 p.
- GRIMIER, Guylaine (1992), *Les rythmes quotidiens des Français. Résultats de l'enquête « Emploi du temps » 1985-1986*, Paris, INSEE (INSEE-Résultats, Consommation et modes de vie, 34-35), 304 p.
- GUILLEMARD, Anne-Marie (1972), *La retraite, une mort sociale*, Paris, La Haye, Mouton, 1972.
- GURVITCH, Georges (1963), « La multiplicité des temps sociaux », dans Gurvitch, Georges, *La vocation actuelle de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, chap. 13, p. 326-430.
- HENDERSON, Karla A., BIALESCHKI, M. Deborah, SHAW, Susan M. et FREYSINGER, Valeria J. (1996), *Both Gains and Gaps : Feminist Perspectives on Women's Leisure*, State College, PA, Venture Publishing, 337 p.

- HENDERSON, Karla A., BIALESCHKI, M. Deborah, SHAW, Susan M. et FREYSINGER, Valeria J. (1989), *A Leisure of One's Own: A Feminist Perspective on Women's Leisure*, State College, PA, Venture Publishing, 186 p.
- HOCHSCHILD, Arlie Russell (1997), *The Time Bind. When Work Becomes Home and Home Becomes Work*, New York, Metropolitan Books, 316 p.
- HOFFERT, Sandra L. et SANDBERG, John F. (2001), « How American Children Spend Their Time », *Journal of Marriage and the Family*, n° 63, p. 295-308.
- ISAMBERT, François-A. (1979), « Henri Hubert et la sociologie du temps », dans *Revue française de sociologie*, vol. 20, n° 1, p. 183-204.
- KELLY, John R. (1983), *Leisure Identities and Interactions*, Londres, Allen and Unwin, 205 p.
- KLINE, Rex. B. (1998), *Principles and Practice of Structural Equation Modeling*, New York et Londres, The Guilford Press, 354 p.
- La création face aux systèmes de diffusion* (1993) Paris, La Documentation française, 142 p.
- L'alcool, les drogues, le jeu : les jeunes sont-ils preneurs ? Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire* (2000), Québec, Institut de la statistique du Québec, 2002, 95+19 p.
- L'aménagement des rythmes de vie des enfants. Rapport d'évaluation* (1994), Paris, La Documentation française, 264 p.
- L'aménagement des rythmes de vie des enfants* (1996), Paris, Institut national de recherche pédagogique, 107 p.
- LE GARREC, Sophie (2002), *Ces ados qui « en prennent ». Sociologie des consommations toxiques adolescentes*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 329 p.
- LE GOFF, Jacques (1977), « Au Moyen Âge : temps de l'Église et temps des marchands », dans Jacques Le Goff, *Pour un autre Moyen Âge. Temps, travail et culture en Occident*, Paris, Gallimard, p. 46-65.
- LEHMAN, Erin V. (dir.) (1996), *Age and Arts Participation. With a Focus on the Baby Boom Cohort*, Santa Ana, CA, Seven Locks Press, 142 p.
- LEMIEUX, Vincent (1999), *Les réseaux d'acteurs sociaux*, Paris, Presses universitaires de France, 146 p.
- « L'emploi du temps », *Futuribles*, avril 2003.
- Les États généraux sur l'éducation 1995-1996 (1996), *Rénover notre système d'éducation : dix chantiers prioritaires. Rapport final de la Commission des États généraux sur l'éducation*, Québec, ministère de l'Éducation, 90 p.
- Les jeunes et les sorties culturelles* (1995), Paris, ministère de la Culture et de la Francophonie (Développement culturel, 106),
- « Les loisirs des 8-19 ans », *Développement culturel* (1999), 131, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, 8 p.
- LINDER, Staffan B. (1970), *The Harried Leisure Class*, New York, Columbia University Press, 182 p. (Version française : *La ressource la plus rare*, Paris, Bonnel, 1982, 188 p.)
- MAUSS, Marcel, *Œuvres*.
1. *Les fonctions sociales du sacré*, 1968, 635 p.
 2. *Représentations collectives et diversité des civilisations*, 1969, 739 p.
 3. *Cohésion sociale et division de la sociologie*, 1969, 734 p., Paris, Éd. de Minuit.

- MAUSS, Marcel (1992), « L'approche féministe du loisir » *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 15, n° 1.
- MEAD, George Herbert (1959), *The Philosophy of the Present*, La Salle, IL, Open Court Publishing, 199 p.
- MÉDA, Dominique (1999), *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Aubier, 423 p.
- MÉDA, Dominique (1995), *Le travail : une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier, 358 p.
- MÉDA, Dominique et SCHOR, Juliet (1997), *Le travail, une révolution à venir*, Paris, Mille et une nuits/Arte n° 143, 71 p.
- MERCURE, Daniel (1995), *Les temporalités sociales*, Paris, L'Harmattan, 175 p.
- MERCURE Daniel (1983), « Typologie des représentations de l'avenir », dans *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 6, n° 2, p. 375-402.
- MERCURE Daniel (1979), « L'étude des temporalités sociales. Quelques orientations », dans *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 67, p. 263-276.
- NEYRAND, Gérard (2000), *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*, Paris, Presses universitaires de France, 394 p.
- Nouvelle enquête sur les pratiques culturelles des Français en 1989 (1990)*, Paris, La Documentation française, 243 p.
- OREND, Richard J. (1989), *Socialization and Participation in the Arts*, Washington, D.C., National Endowment for the Arts, Research Division Report No. 21, 54 p.
- PAILLAT, P. (dir.) et al. (1993), *Les pratiques culturelles des personnes âgées*, ministère de la Culture et de la Francophonie, Département des études et de la prospective, Paris, La Documentation française.
- PAILLAT, P. (dir.) et al. (1989), *Passages de la vie active à la retraite*. Paris, Presses universitaires de France.
- PATUREAU, Frédérique (1992), *Les pratiques culturelles des jeunes*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, 221 p.
- PIETTE, Jacques et PONS, Christian-Marie (2001), *Les jeunes et Internet (représentation, utilisation, appropriation)*, 132 p. <<http://www.mcc.gouv.qc.ca>>.
- PITROU, Agnès (1992), *Les solidarités familiales*, Toulouse, Privat, 250 p.
- PRONOVOST, Gilles (2003), « Un bilan des enquêtes de participation culturelle », *Actes du Colloque international sur les statistiques culturelles*, Montréal, octobre 2002, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 329-338.
- PRONOVOST, Gilles (2002a), « Transformations des pratiques et nouveaux enjeux pour la participation culturelle », dans Denise Lemieux (dir.), *Traité de la culture*, Québec, Les Presses de l'Université Laval et Les Éditions de l'IQRC, p. 949-968.
- PRONOVOST, Gilles (2002b), « Emploi du temps et pratiques culturelles », chap. 11 du rapport de Santé Québec, J. Aubin, C. Lavallée, J. Camirand, N. AUDET et autres, *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 253-291.
- PRONOVOST, Gilles (2002c), « Le public québécois du cinéma, 1989-1999 », *Communication*, n° 21, p. 224-241.

- PRONOVOST, Gilles (2002d), « Les temps sociaux. Une comparaison France-Canada-Québec », dans Armel Huet et Guy Saez (dir.), *Le règne des loisirs*, Paris, Éd. de l'Aube/DATAR, p. 41-68.
- PRONOVOST, Gilles (2001), « Entre travail et loisir : aperçu des transformations des temps sociaux et des pratiques culturelles au Québec », dans Roch Côté (dir.), *Québec 2002*, Montréal, Fides, p. 571-589.
- PRONOVOST, Gilles (1997), *Loisir et société. Traité de sociologie empirique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2^e éd., 401 p.
- PRONOVOST, Gilles (1996a), *Médias et pratiques culturelles*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 103 p.
- PRONOVOST, Gilles (1996b) (avec la collaboration de Jacinthe Cloutier), « Rapports intergénérationnels et dynamique familiale. L'exemple des nouvelles technologies de l'information et de la communication », dans Jacques Alary et Louise Éthier (dir.), *Comprendre la famille*, Actes du 3^e symposium québécois de recherche sur la famille, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 333-350.
- PRONOVOST, Gilles (1996c), *Sociologie du temps*, Bruxelles, De Boeck Université, 181 p.
- PRONOVOST, Gilles (1990), *Les comportements des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir/1989*, Québec, Les Publications du Québec, 94 p. (enquête de 1989).
- PRONOVOST, Gilles et TESSIER, François (2003), *Temps libre, santé et bien-être chez les enfants et les adolescents québécois*, Rapport de recherche remis à la Direction du loisir, Secrétariat au loisir et au sport, Gouvernement du Québec, octobre 2003, 135 p.
- PRONOVOST, Gilles et TESSIER, François (2004), *Temps libre, santé et bien-être chez les enfants et les adolescents québécois : vers un modèle d'interprétation*. Rapport de recherche remis au ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, 59 p.
- QUÉBEC, Ministère de l'Éducation (1994), *En vacances et à l'école. Les loisirs des élèves du secondaire*, Québec, Ministère de l'Éducation, 55 p., annexes.
- RAPOPORT, Benoît et LE BOURDAIS, Céline (2001), « Temps parental et formes familiales », *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 24, n° 2, p. 585-617.
- RAPOPORT, R. et RAPOPORT, R.N. (1975), *Leisure and The Family Life Cycle*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 386 p.
- RAPOPORT, Rhona et ROBERT, N. (1976), *Dual-Career Families Re-examined : New Integration of Work and Family*, Londres, Martin Robertson, 382 p.
- REZSOHAZY, Rudolf (1970), *Temps social et développement. Le rôle des facteurs socio-culturels dans la croissance*, Bruxelles, La Renaissance du livre.
- RIFFAULT, Hélène (1994) *Les valeurs des Français*, Paris, Presses universitaires de France, 332 p.
- RIFKIN, Jeremy (1996), *La fin du travail*, Montréal, Boréal, 438 p.
- ROBERTS, Kenneth (1981), *Leisure*, 2^e éd., Londres, Longman, 140 p.
- ROBERTS, Kenneth (1978), *Contemporary Society and the Growth of Leisure*, Londres, Longman, 191 p.

- ROBINSON, John (2003), «La vie quotidienne: une comparaison France-États-Unis», *Futuribles*, p. 41-58.
- ROBINSON, John et GODBEY, Geoffrey (1999), *Time for Life: The Surprising Ways Americans Use Their Time*, University Park, Pennsylvania State University Press, 2^e éd., 402 p.
- ROJEK, Chris (1999), «Abnormal Leisure: Invasive, Mephitic and Wild Forms», *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 22, n° 1.
- SAMUEL, Nicole (dir.) (1996), *Women, Leisure and the Family in Contemporary Society: A Multinational Perspective*, Wallingford, Oxon (UK), Cab International, 320 p.
- Statistiques sur l'industrie du film* (2000), Québec, Institut de la statistique du Québec, juillet, 90 p. (Annexe statistique, 141 p.).
- SCHOR, Juliet B. (1991), *The Overworked American: The Unexpected Decline of Leisure*, New York, Basic Books, 247 p.
- SHAW, Susan M., DE LA DURANTAYE, Claire V. et BOUILLIN-DARTEVELLE, Roselyne (dir.) (1992), «L'approche féministe du loisir», *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 15, n° 1.
- SINGLY, François de (dir.) (2000), *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan, 253 p.
- SINGLY, François de (1996), *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, 255 p.
- SINGLY, François de (1993), *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, 127 p.
- SINGLY, François de (1991), *La famille. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 447 p.
- SOROKIN, Pitirim A. et MERTON Robert K. (1937), «Social Time: A Methodological and Functional Analysis», *American Journal of Sociology*, vol. 42, n° 5, p. 615-629.
- TERSSAC, Gilbert de et TREMBLAY, Diane-Gabrielle (dir.) (2000), *Où va le temps de travail?*, Toulouse, Octares, 284 p.
- THOMPSON, E.P. (1988), *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Gallimard, 791 p.
- UNESCO (1996), *L'éducation. Un trésor est caché dedans* Paris, Odile Jacob, 311 p. (aussi appelé: Rapport Delors).
- WOLTON, Dominique (2000), *Internet et après. Une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Flammarion, 240 p.
- ZERUBAVEL, Eviatar (1981), *Hidden Rythms, Schedules and Calendars in Social Life*, Chicago, University of Chicago Press, 201 p.
- ZERUBAVEL, Eviatar (1979), *Patterns of Time in Hospital Life*, Chicago, University of Chicago Press, 157 p.
- SZALAI, Alexander et al. (dir.) (1972), *The Use of Time. Daily Activities of Urban and Suburban Populations in Twelve Countries*, La Haye, Paris, Mouton, 868 p.

